

BR

« Des graines pour être là »

Le projet de loi 7674 organise l'accès à la connaissance de ses origines dans le cadre d'une adoption ou d'une PMA avec tiers donneurs. Un texte qui fait débat, notamment chez les couples de femmes

Make it happen!

Alle Jahre wieder ist Frauentag. Trotz Evergreens wie Gewalt gegen Frauen oder ungleiche Karrieren: Riesenfortschritte gibt's bei der Gleichstellung nicht

Strange case of Dr Hyde and Mr Schiltz

Le naufrage médiatique du président d'hôpital intervient après une escalade au sommet dans les sphères politique et économique. Portrait du très influent « Loulou »

Le temps des révoltes

Chronique de l'Assoss : 1917-1921

Umverteilungskampf

Die Beschäftigten aus dem Reinigungssektor verlangen bessere Arbeitsbedingungen und eine geringe Beteiligung an den Profiten

Photo : Sven Becker

SUPPLÉMENT IMMOBILIER

Huit pages pour appréhender la spéculation immobilière – Des chiffres, des entretiens, des enquêtes et même un peu de littérature



Umverteilungskampf

Luc Laboulle

Die Beschäftigten aus dem boomenden Reinigungssektor verlangen bessere Arbeitsbedingungen und eine geringfügige Beteiligung an den Profiten. Die Unternehmen widersetzen sich ihren Forderungen. Am Donnerstag werden die Reinigungskräfte vor der Handwerkskammer protestieren

Held/innen Ist der Kampf gegen Covid-19 ein Krieg (wie manche behaupten), gehören sie zu den Soldat/innen an der vordersten Front. Wie Ärzt/innen, Krankenpfleger/innen, Kassierer/innen und andere Bedienstete aus dem Handel können Reinigungskräfte nicht im Homeoffice arbeiten. Sie beseitigen Keime, Bakterien und andere Krankheitserreger, putzen, säubern und desinfizieren. Ohne sie wären die hohen Hygienestandards, die die postindustrielle Servicegesellschaft sich selbst auferlegt hat und die in Pandemiezeiten weiter gestiegen sind, nicht einzuhalten. Für ihre Verdienste in der Coronakrise wurden sie von der Bevölkerung beklatscht, Politiker aller Couleur sprachen ihnen Dankesworte aus. An den Arbeitsbedingungen der Reinigungskräfte hat das alles nichts geändert.

Eigenes Reinigungspersonal leisten sich fast nur noch staatliche und kommunale Verwaltungen. Die meisten Privatunternehmen, aber auch viele öffentliche und halböffentliche Einrichtungen wie Schulen, Uni, Krankenhäuser, Alten- und Pflegeheime, Kulturinstitutionen oder Bus- und Bahnbetriebe haben ihre Putzkolonnen in den vergangenen 40 Jahren nach und nach an spezialisierte Dienstleister ausgelagert. Laut Angaben der Chambre des Métiers stieg die Zahl der Betriebe im Bereich der Gebäudereinigung zwischen 1990 und 2019 von 42 auf 323 an. Eine Studie des Forschungsinstituts Liser, die sich in einer vor elf Monaten veröffentlichten sektoriellen Analyse auf die verlässlicheren Daten der Inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS) beruft, kommt auf 170 Unternehmen, die im März 2019 im Reinigungssektor aktiv waren, gegenüber 84 im Jahr 2009. Dementsprechend ist auch die Zahl der Angestellten rasant gestiegen. Laut Chambre des Métiers von 1 928 im Jahr 1990 auf 12 628 in 2019,

*Profitabel ist das
Reinigungsgeschäft vor allem,
weil die Angestellten mehrheitlich
Niedriglohnpfänger/innen
sind*

laut IGSS von 7 891 auf 11 203 zwischen 2009 und 2019. Der Reinigungssektor boomt.

Marktführer ist in Luxemburg die Firma Dussmann, die neben Gebäudereinigung auch Catering- und Sicherheitsdienste anbietet. 1980 als Prestalux gegründet, ging der Reinigungsbetrieb 1989 an Electrolux über, bevor der deutsche Unternehmer Peter Dussmann ihn 1992 übernahm und erst in Pedus, 2013 dann in Dussmann umbaute. Dussmann Lavador ist heute Teil der zu einer multinationalen Gruppe gehörenden Dussmann Service sàrl., die mit ihren rund 4 280 Mitarbeitern – knapp hinter Cactus und noch vor ArcelorMittal, BGL BNP Paribas und Goodyear – zum zweitgrößten privaten Arbeitgeber Luxemburgs aufgestiegen ist. Mit einem Nettoerlös von rund 84 Millionen Euro konnte Dussmann Service sàrl. seinen Umsatz 2019 um fast acht Millionen Euro gegenüber dem Vorjahr steigern und einen Gewinn von rund drei Millionen Euro erzielen. Das Reinigungsgeschäft macht beim Umsatz den Löwenanteil aus.

Doch der Markt ist hart umkämpft. Hinter Dussmann folgen der 1974 gegründete luxemburgische Familienbetrieb Netto-service mit rund 1 400 Angestellten, das dem französischen Geschäftsmann Franck Julien gehörende Facility-Management-Unternehmen Atalian (1 200 Angestellte), ISS Facility Services (800), Onet (650 Angestellte), Samsic, Comco und A.B.S.C. (alle um die 400 Mitarbeiter). Neben einem halben Dutzend weiterer Betriebe, die zwischen 100 und 200 Lohnempfänger/innen zählen, sind die meisten Reinigungsfirmen mit unter 100 Beschäftigten im Bereich der Klein- und Mittelbetriebe anzusiedeln.

Niedriglohnsektor Profitabel ist das Reinigungsgeschäft vor allem, weil die Angestellten mehrheitlich Niedriglohnpfänger/innen sind. Seit 1999 existiert zwar ein sektorieller Kollektivvertrag, der alle drei bis fünf Jahre erneuert wird, doch die darin festgehaltenen Bedingungen haben sich in den vergangenen 20 Jahren trotz Boom kaum verbessert. Das Abkommen, das im Januar 2020 ausgelaufen ist und seitdem auf Neuverhandlung wartet, teilt die Arbeitnehmer in drei Gruppen ein. Die Löhne in der ersten Gruppe, der die meisten Beschäftigten angehören, liegen knapp über dem unqualifizierten Mindestlohn. Gruppe zwei, in der die Gehälter geringfügig höher sind, steht nur den Fensterreinigern offen. Die dritte Gruppe ist den Vorarbeitern vorbehalten, die in etwa den qualifizierten Mindestlohn verdienen. Lohnerhöhungen aufgrund von zunehmendem Dienstalter sind für alle drei Gruppen selten. Die erste Erhöhung von einem Prozent erfolgt nach zehn Jahren, drei weitere folgen im Abstand von fünf Jahren. Nach 25 Dienstjahren ist demnach die maximale Lohnanpassung von lediglich vier Prozent im Kollektivvertrag erreicht.

Hinzu kommt, dass die Arbeitsanforderungen und der Druck auf die Angestellten nicht erst seit Beginn der Coronakrise steigen. Sei bis vor ein paar Jahren die Anzahl der in einem Gebäude einzusetzenden Mitarbeiter/innen noch in den Verträgen zwischen Reinigungsfirma und Kunde festgehalten worden, werde jetzt oft nur noch ein prozentualer Qualitätswert oder die Größe der zu reinigenden Fläche vereinbart, heißt es von der Gewerkschaft OGBL. Das führe dazu, dass die Firmen versuchen, diese Werte mit möglichst wenig Personal zu erreichen. Von Patronatsseite wird vor allem Kritik am Staat laut, der bei öffentlichen Ausschreibungen nur auf den Preis achte und stets dem billigsten Anbieter den Zuschlag erteile. Manche kleinere Betriebe würden daher bei öffentlichen Ausschreibungen erst gar nicht mehr mitmachen. Gewerkschaften fordern, dass bei Ausschreibungen nicht nur auf die Umweltverträglichkeit und die faire Produktion der verwendeten Putzmittel, sondern auch auf soziale und arbeitsrechtliche Kriterien geachtet wird.

„Durch den Konkurrenzdruck steigt der Arbeitstakt immer weiter an, viele Angestellte kommen mit der Arbeit nicht mehr hinterher“, beklagt Estelle Winter, Zentralsekretärin des Syndikats Private Reinigungsdienste beim OGBL. Wegen Teilzeitverträgen und häufiger Vertragstransfers zwischen einzelnen Firmen müssten die Angestellten oft lange Distanzen zwischen zwei Arbeitsorten zurücklegen. Diese Fahrtwege würden aber nicht als offizielle Arbeitszeit anerkannt und dementsprechend auch nicht vergütet. Nicht einmal die Kosten für die Fahrt, die häufig mit dem eigenen Wagen erfolgt, würden zurückerstattet, moniert Winter. Oft läge zwischen zwei Aufträgen, die im Allgemeinen vor Schichtbeginn und nach Feierabend ausgeführt werden müssen, eine Pause von

Mit ihren 4 280
Mitarbeiter/
innen ist die

Dussmann
Service sàrl. der
zweitgrößte

private
Arbeitgeber
Luxemburgs



mehreren Stunden, die nicht sinnvoll genutzt werden könne, bemängelt die Gewerkschafterin.

Prozessschlacht Estelle Winter hat lange Zeit selbst als Reinigungskraft gearbeitet, bevor sie Gewerkschaftssekretärin wurde. 1999 hatte sie gegen ihren damaligen Arbeitgeber Pedus geklagt und eine 20-prozentige Erhöhung ihres unqualifizierten Mindestlohns eingefordert, weil sie zehn Jahre in dem Beruf tätig war. Das Arbeitsgericht hatte ihr 2002 Recht gegeben. Obwohl Pedus das Urteil immer wieder anfocht, wurde es 2013 in letzter Instanz bestätigt. Von den 500 anderen Klagen, die Reinigungskräfte in den vergangenen 20 Jahren mit Unterstützung des OGBL angestrebt haben, waren jedoch nur eine Handvoll erfolgreich (vgl. *dLand* vom 1. Juli 2016). Alle anderen wurden vom Berufungsgericht zurückgewiesen. Dabei ist die Gesetzeslage eigentlich eindeutig: Artikel 222 des Code du Travail sieht vor, dass ein/e Angestellte(r), der/die nicht über einen CATP- oder DAP-Abschluss verfügt, nach zehn Jahren Berufserfahrung das Äquivalent einer Ausbildung erreicht und folglich Anrecht auf den qualifizierten Mindestlohn hat. Die Reinigungskräfte mussten vor Gericht aber alle einzeln nachweisen, dass sie in ihren zehn Jahren Berufsausübung nicht nur als gewöhnliche „Femme de charge“ tätig waren, sondern sich eine Reihe von Kompetenzen angeeignet haben, über die ein amtlicher „nettoy-eur de bâtiments“ angeblich verfügen muss. Prozessbeobachtern zufolge sei es für viele Beschäftigte wegen der fehlenden Dokumentation in der Arbeitspraxis von Reinigungskräften ein Ding der Unmöglichkeit, diesen Nachweis zu erbringen.

Die vom Gericht geforderten Kompetenzen wurden einer Liste entnommen, die im Rahmen einer CATP-Ausbildung (*Certificat d'aptitude technique et professionnelle*) zum Gebäudereiniger erstellt wurde. Diese dreijährige Ausbildung, die 1998 geschaffen wurde, haben *Land*-Informationen zufolge nur insgesamt drei Personen abgeschlossen. 2019 wurde dann per großherzogliche Verordnung eine neue, grenzüberschreitende Ausbildung zum Gebäudereiniger mit DAP-Abschluss (*Diplôme d'aptitude professionnelle*) eingeführt, doch besonders groß scheint die Nachfrage auch hier nicht zu sein. Die Handwerkskammer wirbt zwar damit, verweist für praktische Details aber an die Berufsberatungsstelle Maison de l'Orientation. Dort wusste man bis vor einigen Tagen noch nicht einmal, dass diese Ausbildung überhaupt existiert, geschweige denn, wo sie angeboten wird. Eine Anfrage an die Adem nach offiziellen Zahlen zu den Absolvent/innen blieb bis Redaktionsschluss unbeantwortet. Kenner des Sektors führen den Misserfolg der Ausbildung darauf zurück, dass die Reinigungsunternehmen Angestellte mit CATP- oder DAP-Diplom gar nicht erst einstellen würden, weil sie ihnen den qualifizierten

Mindestlohn zahlen müssten und ihnen daher zu teuer seien. Da die Anforderungen an die Reinigungskräfte ständig steigen, sie zum Teil sehr technische Aufgaben erfüllen müssen und mit speziellen Maschinen, Chemikalien und Desinfektionsmitteln arbeiten, bieten viele Betriebe interne Weiterbildungen an, die aber arbeitsrechtlich nicht mit der dreijährigen DAP-Ausbildung gleichzusetzen sind und folglich auch nicht zu einer Gehaltserhöhung führen. Der Verband der Reinigungsunternehmen (FEN) wollte sich auf *Land*-Nachfrage mit dem Verweis auf die laufenden Kollektivvertragsverhandlungen weder zur Ausbildung, noch zu anderen Angelegenheiten äußern.

Durch die diskriminierenden Gerichtsurteile und die mangelnden Aufstiegschancen ist der Reinigungssektor in den vergangenen 20 Jahren zu einem Musterbeispiel für institutionellen Rassismus und strukturellen Sexismus avanciert. Sein Erfolg basiert zum größten Teil auf der arbeitsrechtlich legitimierten Ausbeutung nicht-luxemburgischer Frauen. Laut der im April 2020 veröffentlichten Liser-Studie liegt der Anteil weiblicher Angestellter bei 83 Prozent und damit doppelt so hoch wie im Handel, in der Finanzindustrie oder im Bereich Technik und Wissenschaft. 95 Prozent der Reinigungskräfte haben nicht die luxemburgische Nationalität, mehr als die Hälfte sind Portugies/innen, elf Prozent stammen aus Drittstaaten. Der Anteil an befristeten Verträgen ist mit elf Prozent höher als in anderen Sektoren, während gleichzeitig die durchschnittliche Vertragslaufzeit wesentlich kürzer ist (zwölf Prozent der Beschäftigten haben einen befristeten Vertrag mit einer Laufzeit von unter einem Monat). Auch die Zahl der Teilzeitarbeitsverträge ist bedeutend höher als in anderen Wirtschaftsbereichen: Nur 34 Prozent sind in Vollzeit angestellt, fast zwei Drittel (58 Prozent) der Beschäftigten würden gerne mehr arbeiten (zum Vergleich: im Hotel-, Restaurant- und Gaststättengewerbe sind es lediglich 34 Prozent).

Widerstand Teile der Zivilgesellschaft wollen die Missstände im Reinigungssektor nicht länger hinnehmen. Der Widerstand hat sich in den vergangenen Jahren ausgeweitet. Frauenrechtsverbände und OGBL haben Infoveranstaltungen und Protestaktionen organisiert. Doch die Verhandlungen für einen neuen sektoriellen Kollektivvertrag sind in einer Sackgasse. Die Arbeitgeber hätten die Coronakrise als Vorwand genommen, um die Verhandlungen bis Ende 2021 auszusetzen, erzählt Estelle Winter im Gespräch mit dem *Land*. Das Argument der FEN laute, dass die Nachfrage der Kunden aufgrund von Telearbeit und Schließungen wegen des *Lockdowns* nachgelassen habe und die Zukunft noch ungewiss sei. Die FEN wollte sich auf Nachfrage nicht dazu äußern, doch in ihrem im Juli 2020 veröffentlichten

Durch die diskriminierenden Gerichtsurteile und die mangelnden Aufstiegschancen ist der Reinigungssektor in den vergangenen 20 Jahren zu einem Musterbeispiel für institutionellen Rassismus und strukturellen Sexismus avanciert. Sein Erfolg basiert zum größten Teil auf der arbeitsrechtlich legitimierten Ausbeutung nicht-luxemburgischer Frauen

Jahresabschluss zeigt die Firma Dussmann sich optimistisch, dass die Bilanzen – trotz der schwierigen Monate März bis Juni – ab dem zweiten Semester 2020 wieder sehr nahe an der normalen Aktivität sein werden. War im März, April und Mai noch ein Drittel bis ein Viertel der Dussmann-Belegschaft in Familienurlaub oder Kurzarbeit, war es im Juni nur noch ein Zehntel. Zahlen für die zweite Hälfte des vergangenen Jahres sind noch nicht einsehbar. Ein Verantwortlicher eines mittelgroßen Reinigungsbetriebs bestätigte gegenüber dem *Land*, dass die Anforderungen sich wegen der Pandemie zwar etwas geändert hätten, die Bilanz seiner Firma insgesamt aber stabil geblieben sei. Estelle Winter mutmaßt, dass manche Unternehmen ihr Umsatzziel wegen der gestiegenen Nachfrage nach Desinfektionsarbeit in Schulen, Spitälern, Altersheimen und anderen Strukturen sogar noch überschritten hätten. Dass es dem Sektor trotz Covid-19 gut gehe, lasse sich auch daran erkennen, dass sich alleine innerhalb des vergangenen Jahres 15 neue Reinigungsunternehmen in Luxemburg niedergelassen oder gegründet hätten.

Jean-Luc De Matteis, Mitglied des geschäftsführenden Vorstands des OGBL, spricht gegenüber dem *Land* von einem klassischen Umverteilungskampf. Der Reinigungssektor wachse seit Jahren, den Betrieben gehe es gut, die Margen seien

hoch, aber die Beschäftigten würden nicht an den Gewinnen beteiligt. „Gemessen an den Profiten sind die Reinigungskräfte deutlich unterbezahlt“, betont der OGBL-Zentralsekretär. Während der Coronakrise seien die Anforderungen durch neue Aufgaben noch einmal gestiegen. Deshalb wollen die national repräsentativen Gewerkschaften sich nun für eine deutliche Aufwertung des Kollektivvertrags einsetzen. Neben einer Verbesserung der Arbeitsbedingungen fordern OGBL und LCGB in erster Linie eine einmalige Prämie von zwei Prozent des Jahresgehalts (500 Euro) und zwei zusätzliche Urlaubstage für alle Beschäftigten in dem Sektor. Mittelfristig strebe der OGBL eine lineare Erhöhung der Löhne an, damit für die Beschäftigten zumindest die Aussicht bestehe, den qualifizierten Mindestlohn irgendwann erreichen zu können, heißt es von der Gewerkschaft. Der Verband der Reinigungsunternehmen sei aber bislang auf keine dieser Forderungen eingegangen und habe lediglich eine *Prime d'assiduité* vorgeschlagen, die die Gewerkschaften wegen der Mehrbelastung in der Coronakrise jedoch nicht als Belohnung, sondern als Selbstverständlichkeit erachten, erläutert Estelle Winter. Am 11. März rufen OGBL und LCGB zu einer Protestaktion vor der Handwerkskammer auf.

Aufstieg Der unqualifizierte Mindestlohn liegt seit seiner Erhöhung am 1. Januar bei 2 202 Euro (brutto) pro Monat, was einem Stundenlohn von 12,70 Euro entspricht. Der qualifizierte Mindestlohn beträgt rund 2 642 Euro (etwa 15 Euro pro Stunde). Besser als ihre Kolleg/innen aus dem Privatsektor haben es die Reinigungskräfte, die den Aufstieg in den kommunalen Sektor geschafft haben. Laut dem noch unter dem Vorsitz der vorigen Escher LSAP-Bürgermeisterin Vera Spautz ausgehandelten Kollektivvertrag für die Beschäftigten der Südgemeinden kommen sie auf einen durchschnittlichen Bruttolohn von rund 3 500 Euro (20 Euro pro Stunde). Die von einer Koalition aus CSV, Grünen und DP geführte Gemeinde Bettemburg ist vergangenes Jahr noch einen Schritt weiter gegangen und hat das Reinigungspersonal eine Klasse höher eingestuft. Die rund 50 Mitarbeiter/innen beziehen damit seit dem 1. Januar, bei einem Stundenlohn von um die 22 Euro, ein durchschnittliches Brutto-Monatsgehalt von über 3 800 Euro (bei einer Vollzeitstelle), wie Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) darlegt. Mit solchen Gehältern könnten die Privatunternehmen nicht mithalten, sagt ein Betriebsleiter gegenüber dem *Land*. Schon die planmäßige Erhöhung des Mindestlohns um 2,8 Prozent zum 1. Januar dieses Jahres hätte seine mittelständische Firma wegen geringer Gewinnmargen teilweise an die Auftraggeber weitergeben müssen. Die meisten Kund/innen hätten sich darüber nicht einmal beklagt. ●

Im Reinigungssektor liegt der Anteil der weiblichen Beschäftigten bei 83 Prozent



LEITARTIKEL

Back to the Future

Ines Kurschat

Er ist zurück, beziehungsweise war nie weg: Frank Engel, öffentlichkeitssuchender Parteichef der CSV, hat pünktlich vor dem Nationalkongress am 24. April seine Kandidatur erneuert. Dies mit einem Positionspapier, in dem Engel Parteifreundinnen und -freunden ein „gemeinsames Projekt für eine CSV für 2023“ vorschlägt. Es ist Engels Flucht nach vorne, ein PR-Stunt in eigener Sache. Seine Analyse der Lage der Partei: Die CSV solle antreten, um die Wahlen 2023 zu gewinnen. Das gehe nur mit einem neuen, statt mit dem alten Wahlprogramm. Inhaltlich bringt Engels „Deklinaton von großen Themen“ nicht viel Substanzielles, es ist ein Rückblick auf die Goldene Ära der CSV, als die Partei in der Regierungsverantwortung war. Dorthin soll sie zurück, beschwört Engel den „Lëtzeburger Dram“ in der Tradition eines Joseph Bech, Jacques Santer und Jean-Claude Juncker: für die gesellschaftliche Mitte, mit Blick für die „großen Zusammenhänge“, Pandemiegesetz, schlankem Staat und dem Versprechen von Wohlstand und Sozialagenda, die die Schwachen einschließt. Viel konkreter wird Engel nicht. Er will die Jugendpsychiatrie ausbauen, Nulltoleranz bei der Drogenbekämpfung, einen Bürgerrat einführen. Von der Erbschafts- oder Vermögenssteuer kein Wort. Luxemburg soll den Luxemburgern gehören. Den Zugang zur Staatsbürgerschaft will er an strengere (Sprach-)Kriterien knüpfen, Wachstum soll klimaneutral geschehen. Kurz: ein grün getünchter paternalistischer Wohlfühlpatriotismus. Oder eine Reise zurück in die Zukunft: in der Tradition des *Breede Wee*, aber mit neuen Gesichtern. Und ihm an der Spitze.

Denn Engels Angebot ist eine Attacke gegen die Fraktion, auch wenn Engel die Parteikolleg/innen mit keinem Namen erwähnt und mehrfach beteuert, keinen Streit und alles gemeinsam machen zu wollen. Es sei falsch, gegen ein Covid-Gesetz zu stimmen, das Maßnahmen vorsehe, „die wir prinzipiell auch wollen“. Man könne sich „nicht permanent hinter fehlenden Informationen verstecken“, so Engel. Wenn er schreibt, eine „lebendige Partei“ zu wollen, „die die Ambition, die Kompetenz, das Talent [...] hat, um eine Regierung zu bilden“, ist das eine kaum verhohlene Kritik an der heutigen Führungsriege. Ihn ausgenommen. Natürlich hat Engel sein Projekt nicht mit der Fraktionspitze und auch nicht mit Generalsekretär Paul Galles abgesprochen. Die Ironie des neuen Leitbilds, das Engel zu entwerfen verspricht, ist allerdings, dass er dem selbst am meisten im Wege steht.

Sicher hat der rhetorisch schlagfertige Parteichef seine Fans. Und er nutzt geschickt die anhaltende Führungsschwäche in der Partei aus: Bis heute ist es der CSV nicht gelungen, aus der Opposition heraus einen überzeugenden Gegenentwurf zu Blau-Rot-Grün zu entwerfen. Die CSV, da hat Engel recht, ist gefangen in einem konsensualistischen Klammergriff, der aus der Juncker-Zeit stammt und innerparteiliche Kontroversen zu erstickend worden. Teile der Partei sehnen sich offenbar weiterhin nach einer Art Über-Vater, der die Familie führt und auf den Tisch haut, wenn Kinder (und Frauen?) zu sehr aus der Reihe tanzen. Weil es aber in der Fraktion mit Martine Hansen und Claude Wiseler keine Basta-Typen gibt und es zugleich an einem Plan oder einem klaren Bekenntnis zu einem neuen Führungsstil fehlt, ist niemand da, der oder die die größte Volkspartei, aller Meinungsdivergenzen und Querschlägen zum Trotz, zusammenzubringen und die bohrenden Selbstzweifel dauerhaft zu vertreiben vermag.

Frank Engel wäre gerne dieser charismatische Kapitän. Bloß: Mit seinem Darstellungsdrang und seinen ständigen Kapriolen torpediert er Bemühungen, die Christlich-Sozialen zu einen, und sorgt selbst am meisten dafür, dass die CSV seit Monaten im Schlingerkurs über Schaumkronen und durch unruhige Gewässer irrt, statt mit Volldampf voraus neuen Landschaften entgegenzusteuern. Frank Engels Masche ist immer die gleiche: Er schlägt überraschend Lärm, und die anderen müssen dann nachziehen. „Wir müssen unsere Partei den Mitgliedern zurückgeben“, schreibt der Parteipräsident. Ein Schelm, wer bei der Formulierung Böses denkt.

GESUNDHEIT

Op Lënster fir eng IRM

Auf [wort.lu](#) protestierte der Ärzteverband AMMD am Mittwoch dagegen, dass die Fondation Hôpitaux Robert Schuman mit dem Junglinster Schöfferrat ein *Memorandum of Understanding* über die Schaffung einer lokalen Poliklinik abgeschlossen hat. Dort sollen Radiodiagnostik, darunter IRM-Analysen (Foto: Sven Becker), weitere ärztliche Disziplinen sowie Prävention angeboten werden. Trage die Schuman-Stiftung diese Einrichtung, sei das ein Engagement eines großen Investors, wie die AMMD es durch die Schaffung von Ärztesellschaften als Träger für *Centres médicaux* verhindern wolle, so ihr Präsident Alain Schmit. Denn dann würden Ärzt/innen von dem Träger angestellt und verlören ihre Unabhängigkeit. Und eigentlich diskutierte der *Gesondheetsdësch* noch über die Versorgungslandschaft. Doch die kommerziell agile Stiftung scheint lediglich Gelegenheiten zu ergreifen, denen die AMMD mit ihrem Argumentieren für Auslagerungen von Aktivitäten aus Spitälern den Boden bereitet hat. Sowohl das Junglinster Projekt als auch der Protest der AMMD setzen nun die Gesundheitsministerin unter Druck zu erklären, wie sie sich das künftige Angebot vorstellt. Das interessiert auch ihre Partei. In den Reihen der LSAP ist die Neugier verbreitet, die politischen Präferenzen Paulette Lenerts zu kennen, die sich vor allem als Pandemie-Managerin profiliert. Ex-Minister Mars Di Bartolomeo will per *expressis-verbis.lu* angeblich „akribisch recherchierte Informationen aus sorgfältig geprüften und absolut neutralen Informationsquellen“ bringen. Die Initiator/innen, zu denen die frühere RTL-Finanzkommentatorin Nathalie Meier zählt, wollen zur „Deeskalation in unserer Gesellschaft“, einer „konstruktiven Debatte“ und der „Förderung von Eigenverantwortung und Selbstbestimmung“ beitragen, in einer Zeit, die Wickler „ein bisschen spooky“ findet. Diskussionswürdig scheint vor allem das Corona-Krisenmanagement: Beiträge hinterfragen die Schutzwirkung von Masken und andere sanitäre Maßnahmen. Auf dem Site wird zum Infektiologen Didier Raoult verlinkt, in seiner Zunft umstritten, weil der Franzose im März 2020 fälschlicherweise behauptet hatte, mit der Malaria-Prophylaxe Hydroxychloroquin das Leiden von Covid-19-Patient/innen mildern zu können. Seine Aussage, seine Behandlungsmethode sei von der American Medical Association autorisiert worden, stellte sich als falsch heraus. Journalismus gibt es bei *expressis-verbis.lu* nicht, die Texte sind nicht signiert, die Autor/innen nicht dem Pressekodex verpflichtet. Die Plattform ist eines von mehreren Projekten, die Leuten „wieder ein unbeschwertes Lachen“ erlauben sollen. ik

P E R S O N A L I E N

Tom Dominique,

Direktor der Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) und seit 1. März neuer Präsident des Wirtschafts- und Sozialrats, würdigte das Gremium im *RTL-Radio* als „ruhenden Pol“ für den Sozialdialog, sah sich aber gezwungen, seinem Vorgänger Jean-Jacques Rommes zu widersprechen. Dieser hatte gegenüber *paperjam.lu* nicht als scheidender CES-Präsident, sondern „privat“ erklärt, die Hoffnung verloren zu haben, dass „eine im Jahr 2030 drohende Rentenmauer“ sich vermeiden lasse. Dominique verwies auf die Ende des Jahres fällige aktuarielle Analyse des Rentensystems durch die IGSS. Sie werde neue Informationen liefern. pf

Blog



Christiane Wickler,

Inhaberin des Pall Centers in Oberpallen und Ex-Grüne, ist eine von insgesamt „gut zwanzig“ Anwält/innen, Unternehmer/innen, Ärzt/innen, Ökonomen, die auf *expressis-verbis.lu* angeblich „akribisch recherchierte Informationen aus sorgfältig geprüften und absolut neutralen Informationsquellen“ bringen. Die Initiator/innen, zu denen die frühere RTL-Finanzkommentatorin Nathalie Meier zählt, wollen zur „Deeskalation in unserer Gesellschaft“, einer „konstruktiven Debatte“ und der „Förderung von Eigenverantwortung und Selbstbestimmung“ beitragen, in einer Zeit, die Wickler „ein bisschen spooky“ findet. Diskussionswürdig scheint vor allem das Corona-Krisenmanagement: Beiträge hinterfragen die Schutzwirkung von Masken und andere sanitäre Maßnahmen. Auf dem Site wird zum Infektiologen Didier Raoult verlinkt, in seiner Zunft umstritten, weil der Franzose im März 2020 fälschlicherweise behauptet hatte, mit der Malaria-Prophylaxe Hydroxychloroquin das Leiden von Covid-19-Patient/innen mildern zu können. Seine Aussage, seine Behandlungsmethode sei von der American Medical Association autorisiert worden, stellte sich als falsch heraus. Journalismus gibt es bei *expressis-verbis.lu* nicht, die Texte sind nicht signiert, die Autor/innen nicht dem Pressekodex verpflichtet. Die Plattform ist eines von mehreren Projekten, die Leuten „wieder ein unbeschwertes Lachen“ erlauben sollen. ik

P O L I T I K

Beamte sind solidarisch

Das am gestrigen Donnerstag von der Staatsbeamtengewerkschaft CGFP mit dem Minister für den öffentlichen Dienst, Marc Hansen (DP), unterzeichnete neue Gehälterabkommen ändert nichts am Punktwert der Gehälter. Die CGFP erklärte anschließend, in einer „noch nie

dagewesenen Pandemie“ habe sie „erneut Vernunft walten lassen“ und „als zuverlässiger Sozialpartner auf strukturelle finanzielle Verbesserungen verzichtet“. Stattdessen sieht das neue Abkommen eine Reihe punktueller Maßnahmen vor. So sollen zum Beispiel die unteren Beamtenkarrieren harmonisiert, das System zur Laufbahn-Bewertung überprüft, Telearbeit im öffentlichen Dienst durch eine großherzogliche Verordnung geregelt werden. Das Gehälterabkommen gilt bis Ende 2022. pf

Demnächst Näheres

Welche Sektoren wie viel dazu beitragen sollen, das nationale Treibhausgasaufkommen bis Ende 2030 um 55 Prozent gegenüber dem von 2005 zu senken, soll Ende dieses Monats feststehen. Der im vergangenen Jahr von der Regierung angenommene Energie- und Klimaplan sieht lediglich Richtwerte vor; verbindliche Ziele für sechs Sektoren vom Transport bis zur Landwirtschaft und eine „Trajektorie“ bis 2030 sollen in eine Ausführungsbestimmung zum Klimagesetz geschrieben werden. pf

„Hartes Outsourcing“

Ein Gesetzentwurf, den DP-Familienministerin Corinne Cahen am 27. Januar in der Kammer deponiert hat, soll es der mit Steuergeldern finanzierten öffentlichen Einrichtung Servior erlauben, eigene kommerzielle Unternehmen im Bereich der Logistik, Technik, Restauration und Verwaltung zu schaffen und sich an solchen zu beteiligen. Der OGBL zeigte sich am Donnerstag schockiert: Diese neue Praxis würde es Servior ermöglichen, große Bereiche seiner bisherigen Tätigkeiten zu externalisieren und damit „hartes Outsourcing“ zu betreiben. Dies sei nicht nur ein Angriff auf den SAS-Kollektivvertrag, sondern werde auch dazu führen, dass die Qualität der Dienstleistungen in den Alters- und Pflegeheimen spürbar abnehmen werde, sagte Zentralsekretär Pitt Bach, der

die Regierung dazu aufforderte, den Entwurf zurückzuziehen. Ansonsten würden gewerkschaftliche Aktionen folgen. Dass der OGBL insbesondere im Pflegebereich seine Mitglieder mobilisieren kann, hat er in den vergangenen Jahren hinlänglich bewiesen. ll

P A N D E M I E

Impfen und Testen

Während das Covid-Infektionsgeschehen allmählich wächst, die Sieben-Tage-Inzidenz am Mittwoch mit 176 angegeben wurde, die Zahl der mit Covid Hospitalisierten mit 84 ähnlich lag wie Anfang Januar, die der Intensivpatienten mit 20 noch relativ niedrig, dreht die politische Diskussion sich stark um Schnelltests. Auch um jene, die sich zum Selbsttest eignen. Vergangene Woche war auf einer Pressekonferenz erklärt worden, das LNS validiere solche Tests noch. Das dauert manchen Regierungsmitgliedern zu lange: Sie fürchten, die Tests, die als „Game Changer“ gelten, könnten bald ausverkauft sein. Die CSV sorgt sich ebenfalls darum, aber auch um die „Impflogistik“. Am Montag forderte sie eine Diskussion über eine „intelligente Exit-Strategie“ sowie darüber, ob Geimpften gewisse Freiheiten zugestanden werden sollten. pf

Noch ungeimpft



Man könnte meinen, dass Krankenfleger/innen von Labors, die Abstriche für PCR-Tests vornehmen, bereits gegen das Coronavirus geimpft sind.

Tatsächlich aber erhielten die Privatlabors ebenso wie das LNS vor einem Monat vom Gesundheitsamt zunächst den Bescheid, so prioritär nicht zu sein, können seit zwei Wochen über *guichet.lu* aber Impftermine für Personal beantragen, das Kontakt mit Patient/innen oder deren Probenmaterial hat. Zwei Labors zumindest, mit denen *d'Land* Kontakt hatte, warten auf die Termine noch (Foto: sb). pf

G E S U N D H E I T

Weiter verhandeln

Dass LSAP-Sozialminister Romain Schneider in eine Verordnung über die Rückerstattung von Psychotherapien durch die CNS erst ganz strenge Regeln schreiben wollte, dann aber keine festlegte, ist ein Kniff: CNS und Therapeutenverband Fapsylux sollen unter sich weiterverhandeln können. So soll es eigentlich laufen zwischen Kasse und Dienstleistern, doch 2018 konnten CNS und Fapsylux sich nicht in der gesetzlich vorgesehenen Frist einigen. Da auch eine Schlichtung nicht half, musste der Minister Regeln festlegen, was bis dahin noch nie nötig war. Nun aber können CNS und Fapsylux darüber verhandeln, ob sie verhandeln, anschließend ernst machen und notfalls erneut schlichten lassen. Da beide sich 2018 beinahe geeinigt hätten, könnte vielleicht noch dieses Jahr eine Psychotherapie-Konvention abgeschlossen werden. Dann würde Romain Schneiders Verordnung durch sie ersetzt. pf

« Des graines pour être là »

France Clarinval



Une famille de deux enfants (avec deux mamans)

Le même panier Passés les remous sur la terminologie de « l'autre parent de naissance » qui a déclenché un raz de marée haineux vis-à-vis de Sam Tanson (déi Gréng), ministre de la Justice, le projet de loi 7674 créant un cadre pour l'accès à la connaissance de ses origines, non seulement pour les enfants adoptés (qu'ils soient issus de l'adoption internationale ou d'un accouchement sous secret), mais aussi pour ceux nés d'une procréation médicalement assistée (PMA) avec un tiers donneur, continue à poser des questions et à faire débat.

Le fait que les enfants adoptés aient un besoin impérieux de connaître leurs origines et de comprendre le geste (souvent désespéré) qui a conduit leurs parents de naissance à les abandonner fait globalement l'unanimité auprès des spécialistes de l'enfance. En revanche, la question de l'accès à la connaissance de ses origines dans les cas d'enfants nés à la suite d'une PMA a été tranchée diversement dans les différents pays : la France penche pour l'anonymat des donneurs alors que l'Allemagne impose la connaissance de leur identité. Le Luxembourg est en train d'opter pour l'obligation de la connaissance de l'identité du ou des donneurs. Le projet de loi indique donc que « les auteurs du projet parental sont obligés de procéder à la déclaration spontanée des informations (...) dont l'identité du ou des tiers donneurs y compris nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité(s), adresse actuelle, état civil. » (Interrogée par le *Land*, la ministre de la Justice a précisé que le numéro de référence du dossier du donneur permettant de l'identifier suffirait). Les données sont conservées auprès du ministère de l'Éducation et de la Jeunesse et sont accessibles aux enfants lorsqu'ils deviennent majeurs, s'ils en font la demande.

Cecilia et Astrid sont les mamans d'Olivia, six ans et Lores, trois ans et aiment à rappeler qu'elles forment « une famille classique, mais qui n'avait pas tous les ingrédients pour concevoir des enfants ». « Il est bien évident qu'Astrid n'est pas le papa de nos enfants. Il n'est pas envisageable de leur cacher qu'ils ont été conçus avec un don de sperme », s'empare Cecilia quand elle lit qu'« il appartiendra toujours aux parents sociaux de dire la vérité de la conception à leur enfant ». Elle s'étrangle devant le terme « d'orphelin génétique » repris dans l'exposé des motifs et ne veut pas attendre parler de l'enfant comme « acteur faible » de cette situation. « Je comprends parfaitement qu'on aide les enfants qui ont subi le traumatisme de l'abandon ou du deuil, mais les enfants nés d'une PMA, sont au contraire ardemment désirés, la loi ne devrait pas les mettre dans le même panier. » Quand le texte estime que les enfants ont besoin d'une protection, elle répond « je veux protéger mes enfants d'un traumatisme ou d'une déception face à un donneur qui pourrait avoir un impact sur leur vie. » Cecilia ne décolère pas : « Plus je pense au projet de loi, plus j'enrage de me dire que le législateur fait entrer la possibilité d'un troisième parent dans ma famille ». De son côté, la ministre de la Justice objecte que « les enfants se sont vus imposer une situation sur laquelle il n'ont aucun contrôle ». Elle ajoute qu'il « n'appartient à personne de prendre ces décisions pour autrui. Il ne faut pas penser aux enfants juste maintenant, mais aux adultes qu'ils deviendront et qui se poseront des questions sur leurs origines. »

« Plus je lis le texte, plus j'ai l'impression que la loi peut faire entrer un troisième parent dans ma famille »

Catalogue À cause de sa petite taille, le Luxembourg n'a de banque ni d'ovules ni de sperme, le risque de consanguinité étant trop élevé. Comme l'écrasante majorité des femmes ayant recours à un don de sperme, Cecilia et Astrid ont fait appel à Cryos, une banque de sperme danoise qui compte environ 800 donneurs, dont 300 « avec identité révélée ». Selon l'entreprise, seuls dix pour cent des candidats sont acceptés comme donneurs de sperme après un questionnaire sur les antécédents médicaux et familiaux, une évaluation psychologique, un examen clinique et un dépistage des maladies infectieuses et héréditaires ainsi qu'un test de la qualité du sperme. « Nous avons une relation de confiance avec cette banque de sperme qui pratique toutes les analyses nécessaires et qui exige un suivi des naissances pour bloquer ou écarter les donneurs en cas de problème », détaille le docteur Caroline Schilling, cheffe de service clinique du Service national de PMA au sein du CHL.

« On s'inscrit sur le site et on procède à une recherche par critères, comme sur un catalogue », racontent Sandrine et Deborah, les mamans de Louis (bientôt cinq ans) et Arthur (17 mois), passées par la même société. « Symboliquement, on a recherché la couleur des cheveux et des yeux de Sandrine, puisque son patrimoine génétique serait absent ». Qu'ils soient anonymes ou non, les dossiers des donneurs tels que nous avons pu en consulter offrent diverses informations qui permettent à futurs parents d'orienter leur choix : caractéristiques physiques et ethniques du donneur, de ses parents et grand-parents, niveau d'études, profession, loisirs, sports... Le donneur répond à une quantité de questions classiques (couleur, animal, nourriture, film, musique... préférés) ou parfois surprenantes comme « quel est votre meilleur souvenir de vacances ? » ou « que préférez-vous dans votre pays ? ». Il peut laisser une photo de lui bébé et une lettre aux « clients » et aux enfants. Ainsi, l'un, resté anonyme, explique qu'il se considère « ni plus ni moins qu'un donneur de sang » alors que l'autre, qui accepte que son identité soit révélée, avoue « je ne sais pas quoi t'écrire car nous ne nous rencontrerons pas », tout en ajoutant « ne te sens jamais inopportun de frapper à ma porte. »

« Il ne faut pas se leurrer, la plupart des donneurs font ça pour l'argent », tempère Delphine, la maman, avec Rachel, d'Hortense (cinq ans) et Madeleine (trois ans), également clientes de Cryos. Elles ont fait le choix d'un donneur « avec identité révélée » (après les 18 ans de l'enfant, s'il en fait la demande), « parce qu'on ne voulait pas de secret ». « Ce donneur n'a pas de droit sur nos filles, mais le jour où elles veulent savoir, elles n'auront pas besoin de retourner tout le Danemark pour espérer le trouver. » En attendant, les deux gamines ne posent pas de questions sur leur géniteur, mais leurs mamans s'y préparent : « On trouvera les réponses les plus franches et les plus

adaptées à leurs âges quand les questions viendront et on se fera aider par des professionnels si c'est nécessaire », suggère Delphine qui regrette cependant que les livres, les films ou les jeux pour enfants n'offrent généralement que des modèles de parents hétérosexuels.

Trois graines « On ne voulait pas risquer qu'une tierce personne puisse s'immiscer dans notre famille », rembobinent Sandrine et Deborah qui ont fait appel à un donneur anonyme. « Mais, avec le recul, on se rend compte qu'on ne s'est pas mises à la place des enfants qui chercheront peut-être à savoir qui était le donneur », regrettent-elles. Pour elles aussi, les réponses viendront avec les questions et l'état actuel des explications semble convenir aux enfants : Pendant notre interview, leur fils Louis intervient pour nous raconter, avec ses mots d'enfant, « on a dû demander trois graines pour que je puisse être là. » Les mamans précisent que trois essais d'insémination ont été nécessaires pour que Deborah soit enceinte, ce qui est généralement le cas. « On recommande d'acheter trois à quatre paillettes à la banque de sperme, car le coût du transport est élevé et cela permet de garder des paillettes pour un deuxième enfant », détaille docteur Caroline Schilling. Il faudra compter autour de 1 200 euros, les dons avec identité révélée étant plus chers que les anonymes. Les frais médicaux liés à l'intervention de PMA et au suivi de grossesse sont remboursés par la CNL.

À travers les témoignages de ces trois familles, trois expériences et trois avis se font entendre. De son côté, docteur Caroline Schilling conseille aux porteurs de projets de PMA d'avoir recours à un donneur non-anonyme pour « ne rien cacher aux enfants et ne pas fermer la porte aux questions. » Elle va donc dans le sens du projet de loi et est généralement suivie. En revanche, elle regrette l'article qui oblige les auteurs du projet parental à se signaler auprès du ministère compétent : « pourquoi veut-on avoir un relevé des couples qui font appel à la PMA ? » Selon les chiffres que nous a transmis le docteur Schilling, en 2019, sur les 1 051 interventions de PMA (750 fécondations in vitro et 301 inséminations), 143 ont été réalisées avec sperme de donneur tiers (parfois plusieurs essais pour les mêmes parents au cours de la même année). 41 pour des couples hétérosexuels, 48 pour des femmes célibataires et 54 pour des couples de femmes. « Ces 143 cycles de stimulation ont donné lieu à 22 accouchements et qui ont permis la naissance de 25 enfants (car trois grossesses gémellaires) ». Cela représente à peine 0,4 pour cent des naissances au Luxembourg, « et encore, il y a de plus en plus de femmes qui viennent de Belgique ou de France (où la PMA pour toutes vient d'être rejetée par le Sénat, ndlr). »

D'autres questions sont encore soulevées : que fait-on des paillettes surnuméraires anonymes qui ne pourront plus être utilisées après l'adoption de la loi ? Comment se règle la filiation si la maman qui n'a pas accouché n'adopte pas l'enfant ? Le donneur pourrait-il revendiquer la paternité ? « Ces questions dépassent le cadre du présent projet de loi et les compétences du ministère de la Justice. C'est un sujet de bioéthique qui va être travaillé au sein du ministère de la Santé », indique Sam Tanson. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Kinder- und Hauskatechismus

Neulich stellte Umwelt-, Klima- und Nachhaltigkeitsministerin Carole Dieschbourg eine Broschüre *Préparer et préserver l'avenir* vor. Es ist die volkstümliche Zusammenfassung des dritten Nationalen Plans für eine nachhaltige Entwicklung. Im Vorwort mahnt die grüne Ministerin, dass neben der Corona-Seuche andere Krisen drohten: Armut und Ungleichheit, der Verlust der Artenvielfalt und die Klimaveränderung. Doch es gebe Lösungen. Man soll „penser et consommer de manière circulaire, permettre à notre planète de se régénérer et assurer une répartition équitable des ressources naturelles“ (S. 3). Dann folgt ein Katechismus.

Ein Katechismus ist eine Zusammenfassung von Glaubenssätzen, oft in Form von FAQ. Es ist weiter eine Anleitung, wie der Einzelne sich seine Erlösung durch Tugendhandlungen verdienen kann. *Kartchëssém* genießen hierzulande anhaltende Beliebtheit: Hubert Reulandt druckte 1624 am Krautmarkt einen ersten „brief et clair Catechisme“ mit „[i]nstructions chrestiennes, et pratiques de bien vivre en l'estat secvlier“. Im Laufe der Jahrhunderte folgten Dutzende Ausgaben von Scouville, Canisius, Cusanus, Fleury, de Feller und selbst Ponce Cercelet, Victor Tedesco und Samuel Hirsch.

In einer Presseerklärung teilte das Climate Accountability Institute aus Colorado am 9. Dezember mit, dass „the Top Twenty companies have collectively contributed [...] to 35% of all fossil fuel and cement emissions worldwide since 1965“. 100 Konzerne seien für 71 Prozent aller Treibhausgase verantwortlich, meldet das Institut. Um die Umwelt rasch und effizient zu retten, müsste folglich bei der großindustriellen Produktion angefangen werden.

Dagegen rät ein Katechismus, dass jeder Christenmensch im Kleinen bei sich selbst anfängt, „1. Économisez de l'électricité en branchant vos appareils sur une multiprise [...] 2. Privilégiez les trajets à pied, à vélo ou avec les transports en commun [...] 3. Le recyclage du papier, du plastique, du verre et de l'aluminium limite la taille des décharges [...] 4. Prendre l'habitude de faire vos courses avec vos propres sacs réutilisables [...] 5. Privilégiez la consommation d'aliments de saison, produits dans la région et issus de l'agriculture biologique [...] 6. Quand cela

est possible, faites vos courses dans le quartier“ und so fort (S. 6-11).

Bagatelmaßnahmen versprechen dem Einzelnen Erlösung aus dem ökologischen Sündenpfehl, dem verpesteten irdischen Jammertal. Angesichts des Umfangs und der Dringlichkeit der ökologischen Krise hätte Max Weber sie als „rein rituelle Kulthandlungen und Zeremonien“, nicht als Teile „einer Ethik der guten Werke“ bezeichnet (*Grundriß der Soziologie*, II., S. 321).

Bagatelmaßnahmen sind rituelle Tugendhandlungen, die Erlösung aus dem ökologischen Sündenpfehl versprechen

Die Heilsmethodik des Lichtlöschens, des Fleischverzichts und des Einkaufs im Bioladen an der Ecke, die Selbstkasteiung mit Jutetasche statt Cilicium sind moderne Varianten der katholischen Fastenregeln und Almosengebote. Sie sollen im Kampf gegen die Umweltzerstörung kollektives Handeln durch die Beschränkung individueller Einkehr und Buße verhindern.

Aus der in einigen kapitalistischen Staaten des 19. Jahrhunderts begonnenen Verheerung der natürlichen Lebensgrundlage durch die Externalisierung von Produktionskosten wurde eine anthropologische Frage gemacht. Das Anthropozän hieß früher Erbsünde. Auf die politische Frage der Umweltkrise gibt die Regierung den Fabriken und Raffinerien baren Klassen eine soteriologische Antwort. Nicht aus klerikalen, sondern aus liberalen Beweggründen: Die Nachhaltigkeit der gesellschaftlichen und wirtschaftlichen, der Besitz- und Machtverhältnisse soll gewährleistet bleiben, auch wenn die Gewässer kippen. Religion dient stets der Legitimierung sozialer Ordnung. Die unsichtbare Hand Gottes ist diejenige des Marktes. Konsumbeschränkungen sollen die ungehemmte Produktion gewährleisten. Das Umweltministerium verbietet nicht Teslas, sondern bezuschusst sie. ● Romain Hilgert



Die Heilsmethodik des Lichtlöschens und des Fleisch-

verzichts sind moderne Varianten der katholischen

Fastenregeln und Almosengebote

Die allerwichtigste feministische Tugend sei die Geduld, schrieb die *Spiegel*-Kolumnistin und Feministin Margarete Stokowski. Und zitierte die lang verstorbene bürgerliche Vorkämpferin in Deutschland, Hedwig Dohm: „Man kommt sich auf dem Gebiet der Frauenfrage immer wie ein Wiederkäufer vor.“

Déjà-Vu-Erlebnisse sind dieser Tage garantiert: Betriebsamkeit in Institutionen, die sich professionell für Gleichstellung einsetzen, oder wie es die zuständige Ministerin Taina Bofferding (LSAP) nennt: Gleichstellung von Frauen und Männern. Am Mittwoch lud sie zum Tag gegen Gewalt ein: Frauennotruf, Polizei, Staatsanwaltschaft, Planning familial und andere berieten über ein Zentrum für Opfer sexueller Gewalt. Am 8. März um 17 Uhr folgt die zweite Auflage des *Fraestreik*: Ein Bündnis von Frauenrechtsvereinen, Gewerkschaften und anderen wird (mit sanitären Schutzauflagen) vom Luxemburger Hauptbahnhof in Richtung Stadtmitte marschieren. Die Femmes socialistes sind dabei, „weil sich vor allem bei der Verteilung der Fürsorge-Arbeit zu wenig tut“, wie FS-Präsidentin Maxime Miltgen sagt. Der OGBl sowieso, der unter Präsidentin Nora Back seine Frauenabteilung ausgebaut hat.

Femvertising Die breite Mobilisierung kann aber nicht darüber hinwegtäuschen, dass die Frauenfrage derzeit eine ambivalente Phase durchmacht: Nachdem der westliche Feminismus über #MeToo und die Popkultur den *Mainstream* erreicht hat, wirkt er hierzulande antriebssschwach. Den Streik 2019 unterstützten knapp 2 000, wie viele Frauen und Männer wird die zweite Auflage bringen – zumal in Pandemiezeiten? Zu welchen Verbesserungen führte der Protest? In Lateinamerika und Asien mobilisieren Frauen Riesenmassen: gegen (tödliche) Beziehungsgewalt in Chile und Mexiko, gegen patriarchale Bevormundung und für die Legalisierung von Abtreibung in Argentinien. In Europa ist die Lage durchwachsen: In Polen protestierten kürzlich tausende Frauen und Männer, allerdings gegen einen *Rollback*. Die erzkonservative Regierung hat das Abtreibungsgesetz verschärft, das jetzt einem völligen Verbot gleichkommt. In Ungarn beschränkt Rechtspopulist Victor Orbán mit seiner „christlichen“ Verfassungsreform Familie auf eine „Vereinigung zwischen einem Mann und einer Frau“ und verbietet homosexuellen Paaren, Kinder zu adoptieren.

Gramegnas Minute of Fame Und in Luxemburg? Hier scheint die Zeit still zu stehen. Im Landesbericht zu 25 Jahre Peking, jener Weltfrauenkonferenz, die 1995 die Frauenförderung auf die Weltagenda gehievt hat, zeichnet die Gleichstellungsministerin ein rosarotes Bild: Die Verankerung des Gleichstellungsgrundsatzes in die Verfassung 2006, das Belästigungsverbot im Arbeitsrecht, die Umsetzung der Istanbul Konvention 2018 gegen Gewalt. Der Rückblick ist fast hundert Seiten dick und dass er sich wie eine einzige Erfolgsstory liest, liegt daran, wie weit das CSV-LSAP-geführte Luxemburg damals zurücklag: 1998 wurde das Frauenministerium ins Leben gerufen, erste Verbesserungen folgten bei der Erwerbsarbeit und der Vereinbarkeit von Beruf und Familie. Für Blau-Rot-Grün flexibilisierte DP-Familienministerin Corinne Cahen den Elternurlaub und führte den Vaterurlaub ein. Unter Bofferdings Vorgängerin Lydia Mutsch (LSAP) wurde das Lohngleichheitsgesetz verabschiedet. Sogar der Finanzminister hatte seine *Minute of Fame*: Pierre Gramegna (DP) senkte 2019 die Steuer für Frauen-Hygieneartikel von 17 auf drei Prozent ab. Feminismus sei eine transversale Angelegenheit, so Bofferding im Vorwort zum Aktionsplan, aber was hat sie in den zwei Jahren Amtszeit konkret erreicht? Die Erwartungen an die Escherin und LSAP-Politikerin, der mit Vizepremier Dan Kersch ein einflussreicher Mentor in die Steigbügel half, und die sich selbst als Feministin bezeichnet, sind hoch.

Absichtserklärungen Doch schon ihr erster Wurf reichte nicht sehr weit. Mit enormer Verspätung, der letzte lief 2018 aus, legte sie im Covid-Sommer 2020 einen hübsch gelayouteten Aktionsplan in inklusiver Sprache vor, der sowohl von Frauenorganisationen, der Menschenrechtskommission und von Zeitungskommentator/innen kritisch goutiert wurde: Schöne Absichtserklärungen, aber kaum präzise Maßnahmen, schon gar keine verbindlichen Fristen zur Umsetzung oder klar bezifferte Kosten. „Das Lohngleichheitsgebot bleibt zahnlos, solange Unternehmen nicht verpflichtet sind, Auskunft über die Gehälter zu geben, die sie bezahlen“, sagt Michelle Cloos vom OGBl. Sie verweist auf Island: Die dortige Regierung schickt Prüfer/innen in Unternehmen, um zu kontrollieren, ob sie männliche und weibliche Angestellte gleich vergüten.

Wer im Haushaltsentwurf von 2021 nach Fördermaßnahmen zur Gleichstellung sucht, findet in den anderen Ministerien, abgesehen von der Erziehung und der Familie, kaum solche. Die *Cellules de compétence* ebenso wie verpflichtende Weiterbildungen der Verwaltungen zu Gleichstellungsfragen wurden von Blau-Rot-Grün als Auslaufmodell gekappt; Bofferding will jetzt „Gender-Beratende“ einführen. Aber wenn die Ministerin nicht einmal ihre eigene Partei LSAP zur inklusiven Sprache zu überzeugen vermag, wie will sie dann ihre Kabinettskolleg/innen

nen dazu bringen, die Geschlechterperspektive systematisch in allen Politikfeldern zu berücksichtigen? Die Steuerverwaltung beispielsweise verschickt stur die jährliche Aufforderung zur Steuererklärung an den Mann im Haushalt, selbst wenn dessen Name alphabetisch hinter dem der Frau liegt und sie das meiste Geld verdient.

Systemrelevante Fürsorge Nun hat die Covid-19-Pandemie den Fahrplan kräftig durcheinandergewirbelt. Das Gleichstellungsministerium hat eine zusätzliche Hotline für Frauen in Not ins Leben gerufen: Doch weder ist sie an 24 Stunden und sieben Tagen erreichbar, noch wurde das Personal verstärkt: Es sind dieselben Frauen, die sowieso am Limit arbeiten. Betroffene verweilen wegen der großen Wohnungsnot zudem länger in den Zufluchts-Unterkünften. Für 60 000 Euro wurde ein Angebot für die Täter/innen ins Leben gerufen, ein Theaterstück soll über häusliche Gewalt aufklären.

Frauen und Männer, die in Spitälern und Heimen Überstunden leisten, um den Corona-bedingten Personalausfall aufzufangen, und dann nachhause eilen, um in der Familie zu helfen, wurde zu Beginn der Pandemie eifrig beklatscht, Politiker/innen gleich welcher Couleur beschworen „Systemrelevanz“, auch Bofferding. Doch den idealen Moment, die ungleiche Verteilung der Fürsorgearbeit in der Gesellschaft an-

Systemrelevante
Fürsorgearbeit ist keine
Chef(innen)sache

zugehen und mit konkreten Maßnahmen gegenzusteuern, hat die ehemalige OGBl-Angestellte nicht beim Schopfe ergriffen, was bei ehemaligen Kolleginnen für Erstaunen und Frust sorgt. Während der *Gesondheitsdösch* Pisten diskutiert, wird privates Putzpersonal in den Spitälern nicht vorrangig geimpft, obwohl es an vorderster Front steht. Zukunft und Stellenwert der systemrelevanten *Care*-Arbeit wurden weder von Bofferding, Dan Kersch noch sonst wem zur Chefsache erklärt. Das zu thematisieren, überlässt man den streikenden Frauen.

Premier Xavier Bettel (DP) erklärte sich für nicht zuständig. Bofferdings geplantes Gleichstellungs-Observatorium soll jetzt Abhilfe bei den Datenlücken schaffen. Luxemburg fällt in europäischen und internationalen Vergleichen immer wieder negativ auf, weil es die nötigen Zahlen nicht liefert. Eine Ent-

schuldigung dafür, dass die Dreierkoalition bei der Gleichstellung nur in Tippelschritten vorankommt, ist das nicht, vermochte sie doch wegen Covid-19 tief in Freiheitsrechte einzugreifen, nicht selten ohne die Einschnitte mit Daten unterfüttern zu können.

Sensibilisierung über alles Der Fokus liege sehr auf Kampagnen und Sensibilisierungsarbeit, bemängeln Cid Fraen an Gender, Frauenrat CNFL und Menschenrechtskommission unisono. Es stimmt: An Video-Kampagnen, Festivals und Broschüren fehlt es auf der Mega-Ministeriumsseite nicht; das Gros stammt aus den vergangenen vier Jahren. Wenn Bofferding für Kampagnen spricht, klingt es oft kontrolliert und steif. Zum 25. Jahrestag der Peking Erklärung forderte sie in einer leeren Rotonde „Jung und Alt“ auf, jede/r könne dazu beitragen, „dass wir die Gleichstellung auf dem Papier auch in der Realität leben können“. Und die Politik? Frauen, die sich lange schon für Gleichstellung einsetzen, hadern mit der Ministerin, die Pressekonferenzen hält, aber bislang wenig eigene, inhaltliche Akzente setzt. Innovative Projekte oder neue Instrumente sucht man vergebens. Offenbar nützt auch der gute Draht zu Parteifreund und Arbeitsminister Dan Kersch wenig.

Bei einem Webtalk mit der *uni.lu* im Dezember 2020 wird die Politikerin dann doch persönlich: Sexistische Bemerkungen erlebe sie auch in der Politik:

Make it happen!

Ines Kurschat

Alle Jahre wieder ist Frauentag. Trotz Evergreens wie Gewalt gegen Frauen oder ungleichen Karrierechancen: Riesenfortschritte gibt's zur Gleichstellung nicht zu melden



Sven Becker/Archivbild

Auch wenn „sie wahrscheinlich nicht so gemeint sind, sind sie deplatziert“. Als es um ihre politische Förderung ging, sei sie auf ihr Alter hingewiesen worden und ob sie nicht eine Familie gründen wolle. „Das hat mich schon verletzt, weil ich nicht mitbekommen habe, dass meine männlichen Kollegen, die zur selben Generation gehören, die gleiche Erfahrung machen mussten“, erzählt sie ehrlich.

Dass sich der Anteil der Frauen in Leitungspositionen beim Staat seit 2015 um rund zehn Prozent verbessert hat, hatte Bofferdings Vorgängerin Lydia Mutsch in die Wege geleitet. Für Privatfirmen fehlen weiterhin Vorgaben, obwohl gediente *Femmes socialistes* wie Vera Spautz („Ohne Quote wird die Gleichstellung noch Jahrzehnte dauern“) seit Jahren eine gesetzliche Frauenquote fordern; die DP wusste dies zu verhindern. Derweil wirken in der Privatwirtschaft dieselben strukturellen Benachteiligungen: weniger Frauen in Führungspositionen, mehr teilzeitbeschäftigt und gering bezahlt, trotz höherer Ausbildung. Was sich, wie eine Studie des Liser belegt hat, auf die Rentenhöhen auswirkt. Das Medianeinkommen von Frauen liegt laut Statistikamt Statec höher als das der Männer; Luxemburg schneidet im EU-Vergleich beim *Gender Pay Gap* mit 1,6 Prozent (Brutto-)Lohnunterschied sehr gut ab. Den Vorsprung verdanken Frauen ihrer Dominanz im Unterrichtswesen und in der Gesundheitsversorgung, wo hierzulande in der Regel ordentliche Löhne gezahlt werden.

Frauenarmut Der Statec-Bericht hält aber auch fest, dass ein deutlich höherer Anteil der Frauen sehr niedrige Löhne verdient – unter 30 000 Euro im Jahr; der Kampf um gleiche Bezahlung erweist sich da als besonders zäh und schwierig (siehe Seite 2f). Zumal Gremien, die einst gut funktionierten, wie das Komitee zur Förderung der Frauenerwerbsarbeit, unter Bofferding brachliegen: Die Webseite wurde seit 2009 nicht aktualisiert, wann die letzte Sitzung war – unklar. Michelle Cloos, für den OGBl nachgerückt, wartet noch immer auf einen Fahrplan; Bofferding hatte angekündigt, das Komitee reaktivieren zu wollen. Keine Minute zu spät, um die Folgen der Covid-19 Krise insbesondere für Frauen abzufedern. Dass sie es sind, die *Homeoffice*, *Homeschooling* und Familienarbeit hauptsächlich schultern, Burnout riskieren oder wegen Arbeitslosigkeit drohen, in Armut zu rutschen, ist in Foren und auf *Twitterfeeds* Anlass für Dauerfrust. Der OGBl fordert daher eine Arbeitszeitverkürzung und wird darin vom Streikkomitee unterstützt. Dass trotz Mehrfachbelastung hierzulande so recht keine Wut laut wird, liegt indes vielleicht an Strukturen, die als feministische Errungenschaften gelten: Die Organisationen, die neben den Gewerkschaften Druck machen können, hängen finanziell am T(r)opf der Regierung und werden meist von (weißen) Akademikerinnen geführt.

Mittelschichts-Feminismus Jüngere Frauen, wie die Präsidentin der Femmes socialistes, wollen sich gegenüber dem *Land* nicht kritisch zur Gleichstellungspolitik äußern, aus Solidarität zur Ministerin und weil sie Probleme wie die anhaltende Dominanz der Männer so nicht erleben: „Ich werde in meiner Partei gerade von Männern unterstützt“, findet Maxime Miltgen. Wer etwas verändern wolle, müsse sich einbringen. Für die LSAP gilt indes dasselbe Phänomen wie für andere Parteien auch: Manche Familiennamen klettern eben schneller die Leiter hinauf.

Andere tun sich schwer, sich überhaupt zu organisieren und Gehör zu bekommen: Frauen im Horeca-Bereich oder im Einzelhandel fürchten Benachteiligungen oder arbeiten so viel, dass Job, Familie und dazu gewerkschaftliches Engagement zeitlich nicht drin sind. „Frauen sind im Nachteil, wenn Sitzungen oder Aktionen am Abend oder am Wochenende stattfinden“, bestätigt David Angel, Handel-Zentralsekretär beim OGBl. Die Gewerkschaft trifft sich verstärkt zur Mittagszeit, um die Beteiligung von Frauen zu verbessern. „Das funktioniert“, betont er.

Eine Initiative in punkto Gleichstellung hat indes mit Bofferdings Ministerium wenig zu tun: Frauen mit afro-luxemburgischen Wurzeln haben sich zu Interessengruppen wie Lëtz Rise Up und Finkapé, zusammengetan und erheben selbstbewusst ihre Stimme. Ihnen geht es nicht nur um (Über-)Lebenshilfe in *Safe spaces*, ein Ansatz, den weiße Feministinnen „Diskriminierung“ vor). Sondern auch um die politische Forderung, strukturellen Rassismus etwa im Bildungswesen, bei der Arbeits-, und Wohnungssuche oder in den Medien zu bekämpfen. Das zweierlei Maß bei der Berichterstattung über die wegen Mobbing in die Kritik geratene EU-Abgeordnete Monica Semedo war vielen in der Afro-Gemeinschaft aufgestoßen. Schwarze Frauen (und ihre Familien) tragen ein erhöhtes Armutsrisiko: Viele sind alleinerziehend, arbeiten in schlecht bezahlten Jobs oder leben in beengten Wohnungen. Eine intersektionale Perspektive, die die verschiedenen Dimensionen von Diskriminierung und ihr Zusammenwirken analysiert, fehle „vor allem gänzlich in der Ausführung der Maßnahmen und Aktionen“ im Plan der Regierung, so das Cid Fraen an Gender. Oder um Margarete Stokowski zu zitieren: Frau kriegt eben nur maximal so viel Fortschritt, wie sie bestellt hat. ●

BELGIQUE

Mawda ou l’affaire d’État qui ne dit pas son nom

Olivier Mukuna, Bruxelles

Le 12 février, le Tribunal de Mons a condamné à un an de prison avec sursis le policier-tireur et à quatre ans de prison ferme le chauffeur de la camionnette dans laquelle la petite Mawda a perdu la vie. Une « vérité judiciaire » qui insatisfait plus qu’elle n’apaise et qui a déclenché trois initiatives parlementaires...



Les hommages sont rendus à la petite Mawda.

La condamnation du policier tireur ne convainc pas



Le 17 mai 2018, Mawda, deux ans, est mortellement atteinte par un tir policier, près de Mons, dans le cadre d’une course-poursuite. La très courte vie de cette enfant kurde est emportée par une balle de neuf millimètres. En plein visage. Depuis des années, ses parents, migrants venus d’Irak, cherchaient à se rendre au Royaume-Uni dans l’espoir d’y rebâtir une vie meilleure. Errant sur les routes d’Europe, pressurisés entre des passeurs mafieux et la police cherchant à les intercepter au nom, pour certains, de « la lutte contre la Traite des êtres humains », ou, pour d’autres, dans le cadre d’une politique de rejet déshumanisant des migrants via une multitude d’opérations de contrôles policiers des autoroutes, des ports, des gares, et cetera.

À Dunkerque, la camionnette dans laquelle ont embarqué les parents de Mawda et de son frère (âgé de quatre ans à l’époque) était déjà surchargée d’une vingtaine d’autres migrants. Destination finale : la Grande-Bretagne. Mais il s’agit d’éviter les contrôles du nord de la France et ceux des autoroutes belges. Baptisées « Médusa », ces opérations policières belges veulent « dissuader la transmigration sur le territoire ». À leur initiative dès 2015, l’ex-ministre de l’Intérieur, le nationaliste et très sécuritaire, Jan Jambon (N-VA).

Repérée dans le namurois, la camionnette est prise en chasse par la police. Pied au plancher, le conducteur-passeur refuse de s’arrêter malgré les cris des migrants piégés à l’intérieur du véhicule. En fin de course-poursuite, un policier sort son arme, tire vers la camionnette et... atteint mortellement Mawda. L’agent a été condamné pour « homicide involontaire par défaut de prévoyance », à un an de prison avec sursis. Le chauffeur de la camionnette, lui, a pris quatre ans fermes pour « entrave méchante à la circulation et rébellion armée ». Le troisième prévenu – suspecté d’être un passeur et pour lequel le procureur avait requis sept ans de prison ferme – a été acquitté.

Une tragédie dont il faut tirer les leçons

L’affaire a mis en lumière plusieurs mensonges policiers, objectifs dans le dossier répressif mais méthodiquement écartés par le Tribunal correctionnel de Mons. Ce qui a abouti à un procès en trompe-l’œil comme à un précédent inacceptable dans un État de droit. En conséquence : débats et décisions politiques vont-ils enfin être menés pour qu’à l’avenir de telles tragédies ne se reproduisent pas ?

Car l’un des bienfaits du procès montois est d’avoir confirmé des dérives connues en matière de contrôles et de répression migratoires. Plus triangulairement, entre la France, la Belgique et l’Angleterre. Ainsi que l’avait révélé et documenté, le journaliste d’enquête, Michel Bouffioux : « La mort de Mawda s’inscrit dans le prolongement d’une opération de surveillance transfrontalière qui fut mise en œuvre par des policiers et magistrats belges et français. Dans le cadre de cette opération de lutte contre la traite des êtres humains, bien antérieure à la course-poursuite tragique, la camionnette poursuivie en Belgique fut repérée dans la banlieue de Dunkerque. Suspecté d’être utilisée par des passeurs, portant des fausses plaques belges, le véhicule fut doté d’un traceur électronique afin de pouvoir être géolocalisé sur ordinateurs. Quelques heures après ce balisage, les enquêteurs franco-belges de l’opération laissèrent le fourgon se charger de migrants, tout en sachant que celui-ci se rendrait en territoire belge pour chercher des camions en partance vers l’Angleterre sur des parkings d’autoroute. »

Devant ces éléments constitutifs d’une affaire d’État – mensonges policiers ; fautes graves du parquet de Mons ; « vérité

« Après avoir tué leur enfant, on les a traités comme des coupables »

Nabil Boukili, député

judiciaire » lourdement incomplète –, près de trois ans après les faits, une partie de la sphère politique belge se réveille. Au portillon, se bousculent plusieurs propositions : demande d’une Commission d’enquête parlementaire (PTB), demande d’une nouvelle enquête menée par la Police des polices : le Comité P (Ecolo-Groen) et une question parlementaire (SP-A).

Dépositaire de la proposition de création d’une Commission d’enquête « chargée d’examiner l’ensemble des responsabilités de l’État dans l’affaire Mawda », le député Nabil Boukili (PTB, Parti du Travail de Belgique) s’est dit « profondément choqué par le traitement inhumain dont les parents de Mawda ont été l’objet ». Dans un entretien à *Paris Match* Belgique, l’élu de gauche radicale poursuit : « Après avoir tué leur enfant, on les a traités comme des coupables alors qu’il s’agit de victimes. Cette confusion en dit long sur la manière dont on conduit certains policiers à travailler dans les opérations Médusa. Des images que l’on retient de cette affaire provoquent la nausée : un papa sort d’une camionnette avec sa petite fille en sang et se retrouve mis en joue, menotté au côté de son fils de quatre ans, une maman veut monter dans l’ambulance pour accompagner son bébé blessé mortellement mais on l’empêche. Comment cela peut-il arriver dans notre pays ? »

Au nom des écologistes francophones et néerlandophones, Simon Moutquin embraye : « Le procès est terminé, on ne

peut plus rester inactifs. Le dossier Mawda est éminemment politique. Ce sont des élus qui ont mis en place les opérations Médusa en 2015, du temps de Jan Jambon [ex-ministre de l’Intérieur (N-VA)], dans une vision exclusivement sécuritaire de la gestion des flux migratoires. La mort de Mawda est une conséquence de ces choix stratégiques qui font passer les enjeux humanitaires au second plan. C’est le symbole de l’échec moral de notre politique migratoire. Il faut un sursaut, une réflexion nouvelle sur ces enjeux. »

Cependant, les stratégies respectives des partis auxquels appartiennent ces deux députés sont sensiblement différentes. Et apparaissent plus concurrentes que réellement efficaces.

Pour un travail parlementaire sérieux

C’est également l’analyse qui domine du côté des associations qui ont longtemps dénoncé « l’affaire Mawda » dans une large indifférence politicienne et médiatique. « Nous assistons à des initiatives dispersées et craignons que cet éparpillement n’empêche la construction d’une majorité parlementaire », s’inquiète le chercheur universitaire Martin Vander Elst, membre du Comité Justice pour Mawda.

« D’un côté, on a le PTB qui tire un coup dans l’eau mais ne croit pas du tout au processus parlementaire ; de l’autre, on a Écolo qui joue à la politique du petit poucet : poser des petites pierres en espérant que, par magie, celles-ci amasseront suffisamment de mousse... De leur côté, les socialistes néerlandophones [SP-A] préparent une question intéressante, sur les techniques judiciaires et policières de démantèlement de filières, mais qui nécessiterait les pouvoirs d’un juge d’instruction pour être réellement instruite. Et on attend toujours les réponses du Parti Socialiste [francophone] et de Défi [centristes francophones] ».

Au lieu de cet imbroglio, typiquement belge, l’activiste plaide pour un travail parlementaire « sérieux et approfondi ». Afin d’atteindre cet objectif, il dresse pas moins de sept « besoins », politiques et citoyens : « Nous avons besoin de connaître les différentes directives à l’égard de la police des autoroutes, des chemins de fer, aéroports, ports, etc. édictées par les trois ministres de

l’Intérieur, qui se sont succédés, depuis 2018 : Jan Jambon (N-VA), Pieter De Crem (CD&V) et Annelies Verlinden (CD&V).

« Nous avons besoin que se mettent en place des pouvoirs d’instruction pour enquêter sur les autres cas de morts suspectes durant des opérations de chasse aux migrants ou de filature.

Nous avons besoin d’entendre les médecins, pédiatres, urgentistes et les policiers qui ont communiqué de fausses informations sur l’origine du décès de Mawda.

Nous avons besoin d’une enquête spécifique sur les multiples coalitions de fonctionnaires qui ont eu lieu en amont des auditions tenues devant le comité P et après, notamment, sur les tentatives d’influencer des témoins.

Nous avons besoin que soit entendu le magistrat de garde ainsi que les procureurs du Roi de Tournai et de Mons pour qu’ils s’expliquent sur la façon dont ils ont engagé l’enquête [dans les heures qui ont suivi le décès de Mawda].

Nous avons besoin d’entendre les procureurs de Gand et de Dunkerque sur cette opération de démantèlement d’une filière kurde vers l’Angleterre, sur les méthodes utilisées, sur l’arrestation du chef présumé de cette filière, deux jours plus tôt à Dunkerque et sur les tentatives de scinder l’affaire.

Nous avons besoin d’entendre plusieurs experts : des criminologues, telle Fabienne Brion, le journaliste Michel Bouffioux qui a enquêté en profondeur ainsi que des activistes, comme celles du Refugee Women’s Center pour leur expertise quotidienne envers ces politiques de criminalisation des migrants ».

Conscient de l’immobilisme en la matière déployé par la droite néoconservatrice (au pouvoir en Belgique), Martin Vander Elst en appelle à « une alliance forte des forces progressistes, loin des guerres partisans ». Pour, un jour, qui sait, « parvenir à démanteler les dispositifs de guerre aux migrants qui rendent leur vie proprement invivable en Belgique comme en France. Nous n’avons pas le droit d’échouer : des morts, il y en a déjà eu depuis le meurtre de Mawda ». ●

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzeburger Land

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

Une condamnation salée

Le promoteur Flavio Becca (photo : sb) a été condamné ce jeudi à deux ans de prison (intégralement assortis de sursis) pour abus de biens sociaux et blanchiment-détention dans l'affaire des 859 montres de luxe achetées (entre 2004 et 2011) par l'intermédiaire de ses sociétés pour une valeur totale de 18 millions d'euros. Devant un parterre de journalistes et en l'absence du prévenu (toutefois représenté par son homme de communication Serge Estgen), le juge Marc Thill a prononcé en sus une amende de 250 000 euros, mais surtout la confiscation de « toutes les montres saisies à l'exception des montres à restituer à Promobe » (société de Becca qui en avait acheté 319 en tant qu'investissement gardé à son actif), ainsi que celles qui n'ont pas été saisies, mais qui sont reprises dans le relevé du 20 août 2015 établi par la police judiciaire. On parle là de

187 toquantes pour lesquelles le tribunal fixe 20 000 euros d'amende subsidiaire par unité en cas de non restitution, soit 3,74 millions d'euros au total. La contrainte par corps est établie à 200 jours par montre. Contacté, Flavio Becca indique qu'il interjette appel. La partie civile Ikodomos, groupe d'Éric Lux, co-investisseur de Flavio Becca (à Gasperich via le fonds Olos) qui a tenté de faire valoir un dommage en termes de réputation, a été déboutée. pso

Mouget empêtré dans les affaires

L'expérimenté homme d'affaires Dider Mouget, 63 ans, s'embarque dans un conflit judiciaire avec son jeune partenaire en investissement dans l'immobilier Brice Ménégaux, 32 ans. L'ancien *Managing Partner* de PwC (photo : pg, en 2014) s'oppose

au tribunal des référés à sa révocation de la gérance de la société Trium Re dont il était actionnaire majoritaire. Son avocat Olivier Poelmans (Clifford Chance) et Nicolas Thieltgen (Brucher, Thieltgen & Partners), celui de ses co-investisseurs, son épouse l'ex-avocate Marie-Béatrice Noble (fondatrice de MNKS) et son ancien associé du Big Four, Pascal Rakovsky, ont plaidé lundi dans une procédure dite « de l'urgence » pour contester le licenciement de Didier Mouget et installer un administrateur



provisoire à la tête de Trium Re. MM. Poelmans et Thieltgen suggèrent la nomination de Yann Baden, qui gère « tout seul depuis deux ans le fonds Olos, le pauvre », pour reprendre les termes de la présidente du tribunal. La Sicav-Sif Olos détient les immeubles et terrains du ban de Gasperich disputés par les promoteurs Flavio Becca et Éric Lux.

« Monsieur Mouget a perdu ses indemnités et ses capacités de gérance. Il n'est plus qu'associé dans la société et manque d'informations. Ses droits sont particulièrement en péril », a plaidé Olivier Poelmans. « Nous sommes extrêmement inquiets », a renchéri Nicolas Thieltgen au nom de ses mandants, qui ont perdu à la gérance la personne en qui ils avaient confiance. En janvier, une augmentation de capital, qualifiée de « quasi hold up » par Nicolas Thieltgen a

placé Didier Mouget en associé ultra minoritaire. « Avec un million d'euros de nantissement, Brice Ménégaux (via l'une de ses sociétés, ndlr) a repris plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements », s'est plaint l'avocat des proches de Didier Mouget.

Le groupe Trium a été créé en 2017 par Brice Ménégaux, neveu du patron de Michelin (géant français du pneu). Il rassemble environ 90 millions d'euros d'actifs représentés par des immeubles à Capellen (Westside, 11 500 mètres carrés de bureaux), Ettelbruck (Delhaize) et Strassen. Didier Mouget a été introduit auprès de l'investisseur français durant l'été 2018 et a investi en mars 2019 par voie d'émission obligataire dans le groupe Trium. Au lancement du fonds, Didier Mouget a prêté cinq millions d'euros à un taux d'intérêt de huit pour cent. (La partie demanderesse évalue autour de dix

millions d'euros l'investissement total de l'ancien dirigeant de PwC dans le groupe Trium.)

« On fait passer mon client pour malhonnête. C'est un peu fort. La victime c'est Brice Ménégaux », a répondu son avocate Karine Vilret dans une ambiance particulièrement tendue. « Il n'y a pas de risque pour Didier Mouget. Il n'y a pas de dysfonctionnement. Mi-janvier, Monsieur Mouget a été remboursé à hauteur de 3,5 millions d'euros en intérêts », a placé l'avocate du cabinet Wildgen. Les parties se reprochent réciproquement des manœuvres déloyales. Le camp Ménégaux fait valoir l'introduction de deux citations directes contre Didier Mouget. Le tribunal des référés rendra son verdict le 12 mars, mais l'état des relations entre les investisseurs promet d'autres développements judiciaires. pso

Le cap des 5 000 milliards franchis

La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) a fait savoir lundi que l'encours des fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg avait franchi pour la première fois le cap symbolique des 5 000 milliards d'euros à la fin du mois de janvier. Alors que les États et leurs populations luttent pour sortir de la crise à moindre mal, l'épargne rassemblée dans des véhicules luxembourgeois – dopée par un soutien monétaire de la BCE (qui ne concerne surtout que les grands investisseurs) – bat des records. L'effondrement des marchés financiers aux mois de mars et avril 2020 est désormais loin derrière. Les gérants de fonds ont opéré les ajustements vers les sociétés et les titres les plus performants. Les facteurs de production, aux premiers rangs desquels les ressources humaines, ne se réallouent pas aussi promptement que les capitaux. pso

8

W I R T S C H A F T

Des idées fraîches

Idea, l'icône *think tank* de la Chambre de commerce recense cette semaine les changements économiques et sociaux liés à la pandémie de Covid-19 : « Le grand public a découvert que les États pouvaient s'adonner au socialisme pandémique et creuser les déficits publics sans dégradation de leur note souveraine par les agences de notation ni tension sur les taux d'emprunt, les entreprises sous-investissent en immobilier de bureau, les ménages (qui le peuvent) sur-épargnent et sous- consomment, les avions sont cloués au sol, le tourisme est avant tout local, le commerce en ligne explose, les cinémas sont désertés au profit du *Netflix and chill*, la bise n'est plus, les *afterworks* où il est bon de se montrer non plus, les restaurants d'entreprise tournent au ralenti quand ils ne sont pas fermés, la voiture de fonction offerte à des cadres en télétravail semble être un avantage indu, etc. » Dans son avis annuel, misant sur un succès de la vaccination qui mettrait fin à l'épidémie, Idea dessine quelques scénarios pour l'après. La fondation s'appuie sur un sondage (« consensus économique ») réalisé auprès de 130 « décideurs » pour annoncer une vague de faillites

au deuxième semestre 2021, une stabilisation du chômage (qui a augmenté de 20,5 pour cent de fin 2019 à fin 2020) après le retrait des mesures de soutien et une prévision de croissance plutôt mitigée, entre 1,5 et 2,7 pour cent au Grand-Duché pour l'année... alors qu'un rebond mécanique spectaculaire était prédit l'an passé dans la croyance que la pandémie s'arrêterait au 1^{er} janvier 2021 après une année 2020 cataclysmique. Idea révèle que le recul du PIB l'année dernière se limite à 1,4 pour cent. « L'économie luxembourgeoise a relativement bien adhéré à la route durant le grand confinement et la récession pandémique », notent les économistes de la fondation. Idem, sous le titre « quand je me regarde, je me désole, quand je me compare, je me console » (un aphorisme emprunté au diplomate français Talleyrand), Idea rassure sur le niveau de l'endettement public avec un déficit limité à cinq pour cent du PIB en 2020 quand il est

supérieur à huit pour cent dans la zone euro. Le *think tank* préconise toutefois de ne pas verser dans l'euphorie, de relâcher secteur par secteur les efforts de soutien, de veiller à ce que les ménages qui ont constitué une « planteuseuse épargne » (un milliard d'euros) dépensent cet argent et de protéger les populations davantage marginalisées par la crise. pso

Fukushima-sur-Moselle

Cette semaine, le député Mars Di Bartolomeo (LSAP) a réussi à provoquer une armada de trolls. Il a suffi d'un tweet s'indignant que Cattenom, « ce risque pour



ne pas dire provocation à nos frontières », perdurera « pas pendant trente années, plus non plus quarante années, mais maintenant pendant cinquante années ». Une référence à l'avis de l'Autorité de sécurité nucléaire qui vient de donner son feu vert à un prolongement de la durée de vie pour certaines centrales. (Cattenom, qui a été mise en service entre 1986 et 1991, a 35 ans au compteur.) Ce message a déclenché un *shit storm* de la part d'une centaine de pro-nucléaire français. Florilège : « Faut bien les alimenter en électricité, les banques des paradis fiscaux qui n'en produisent pas par eux-mêmes » ; « Estime toi heureux qu'on annexe pas ton pays, enfin le plus gros paradis fiscal européen plutôt » ; « On arrête le jour où vous arrêtez d'être un paradis fiscal, ok ? » ; « Vous êtes moins loquace quand il s'agit de dénoncer le vampirisme fiscal dont votre pays se rend coupable auprès du mien » ; « On est déjà gentils de tolérer l'existence d'un duché frontalier qui ressemble

à un Coblence contemporain des financiers et des fraudeurs, alors ne nous cherchez pas trop »... Au dixième anniversaire de l'accident de Fukushima, le ministre de l'Énergie, Claude Turmes (Déi Gréng), s'exhibe comme fin tacticien dans *L'Essentiel*, dévoilant sa tactique de triangulation : « former des coalitions » surtout avec le prochain gouvernement allemand auquel il espère que les *Grüne* participeront. « Je suis en train de les préparer, le but étant que l'Allemagne pousse la France à fermer la centrale, comme elle l'avait fait pour Fessenheim ». En attendant l'issue de ces jeux diplomatiques, le « groupe de travail post-accidentel » continue à travailler. Cet aréopage de fonctionnaires des ministères de la Santé, de l'Intérieur et de l'État a été formé en 2016 pour imaginer la (sur)vie sur le moyen-terme dans un Luxembourg partiellement irradié. Un exercice de rationalisation bureaucratique de l'impensable. Or, le jour X, tout dépendra de la direction du

vent. *Plot spoiler* : Celui-ci souffle généralement du sud-ouest, direction Luxembourg. bt

Terres Rouges



In Esch/Alzette regt sich Widerstand gegen das vom Baumagnaten Eric Lux auf dem Arcelor-Mittal-Gelände Lentille Terres-Rouges geplante ökologische Luxusviertel mit dem Namen Rout Lëns. Eine Bürgerinitiative aus dem angrenzenden Stadtteil Hïel, das vor allem durch seine Arbeiterkolonien besticht, hat Beschwerde gegen den Teilbebauungsplan eingelegt und bemängelt die hohe Baudichte und die Höhe mancher Gebäude.

Insbesondere zwei Hochhäuser mit mehr als 20 Stockwerken, die in keiner Weise in das historisch gewachsene Stadtgefüge passen, würden die Lebensqualität der Hiëler beeinträchtigen. Die Biergerinitativ Esch-Hiehl Asbl vermisst auch ein kohärentes Verkehrskonzept und kritisiert das Parkraummanagement der Rout Lëns, die zwar einerseits als autoarmes Viertel konzipiert sein soll, andererseits aber einen Autostellplatz für jede der maximal 1 420 Wohneinheiten vorsieht. Eine weitere Kritik, der sich vergangene Woche auch die Escher LSAP-Sektion anschloss, bezieht sich auf die hohe Anzahl an Geschäftsräumen, die im PAP vorgesehen ist. Angesichts des eh schon desolaten Zustands der Geschäftswelt im nahe gelegenen Escher Stadtzentrum (viele Ladenflächen stehen leer), drohe dem neuen Viertel das gleiche Schicksal, vor allem, da die Anzahl an im PAP vorgesehenen Parkplätzen für Läden und Gaststätten begrenzt ist. Konkret bestehen die Befürchtungen, dass sich das grenzüberschreitende Alkohol- und Tabakgeschäft, das insbesondere an den Wochenenden floriert, vom Viertel Grenz auf die Rout Lëns ausdehnen könnte. Nicht zuletzt hatte der linke Politiker Frank Jost in einem Video auf den sozialen Netzwerken die Frage aufgeworfen, wo sich die große Wasserfläche befindet, mit der der Bauherr auf Bildern für sein Viertel wirbt. Insgesamt seien sechs Beanstandungen zum PAP Rout Lëns eingegangen, bestätigte der Escher CSV-Bürgermeister Georges Mischo gegenüber dem *Tageblatt*. ll

Land

05.03.2021

Ticker

Un capital pour les jeunes

Georges Canto

De la monnaie hélicoptère au revenu universel, les idées prises pour farfelues avant la crise se matérialisent dans plusieurs pays

La confrontation aux conséquences économiques désastreuses de la crise sanitaire aura permis de matérialiser des idées et solutions considérées encore récemment, sinon comme farfelues, du moins comme relevant des promesses électorales ou des lubies d'universitaires. En 2020, le « chèque Trump » a traduit pour la première fois dans les faits la monnaie hélicoptère théorisée par Milton Friedman il y a plus de cinquante ans ! Au printemps, 1 200 dollars, plus 500 dollars par enfant à charge, ont été versés à chaque adulte ayant gagné moins de 99 000 dollars l'année précédente. Et dans le cadre du dernier plan de relance voté par le Congrès en décembre 2020 et janvier 2021, c'est une aide supplémentaire de 2 000 dollars (en deux chèques de 600 et 1 400 dollars) qui a été programmée. La monnaie hélicoptère concerne une population très vaste mais n'est distribuée que ponctuellement. Pour atteindre l'objectif de relance durable de la consommation tout en luttant contre la pauvreté, une autre idée a été remise en selle par la crise, celle du revenu universel.

Dans son acception originelle, ce système dont l'idée remonte au milieu du XIX^e siècle, consiste à verser une somme d'argent régulière à tous les membres d'une communauté, sur une base individuelle, sans conditions de ressources ni obligation de travail. Très contesté moralement comme pour son coût pour les finances publiques le « revenu de base » pour tous n'a été appliqué que dans certains pays (Canada, Inde) ou de manière temporaire et édulcorée. L'idée a refait surface dans le débat politique il y a quelques années (en France, le candidat socialiste à la présidentielle de 2017, Benoît Hamon, l'avait inscrite à son programme) mais surtout depuis le début de la crise sanitaire, avec cette fois une cible précise, celle des jeunes. Cette population est la principale victime économique de la crise : le taux de chômage des jeunes s'établit à 18 pour cent pour l'UE27, contre quinze pour cent avant la crise – soit plus du double de la moyenne des actifs. Dans la zone euro, il frise les 19 pour cent. Les jobs étudiants ont quasiment disparu surtout dans certains secteurs comme la restauration. Les perspectives d'emplois stables sont incertaines, de sorte qu'aux baisses de revenus et aux situations de précarité s'ajoutent le stress et le risque de dépression.

Les initiatives se sont multipliées en Europe pour aider cette population en grande difficulté, la plus récente étant l'institution le 1^{er} mars dans la région Ile-de-France d'un revenu jeunes actifs (RJA) de 500 à 670 euros par mois à l'intention des 18-25 ans : mais il ne concerne que les jeunes sans emploi et son versement est conditionné au suivi d'une formation gratuite et qualifiante d'une durée minimum de

quatre mois. Son élargissement à tout le segment et à tout le pays coûterait immédiatement trente milliards d'euros puis 4,8 milliards chaque année, au minimum. C'est pourquoi, toujours vis-à-vis de cette population, une autre solution creuse son sillon : elle consiste, non pas à distribuer un revenu régulier aux jeunes, mais à leur allouer un capital de départ.

Un projet directement inspiré de la « dotation universelle » de 10 000 euros à l'âge de 25 ans avancée en 2015 par l'économiste anglais Anthony Atkinson, mentor de Thomas Piketty

En France cette proposition a été défendue en janvier dernier par le délégué général du parti présidentiel Stanislas Guérini et appuyée par le ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Le capital jeune prendrait la forme d'un prêt de 10 000 euros sans intérêt et garanti par l'État. Il serait remboursable sur trente ans, dès que le bénéficiaire le pourrait. Le coût de la mesure est estimé à près de 500 millions d'euros par an en vitesse de croisière (c'est-à-dire quand une cohorte parvient à l'âge de 18 ans) en partie financé par les économies réalisées sur d'autres allocations devenues redondantes. Un projet directement inspiré de la « dotation universelle » de 10 000 euros à l'âge de 25 ans avancée en 2015 par l'économiste anglais Anthony Atkinson, mentor de l'inévitable Thomas Piketty. Là aussi, l'idée est très ancienne. Elle remonte précisément à 1795 : le Britannique Thomas Paine écrivait alors dans son livre *Agrarian Justice* que, « quand un jeune couple commence dans le monde, la différence est extrêmement grande

La proposition d'une dotation financière de départ pour tous les jeunes prend corps



s'il commence avec rien ou avec quinze livres chacun. Avec cette aide il pourrait acheter une vache et des instruments pour cultiver quelques acres de terre ». Depuis, la proposition n'a cessé d'être étudiée et préconisée, notamment par le philosophe américain John Rawls dans son célèbre ouvrage *A Theory of Justice* (1971) et, plus récemment, par ses compatriotes Bruce Ackerman et Anne Alstott. En 1999, ces derniers proposaient d'accorder 80 000 dollars à chaque citoyen américain âgé de 21 ans.

C'est à la suite de leurs travaux qu'a été mis en place au Royaume-Uni en 2005, à l'initiative de Tony Blair, le *Child Trust Fund*. D'autres dispositifs du même genre ont été recensés en Hongrie, à Singapour, en Corée du sud et au Canada avec des mécanismes variés : système universel (Hongrie) ou réservé aux familles en difficulté (Corée du sud), dotation affectée obligatoirement à des dépenses de soins ou d'éducation supérieure (Singapour, Canada), d'enseignement, de logement ou de création d'entreprise (Corée du sud). En France en 2007, le Conseil d'analyse stratégique avait, parmi plusieurs scénarios possibles, envisagé un plan d'épargne avec abondement public permettant à tout enfant pauvre de recevoir à sa majorité un capital de 23 000 euros (ou équivalent en pouvoir d'achat).

Pour les tenants des dotations comme Salomé Berlioux, Julien Damon et Éric Chaney auteurs d'une tribune intitulée « Pour la jeunesse, un capital-jeune » (*L'Opinion* du 3 février 2021), « à la différence d'allocations sociales mensuelles améliorant la vie quotidienne, un capital jeune modifie les perspectives sur le long terme et fait du jeune le maître d'œuvre de ses projets, indépendamment du patrimoine de ses parents ». L'octroi d'un patrimoine de départ est jugé plus responsabilisant et plus formateur qu'un revenu, avec « des bénéfices considérables en matière de niveau d'études, de création d'entreprises, d'émancipation

et de réalisation de soi ». Le coût de cet « investissement social » est élevé mais la somme est accordée une fois pour toutes, contrairement au revenu de base. La question du financement reste cependant posée et c'est naturellement là que le bât blesse.

En France, si le prêt à long terme de 10 000 euros projeté par les macronistes concernait vraiment tous les membres d'une tranche d'âge à partir de 2022, il coûterait aux finances publiques quelque huit milliards d'euros par an, loin des 500 millions annoncés, sans parler des prêts qui devraient être accordés à l'ensemble de la population actuellement âgée de 18 à 25 ans, soit soixante milliards ! Comme souvent dans ce pays, la question de savoir où trouver l'argent est pudiquement évacuée. Plus exactement on ne voit que trop bien quelle peut être la solution envisagée, au moment où l'État envisage de taxer l'épargne excédentaire née de la crise. Ainsi les auteurs de la tribune préconisant un capital-jeune ne donnent pas de montant précis pour la dotation individuelle mais ils évoquent un coût annuel de deux milliards d'euros, qui serait en grande partie financé par le redéploiement de certaines prestations sociales (bourses, allocations familiales, aides au logement). Mais comme cela ne serait visiblement pas suffisant ils finissent par évoquer explicitement une révision de la fiscalité sur les successions.

Difficile de ne pas faire le lien avec la proposition radicale de leur compatriote Thomas Piketty, qui dans son livre *Capital et idéologie* paru en septembre 2019, proposait un « héritage pour tous de 120 000 euros à l'âge de 25 ans ». Le montant colossal à mobiliser, près de cent milliards par an, proviendrait surtout de l'actuel impôt sur les successions (alourdi) et d'un nouvel impôt sur la propriété qui risque de faire mal. En effet l'ancien impôt sur la fortune, supprimé en 2017, ne rapportait que cinq milliards d'euros par an ! ●

Le Child Trust Fund britannique

La paternité du Child Trust Fund est attribuée à Julian Le Grand, professeur à la London School of Economics et conseiller du Premier ministre Tony Blair de 2003 à 2005. Chaque enfant né entre septembre 2002 et décembre 2010 recevait une somme allant de 250 à 500 livres (selon les revenus du ménage), dotation renouvelée à deux reprises avant sa majorité. L'argent était déposé sur un compte d'épargne pouvant également être alimenté par les parents ou les amis avec une incitation fiscale, mais bloqué jusqu'à 18 ans du bénéficiaire, tout ou partie de la somme étant alors retirable pour un usage discrétionnaire. Les simulations

tablaient sur un total possible de 15 000 livres. Le dispositif a permis d'ouvrir 6,3 millions de comptes pour un coût total de 6,5 milliards de livres à ce jour. Il a été remplacé par une formule voisine, le Junior ISA, pour les enfants nés à partir de 2011. Les derniers CTF arriveront donc à échéance en 2028 et coûtent encore 500 millions de livres par an.

Le CTF apparaît avant tout comme un instrument d'incitation des jeunes à l'épargne. Les montants alloués par l'État sont modestes (l'abondement moyen est de 1000 livres environ) et peu susceptibles d'établir une « égalité des chances ». Qui plus est le CTF peut même

contribuer à accroître les inégalités, les familles aisées ayant une plus forte propension à épargner et profitant au maximum de l'avantage fiscal. L'absence de contraintes imposées quant à l'usage final du capital constitué a suscité de nombreuses inquiétudes. Les enquêtes étaient plutôt rassurantes, l'éducation et le logement étant les deux postes de dépenses cités en priorité par les jeunes, les moins favorisés y voyant aussi une avance sur l'avenir à ne pas gaspiller, une sorte de « poire pour la soif ». Mais on ne sait pas à ce jour quels sont les usages qui en ont été faits lors des échéances des premiers CTF en septembre 2020. gc



Un interlocuteur unique

au service de votre entreprise et de votre patrimoine privé



À la BIL, votre Responsable de relation s'entoure des meilleurs spécialistes pour vous accompagner dans la concrétisation de tous vos projets professionnels et privés. Rendez-vous sur www.bil.com/business-owners ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

Strange case of Dr Hyde and Mr Schiltz

Pierre Surlut

Le naufrage médiatique du président d'hôpital intervient après une escalade au sommet dans les sphères politique et économique. Portrait du très influent « Loulou »



Jean-Louis Schiltz,
le 26 février à
l'Hôtel Parc Alvisse



Schiltz happens « Ech verbidde mer et, fir mer Lektioenen an Anstand a Moral ginn ze loosse vu Leit. Ech hu guer näischt dogéint, wann ee jonk, quirreleg, energiesch ass. Ech war dat och eng Kéier. Mee ech mengen, da soll een awer net deenen anere Leit Moral an Anstand virhalen. » La posture de Jean-Louis Schiltz, président des Hôpitaux Robert Schuman, lors de la conférence de presse organisée jeudi 25 février pour justifier sa vaccination contre le Covid-19, surprend. C'est un euphémisme. L'image « désastreuse », terme utilisé par un journaliste durant l'événement organisé à l'Hôtel Parc Alvisse pour qualifier la publicité de la vaccination en janvier de l'ancien ministre CSV, 56 ans, s'est amplifiée avec les tentatives de justifications de l'intéressé (la volonté de « sécuriser l'institution », notamment). Ce message d'infailibilité véhiculé face à ce que d'aucuns considèrent comme un fait du prince a heurté, surtout parce qu'il provient d'un responsable hospitalier représentant du parti chrétien-social.

La posture (dire merde, en somme) éclaire sur la personnalité de Jean-Louis Schiltz, son ambivalence. Jean-Louis Schiltz, porte un costume avec pochette assortie à la chemise blanche (c'est devenu son gimmick vestimentaire), mais néglige l'aspect capillaire et le rasage. Jean-Louis Schiltz porte des valeurs chrétiennes et préside le plus grand hôpital du Luxembourg, mais il ne se laisse pas donner de leçon de morale. En vrai, un de ses amis nous le confie : Jean-Louis Schiltz s'en fout un peu. D'ailleurs, l'intéressé dit qu'il rappellera « très probablement » suite à notre sollicitation, mais il ne trouve finalement pas le temps, « désolé ». Le projet de portrait patientait dans les tiroirs de la rédaction depuis plusieurs mois dans l'attente de la réouverture des restaurants et d'un déjeuner que l'intéressé a suggéré. Mais, avec cette conférence de presse, Jean-Louis Schiltz a réinscrit lui-même son portrait à l'agenda éditorial.

Le personnage au côté ours mal léché apparu à la conférence de presse en fin de semaine passée cache un *Macher*, un homme qui s'accomplit dans les actes plus que dans les justifications. L'intéressé n'aime pas tant fédérer pour plaire que rassembler pour agir, nous confie un proche, Nicolas Buck. Appréciera qui voudra. Son caractère franc-du-collier, authentique, plein de sincérité, quitte à déplaire, lui vaut d'ailleurs le sobriquet (affectueux, comprend-on) de « Loulou ». La communauté des *techies* à laquelle on l'assimile salue bien volontiers celui qui est aujourd'hui avant tout avocat, « gros bosseur » spécialisé dans la *tech law*. « Jean-Louis Schiltz jouit d'une très très bonne image dans le monde de la tech », confirme Xavier Buck au *Land*. L'entrepreneur à succès dans les noms de domaines de l'internet (par la création d'Euro Dns en 2003) et ancien président du cluster ICT l'a eu comme ministre de tutelle, entre 2004 et 2009 (à la Communication). Xavier Buck se souvient du géniteur de Luxconnect en 2006, entreprise à capitaux publics qui a bâti les infrastructures de réseaux luxembourgeoises (y compris des *data centres*). De fait, l'initiative a brisé le monopole de Post et profité à d'autres opérateurs internationaux (comme AOL) venus dans le cadre du développement de leurs ser-

vices européens pour la TVA à quinze pour cent, mais qui étaient localement confrontés à des limites techniques.

Ascension éclair L'avocat Jean-Louis Schiltz est entré en politique en 1999, date à laquelle il a pris sa carte au CSV. Sa famille est liée à l'archevêché, notamment son oncle Mathias, vicaire général et donc responsable des deniers des disciples de Jésus au Luxembourg (président du groupe Saint-Paul, éditeur du *Wort*, de 1987 à 2002). Jean-Louis Schiltz réside d'ailleurs dans le voisinage des propriétés de l'archevêché le long de l'avenue Marie-Thérèse où trône le palais épiscopal. En 2004, le *Land* reprend la description de ses détracteurs et qualifie le jeune élu à la Chambre de « petit bourgeois mondain ». Jean-Louis Schiltz est dépeint comme « un peu socialisant » et moins libéral que ses pairs comme Luc Frieden, élu (loin devant) sur la même circonscription. Jean-Louis Schiltz occupait depuis 2000 les fonctions de secrétaire général du parti chrétien-social, avait organisé la campagne « Junker on Tour », un concept aussi *destroy* que ce que le parti permettait alors, et avait accédé à la députation malgré les réticences des cadres du parti (*Land*, 17.06.2004). Bien que huitième sur la liste, il atteint illico les fonctions ministérielles : à la Coopération, à la Défense (en 2006) et à la Communication. Son mandat est notamment marqué par un succès en 2007 dans la négociation avec Bertelsmann (après le départ des actionnaires Havas et Frère) pour le maintien à Luxembourg du siège de RTL (dont il deviendra administrateur en 2017). En coulisse, il œuvre auprès des multinationales du web, comme Amazon, pour les attirer au Grand-Duché. Parmi ses collaborateurs dans cette tâche : Jeannot Krecké (ministère de l'Économie, LSAP), Gaston Reinesch (administrateur général du ministère des Finances), Georges Schmit (premier conseiller au ministère de l'Économie) et Jean-Paul Zens (son homologue au service des Médias).

Jean-Louis Schiltz est aussi l'un des artisans du très attractif (ancien) régime sur la propriété intellectuelle. Sa concoction en 2007, derrière l'alibi de l'économie de la connaissance et la stratégie de Lisbonne, est né d'une méthode à l'écoute des milieux d'affaires. Le régime a rassemblé un aéopage de revenus soumis à une exonération de 80 pour cent. Citons par exemple ceux des noms de domaines. Son principal exploitant local à l'époque, Xavier Buck, avait convaincu le ministre de tutelle, Jean-Louis Schiltz, rapport d'avocats à l'appui, de l'intérêt d'ajouter les revenus liés à la détention de noms de domaines (.com, .net, etc.) à celle des brevets ou des marques, initialement prévue dans le projet de loi. La loi votée en 2007 (qui aura pour conséquence une nouvelle vague d'étiquetage sur les boîtes aux lettres) sera réformée de fond en comble quelques années plus tard sous la pression internationale, consécutivement au scandale Luxleaks (*Land*, 12.12.2014). Fort de ses réalisations et de son activité sur la scène politique, Jean-Louis Schiltz capitalise aux élections de 2009 et finit troisième sur la liste CSV au centre, derrière Luc Frieden (loin devant) et Claude Wiseler. Le grand ministère qu'il attend ne lui est pas offert et l'élu s'assoit rue du Marché-aux-Herbes, chef de la fraction. Pour quelques

Tel un poulpe, Jean-Louis Schiltz officie dans les abysses, allonge ses bras, s'adaptant aux couleurs politiques

mois seulement. Jean-Louis Schiltz quitte la Chambre pour dynamiser son cabinet et ses activités de conseil aux entreprises internationales de la communication. Le député CSV siège depuis 2010, avec Norbert Becker (proche du DP), au conseil d'administration de Skype, société qui a grandi au Luxembourg avant d'être vendue à eBay puis Microsoft. Il est aussi l'avocat de grands groupes internationaux. Sur le rôle du tribunal de commerce cette semaine, on le voit défendre la holding de télécoms portugaise Pharol (qui détient entre autres Bratel, opérateur brésilien).

Développement vertical et horizontal Le cabinet Schiltz devient dès lors (quasiment) incontournable s'il s'agit de conseils réglementaires en matière de technologies de l'information et de la communication. Malgré l'alternance et l'arrivée des libéraux au pouvoir en 2013, il aiguille la stratégie gouvernementale en matière de cryptomonnaies. Il préconise une approche hybride où les transactions entrent dans le cadre de la réglementation existante sur les paiements, mais où les opérateurs doivent bénéficier d'un agrément de professionnel du secteur financier. Pour maximiser les chances d'avoir une place financière propre, alors que les bitcoins et autres Ethereum sont suspectés de servir aux blanchisseurs. Schiltz & Schiltz, cabinet qu'il gère avec son frère Franz, détient, estime-t-on dans le cercle de la technologie financière, la majorité des parts de marché pour

les demandes d'agréments auprès du régulateur la CSSF. Il deviendra quasiment monopolistique, plaisante-t-on, avec le recrutement en 2018 de la directrice Innovation et Paiements du gendarme des marchés, Nadia Manzari, alors que le Brexit amène dans son sillon son lot d'opérateurs. Jean-Louis Schiltz & Co ramènent par exemple dans leurs filets le service de paiements d'Airbnb, mais aussi BitStamp. La prometteuse plateforme d'échange de cryptomonnaies d'origine slovène s'installe au Grand-Duché avec un agrément. Non content de fournir l'assistance réglementaire, Jean-Louis Schiltz décide alors d'offrir les services techniques qui collent aux exigences du régulateur. C'est l'objectif de BHS qu'il fonde en 2015 avec Nicolas Buck (Seqvoia, services aux fonds), Marco Houwen et Xavier Buck (Euro Dns). La société est partiellement reprise ensuite par Luc Maquil (fils de l'ancien patron de la Bourse, Michel Maquil). Elle se nomme aujourd'hui Maqit by Schiltz Services.

Tel un poulpe, Schiltz officie dans les abysses, allonge ses bras, s'adaptant aux couleurs politiques. Son cabinet conseille une fois encore le gouvernement et son ministre socialiste Étienne Schneider sur les aspects juridiques de l'appropriation des ressources spatiales et sur la stratégie économique qui a valu au ministre LSAP l'attention de la presse internationale. Sous les radars encore et pour mesurer la prégnance des brasseurs dans le jeu politico-économique : le cabinet Schiltz & Schiltz, en la personne de Franz, intervient en 2017 dans le processus législatif auprès de Tess Burton, rapporteure (LSAP) pour amender un projet de loi qui allait contrevenir dangereusement aux marges réalisées par les deux grandes brasseries (Diekirch et Bofferdig) qui sous-louent les cafés et les chambres aux étages (*Land*, 01.12.2017). Siègent au conseil d'administration de la Brasserie nationale Jean-Lou Schiltz et Michel Wurth, patron d'ArcelorMittal Luxembourg (et longtemps de la Chambre de commerce), proche du DP. On les retrouve à la tête des hôpitaux Robert Schuman depuis mai dernier, descendus de la Fondation faitière aux dépens de François Pauly avec qui Jean-Louis Schiltz siégeait au conseil pour les affaires économiques de l'Église à Luxembourg (avec Pit Hentgen, entre autres) et qu'il servait lorsque celui-ci dirigeait la BIL, dont Jean-Louis Schiltz est l'avocat historique. On sourit, d'ailleurs, quand Jean-Louis Schiltz membre du jury du Top 100 *Paperjam* 2020 livre un hommage appuyé au directeur de l'établissement Marcel Leyers... son client donc. Parmi ses mandants apparaissent également les sociétés de l'archevêché. Le cabinet Schiltz & Schiltz intervient pour Lafayette SA ou encore Maria Rheinsheim SA dans le cadre des reclassements des propriétés foncières avec le nouveau PAG (*Land*, 05.05.2017), des sociétés dont Jean-Louis Schiltz était administrateur en 2016 et courant 2017... aux côtés de François Pauly. Jean-Louis Schiltz est arrivé à la cinquième position du classement du média économique en 2018... un classement dominé par Norbert Becker. Jean-Lou Schiltz occupe la vice-présidence de la Fedil depuis 2019. Il figure dans les petits papiers de Xavier Bettel et de son cabinet. « C'est lui qui dirige le pays », plaisante son copain de vélo Nicolas Buck. À peine. ●

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Der Schrei des Incel

Michèle Thoma

Wie pathetisch das klingt, so ein Schrei, und was ist das überhaupt, so ein schreiender Incel? mag sich die eine oder der andere der geneigten Leser_innen fragen. Incels, sind das nicht diese Einzeller in ihrer kalten Wutzelle, diese irren Typen in Isolationshaft, die vor Bildschirmen irre Theorien aushecken, die sie mit anderen irren Typen teilen, ebenfalls in Isolationshaft? Durchgeknallte Theorien, die die Bezeichnung Theorie nicht verdienen, eher Hassphantasien, die Frauen und Juden und Muslime betreffen, alles, was sie als fremd empfinden und ihnen Angst einjagt, und die sich in Bunkern, denen sich nur Pizza-Lieferanten nähern, einigeln. Weil die Welt so erschreckend fremd ist und niemand sie liebt. Schon gar keine Frau. Und jetzt, noch schlimmer, erst recht schlimm. Frauen auf Abstand, da stecken die Lesben dahinter!

Männer ohne Frauen. Männer, die unbedingt ganze Männer sein wollen, ganz ganze Männer. Männer ohne Sternchen. Mit Kiefer und knackigem Hintern, den ganzen männlich konnotierten Requisiten und Attributen. Status auch. Männer, die ihren Mann stehen wollen, aber immer wieder daran gehindert werden. Von den Alpha-Rüden. Von den Männerhorden mit Hautfarbe, die das Abendland stürmen. Sie alle schnappen ihnen die Beute weg. Von der verschwulden und verlesbten Gesellschaft sowieso. Sie sind, so sehen sie sich, verhinderte Männer.

In ihren Einzelzellen kommunizieren sie mit anderen Einzelnnern, die sich wie sie als Abgewiesene empfinden, sich in diesem Abgewiesensein suhlen, sich gegenseitig bedauern, runterziehen und zugleich empowern. Gegen das Feindbild an sich: die Frau. Den Fremdkörper an sich. Weil, was ist passiert, dass in einer Gesellschaft, in der theoretisch alles allen zur Verfügung steht, gerade die Frau nicht mehr verfügbar ist? Gibt keinen *Self Service* mehr. Gibt sie nicht mehr gratis, lebenslänglich und garantiert, sie steht auf eigenen Füßen, die nimmt sie bei Bedarf in die Hand. Selbst der Zeuger hat seine Allmacht verloren, auch kleine Geschöpfe gehen ihm durch die Latten.

Viele sind längst abgetaucht, tapfen durchs Dunkelnetz, gehen unter im *Deep State*. Suchen Zuflucht bei einer verschworenen Gemeinschaft, der die Welt zur Verschwörungstheorie gerinnt. Rennen Rechten hinterher, die sich die Rettung

Incels: Kofferwort aus „involuntary“, dem englischen Wort für „unfreiwillig“, und „celibate“, dem englischen Wort für „Zölibat“ (Wikipedia)

des unterdrückten weißen Mannes auf die Fahne geheftet haben. Höcke von der AFD spricht von Mannhaftigkeit, Wehrhaftigkeit ist nicht weit. Manchmal, nach einem Attentat, einer Terrorattache, lautet die Diagnose Incel.

Natürlich ist nicht jeder Vereinsamte und Verbitterte ein Incel. Nicht jeder Mann, der über die Weiber schimpft, plant die Ausrottung der halben Menschheit, oder auch nur einer Vertreterin davon.

Am Anfang ist ein einsamer Teenager, der auf einem Sofa weiter vereinsamt, das Leben findet draußen statt, die Welt findet draußen statt, er

ist nicht eingeladen, er hatte nie die richtigen Klamotten, die richtigen Eltern, den richtigen Spruch, er war nicht richtig. Er verschanzt sich hinter dem Bildschuttschirm, hier ist er in Sicherheit. Eine Couchkartoffel, gefüttert von den irrlichternden Eingebungen, die in der virtuellen Community herumspuken. Die sind voller Widersprüche, aber es läuft immer auf die üblichen Verdächtigen hinaus. Die unverständliche Welt, das Bildungsbesteck fehlt meistens, wird zusammengeereimt, zusammengebastelt. Sie fällt immer wieder auseinander. Die Schuld der Juden!

Man könnte meinen, ein echter rechter Incel wäre gerade jetzt in seinem Element. In dieser Zeit, in der viele von uns zu Einzelnern mutieren, regredieren, abgesondert wie wir vor uns hinleben, immer absonderlicher werden. Er ist nicht mehr allein allein. Auch die Alphas haben keinen Sex mehr, *Deep Pression* hat alle befallen, das Leben ist überhaupt nicht mehr geil. Aber jetzt ist die Mann-Haft auch noch verordnet. Mann, der gedemütigte Maskenmensch, darf Frau nicht einmal mehr nahekomen.

Der lautlose Schrei des Incels ist unüberhörbar. Er ist nicht nur der Schrei des Monsters. Er ist auch Ausdruck der Pein des hoffnungslos Vereinzelten. Erlöser von diesem Wahnbild der Männlichkeit könnten Männer sein. Echte, coole Männer. Mit oder ohne Sternchen. ●



Der Schrei des hoffnungslos Vereinzelten

Sven Becker

ZU GAST

Sozialdialog stärken

Patronat und Beschäftigte eines Unternehmens wissen wohl am besten, wie die Arbeitszeit in ihrem Betrieb organisiert werden muss, um beide Seiten zufriedenzustellen. Die DP ist deshalb davon überzeugt, dass das Arbeitsrecht der Realität der Arbeitgeber und der Belegschaft besser entsprechen sollte.

Vor Ort sieht es so aus, dass Patronat und Arbeitnehmer sich eine möglichst flexible Umsetzung wünschen. Die Betriebe könnten sich den wirtschaftlichen Begebenheiten besser anpassen und die Angestellten von einer ausgewogenen *Work-Life-Balance* Nutzen ziehen.

Rahmenbindungen. Keiner kennt die Bedürfnisse der Unternehmen besser als die Geschäftsführung und die Personaldelegation. Deshalb sollten innerbetriebliche Abkommen nicht einem starren Rahmengesetz unterliegen.

Es leuchtet der DP auch nicht ein, wieso Betriebe und Arbeitnehmer ohne Kollektivverträge, von innovativen Modellen wie Zeitsparkonten ausgeschlossen sind. Flexible Arbeitszeiten kommen vor allem Beschäftigten mit einem langen Anfahrtsweg zugute. Hiervon betroffen sind insbesondere Grenzgänger, auf die verschiedene unserer Betriebe in hohem Maße angewiesen sind. Dies verdeutlicht die aktuelle Debatte über die Arbeitszeit an Sonntagen. Für einen Beschäftigten, der sonntags nur vier Stunden arbeiten darf, aber mit einer An- und Rückfahrt von zwei Stunden zu rechnen hat, lohnt sich der Aufwand fast bis gar nicht.

Die Regeln verhindern ganz einfach, dass die Betriebe und die Salarieén selbstbestimmt mit ihrer Frei- und Arbeitszeit umgehen können. Das Arbeitsrecht entspricht in diesem Fall nicht mehr der Lebensrealität der Menschen und der Wirtschaft. Dabei sollte ein moderner gesetzlicher Rahmen den Betroffenen mehr Freiraum bieten und sie nicht daran hindern, ihr Leben realitätsnah zu organisieren.

Die DP ist auf jeden Fall gewillt, diese rigiden Bedingungen abzuändern. Deshalb setzen wir uns auch für eine allgemeine Einführung von Zeitsparkonten und von einer Jahresarbeitszeit ein. Diese Forderung fußt auf den Interessen der Menschen, die selbst flexibler arbeiten möchten. Das Ziel ist klar: mehr Konkurrenzfähigkeit für die Unternehmen und eine bessere Autonomie der Beschäftigten. Diese Flexibilisierung kann erfolgen, ohne dabei geltendes Recht wie maximale Tages- und Wochenarbeitszeiten in Frage zu stellen. ● Carole Hartmann

Für die DP ist es deshalb unumgänglich, dass der Sozialdialog in den Betrieben gestärkt werden muss. Kollektiv- oder Branchen-Verträge bieten nämlich nicht allen Wirtschaftszweigen die bestmöglichen

Carole Hartmann ist Abgeordnete der DP

CHRONIQUE DE L'URGENCE

Dissonances cognitives

Jean Lasar

Le traité date de 1994, mais ce n'est que ces dernières années qu'il a reçu toute l'attention qu'il mérite. La Charte énergétique européenne, qui regroupe une cinquantaine d'États situés en Eurasie, n'en est pas moins la parfaite illustration du mal que peuvent

faire des instruments permettant à de grands groupes internationaux d'attaquer des États en justice. Ces dernières semaines, des organisations multiplient les initiatives pour obtenir son abandon par l'UE.

Il faut dire que face aux engagements climatiques des États européens, cette Charte est de plus en plus incongrue. Comment justifier en 2021 que l'énergéticien allemand RWE puisse s'y référer pour défier les Pays-Bas sur leur décision de fermer des centrales à charbon et leur réclamer 1,4 milliard d'euros d'indemnités ? Que la compagnie pétrolière britannique Rockhopper porte plainte en son nom contre l'Italie au sujet de son moratoire sur les forages offshore ? Ou que Vattenfall puisse grâce à elle poursuivre l'Allemagne sur sa décision de sortir du nucléaire ? En 2017, une lettre envoyée au Conseil d'État français par la compagnie pétrolière canadienne Vermilion avait explicitement invoqué la Charte pour contester l'intention du ministre Nicolas Hulot d'interdire la prolongation des concessions d'exploitation pétrolière, contribuant à l'abandon de son projet de loi.

Alors qu'à l'origine, cette Charte était censée protéger les investissements européens dans des pays jugés instables, surtout en Asie centrale, elle est désormais surtout utilisée à l'intérieur de l'Europe par des groupes pour saboter des décisions publiques de transition écologique. Elle est devenue intenable.

Les dispositifs qui ménagent des voies de recours aux groupes multinationaux sont à la mode : ils sont de plus en plus souvent intégrés dans les accords commerciaux internationaux, prévoyant des tribunaux d'arbitrage ad-hoc, distincts des circuits judiciaires classiques. Ils reflètent une vision parfaitement dépassée selon laquelle il faut à tout prix garantir la croissance et à ce titre farouchement protéger les investissements. La Charte énergétique, bien que plus ancienne, relève aussi de cette vision. Elle « protège les pollueurs » et freine la transition, dénoncent des ONG à l'origine d'une pétition lancée le 23 février et qui avait déjà rassemblé 800 000 signatures en début de semaine. Plutôt que d'organiser des campagnes nationales, qui pourraient déboucher sur une sortie dans le désordre des pays européens, les auteurs de la pétition demandent que l'UE en sorte en bloc. Les perspectives d'une telle sortie collective sont améliorées par le fait que la France ait signalé début février qu'elle y était favorable.

Il n'en reste pas moins que la survivance à ce jour de cette Charte est un bon marqueur des dissonances cognitives qui continuent de régner dans les instances publiques européennes lorsqu'il s'agit d'organiser l'indispensable abandon des énergies fossiles : officiellement, jusqu'ici, la Commission européenne plaide pour son simple toilettage. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Patric Calvas

Zu Bréissel

Jacques Drescher

« Entre 2018 et 2019, 25 personnes ont été éborgnées et cinq ont perdu une main en manifestation. » Amnesty International (Violences policières en France)

Eng Band vun Hypokriten,
Di d'Mënscherecht erstreit.
A China oder Russland,
Mee net bei hire Leit.

Et komme nees Sanktiounen;
Keen danzt do aus der Rei.
D'Moral ass awer duebel
Am Fall vun der Türkei.

De Jang gött Interviewen,
An Däitschland a net soss.
D'Moral drépst aus den Zeilen,
Op Twitter, wäit vum Schoss.

Am Mier erdrénke Kanner;
Si si net räich a wäiss.
Si hu kee Schenge-Visa
Fir d'Steierparadäis.

Le temps des révoltes

Henri Wehenkel

Chronique de l'Assoss : 1917-1921



Privatsammlung Luxemburg

Pol Michels
portraité par
Auguste
Trémont en 1917

Depuis 1915 les étudiants luxembourgeois ne pouvaient plus fréquenter les universités françaises et belges. Le pays était devenu un tout petit pays, une prison. De quoi rêvaient les étudiants ? Pas tellement de mourir pour la patrie, d'uniformes ou de drapeaux, mais plutôt d'air frais, de lumière, de voyages et d'aventures. Tandis que les rues se vidaient et que les bistrots se remplissaient, ils s'amusaient tant bien que mal et cultivaient l'esprit français, l'art de vivre gaulois et chantaient les refrains de la Belle Époque.

L'assemblée générale du 30 avril 1916 se déroula dans un calme plat et se termina par la réélection unanime de Jemmy Ulveling. Deux nouveaux venus, Georges Schommer et Gust van Werveke, âgés de dix-neuf et de vingt ans, firent leur entrée au comité.¹ Schommer comme secrétaire et van Werveke comme secrétaire adjoint. Ils remplaçaient Édouard Mayrisch, étudiant en médecine, un neveu de l'industriel, qui s'apprêtait à rejoindre la Légion Étrangère et à mourir pour la France.² Une nouvelle génération prenait en main l'organisation étudiante. « Die älteren Semester der Assoss hatten noch das ungezwungene, sorgenunbeschwerte Studentenleben der Vergangenheit im Blut. Die [neue] Generation [...] war von einem starken Willen zu neuen Dingen emporgetrieben, mochten diese selbst noch so unklar erscheinen. »³

Georges Schommer (« Geo Gibbs »), étudiant en droit, était l'enfant unique des époux Schommer-Rothermel qui tenaient la pharmacie de la Place d'Armes. Il appartenait, selon Robert Stumper, à cette « jeunesse heureuse et ouatée de la bonne bourgeoisie luxembourgeoise, libérale et libre-pensante, insouciance et épicurienne. » Quand le professeur Joseph Tockert réunit en 1913 un groupe d'élèves de Deuxième et de Troisième pour leur exposer les principes du scoutisme c'est à Schommer qu'il s'adressa. Celui-ci vint avec cinq camarades de classe, H. Rabinger, J. Zender, R. Steichen, A. Ketter et I. Bessling, qu'on retrouva tous à l'Assoss par la suite. Schommer avait l'âme d'un chef. Il avait un grand talent oratoire, aimait commander et savait entraîner. Le scoutisme, à ses yeux, était plus qu'un passe-temps à l'air libre, il portait des valeurs patriotiques et un sens de la discipline. Par son amie et future épouse Pauline Brimmeyr, il était lié à une famille de pharmaciens, partisans de la Révolution française, dont l'ancêtre, J.P. Seyler, fut commissaire de police en l'an IV de la République.⁴

Gust van Werveke était le neveu de l'historien Nicolas van Werveke, dont Gust revendiqua l'héritage spirituel dans son roman autobiographique *Paul Robert* : « Die Roberts standen seit Generationen lächelnd aber unghässig abseits der Hürde, in der die Kirche ihre Schafe einsperrt. Pauls Onkel hatte als unerbittlicher

Historiker manche Legende zerstört. » Gust van Werveke était un intellectuel, se nourrissant de livres et remuant des idées, prêt à toutes les audaces et à toutes les remises en question. Pendant la crise dynastique de janvier 1916,⁵ il publia quelques-uns des articles les plus violents jamais parus dans la presse luxembourgeoise : « Da meldete sich das Volk zu Wort. Da vertrieb es die Schwarzhörcke. Da schickte es den Fürsten über die Grenze, weil es milde war. Einige aber [...] sprachen wie einst im Konvent : 'Un roi n'est utile que par sa mort.' » Le *Luxemburger Wort* parla d'un appel à la révolution et compara son auteur à Danton, Marat et Robespierre, ce qui ne pouvait que flatter le jeune homme.⁶ En septembre 1916, celui-ci récidiva. Une suite d'articles consacrés à l'évolution de la social-démocratie allemande fut interdite après la parution du premier épisode. L'auteur avait reproduit des documents publiés en Suisse établissant la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre.⁷

Le comité élu en avril 1916 se mit tout de suite au travail. Le 4 janvier 1917, il donna naissance à une section théâtrale, « Les Deux Masques » dirigée par Jules Mersch, le futur historien. Elle se distinguait par le choix exclusif de textes français et la présence de jeunes filles, notamment Pola Weber, la fille de l'écrivain Batty Weber. Le premier mars 1917, une section des élèves de l'enseignement secondaire, le « Cercle Littéraire et Scientifique », fut fondé. Là aussi l'élément féminin faisait son apparition, avec Alice Welter, la fille du dirigeant socialiste, et les sœurs Brimmeyr. En août 1917 parut le premier numéro de *La Voix des Jeunes*, un véritable journal, imprimé, vendu, avec des lecteurs, annoncé par des affiches et tiré à 1 500 exemplaires.⁸

On demanda, comme il se doit, à Batty Weber, le rédacteur en chef de la *Luxemburger Zeitung*, de présenter le journal et de rassurer ceux qui pourraient être offusqués. Weber appela les jeunes à faire preuve de sagesse : « Ihr aber, Ihr Jungen, Ihr Zukunft, Ihr ungebundene Kraft, denkt daran, dass sich Eure Jugend einmal ausgeschäumt haben wird, noch lange nicht, nein noch in Ewigkeiten nicht, in denen Ihr alle Himmel stürmen könnt, nie, wenn ihr es nicht wollt ! Aber der Auftrieb der Jugend, der euch jetzt emporwirbelt, wird einmal nicht mehr sein, ihr müsst zusehen, dass Euch bis dahin die Flügel gewachsen sind, die Euch weiter tragen auf den Höhen, auf die euch die Begeisterung eurer zwanzig Jahre hinaufgeschäumt hat. » Des paroles prémonitoires d'une grande sagesse, mais inutiles.

Le comité de l'AGEL s'était assuré la collaboration de deux auteurs chevronnés, Frantz Clément et Paul Palgen, âgés à l'époque de 35 et de 34 ans. Clément (« Erasmus Pfefferkorn ») était né à Mondorf-les-Bains. Il avait été d'abord instituteur, catholique et germanophile avant de se consacrer au journalisme de combat et de devenir l'animateur du Bloc des Gauches en 1908. Sa vaste culture s'inscrivait dans la tradition humaniste de la Renaissance et des Lumières. Il menait le combat pour l'émancipation des esprits par le progrès des idées et la diffusion des savoirs, refusant toute forme de censure et toute tutelle intellectuelle. Démis de son poste de rédacteur en chef du *Escher Tageblatt* par l'occupant, il fut révoqué comme instituteur par le gouvernement luxembourgeois. Condamné à la précarité il mena une vie de bohème. Les bistrots étant son lieu de travail, sa tribune, son lieu d'échanges. C'est là que se fit la symbiose avec les jeunes en rupture de ban et les intellectuels ayant refusé l'embourgeoisement.

Palgen était né à Audun-le-Tiche en Lorraine allemande de parents luxembourgeois, le père étant directeur d'usine. Tandis que son frère, né à Hussigny, fut enrôlé dans l'armée française et mourut sur le front, il mena, lui, une carrière d'ingénieur en Allemagne. En 1914, Palgen et Clément furent arrêtés par les Allemands, sous la fausse accusation d'espionnage. Palgen fit paraître dans *La Voix des Jeunes* ses poèmes de guerre, dont la publication sous forme de livre (*Les seuils noirs de la guerre*) fut interdite. Clément publia ses expériences des géoles allemandes après la guerre (*Zelle 86 K.U.P.*).

C'est à Jean-Pierre Wester, né en 1890 à Bettange-sur-Mess, que revint la charge de rédacteur en chef. Wester appartenait à l'AGEL depuis le début. Élu vice-présent, il promit de mener la bataille « contre tous les cuistres ». Par ses origines paysannes, il se distinguait de ses camarades. Il termina ses études de droit en 1914 et, après un stage dans l'étude du député socialiste Jean-Pierre Probst, il fut nommé juge de paix à Rédange-sur-Attert, ce qui lui laissa assez de loisirs pour manier la plume. Il épousa Maisy Brimmeyr et devint le beau-frère de Georges Schommer, se rattachant ainsi à la dynastie des pharmaciens républicains.⁹

Wester enrichit les lettres luxembourgeoises d'une discipline nouvelle, celle de la critique irrespectueuse et du portrait à charge. Elle consistait à décrire ses victimes à partir de leur apparence physique et à mettre à nu leur fonctionnement intérieur.

Des jeunes en rupture de ban, des intellectuels refusant l'embourgeoisement

Sous les titres de « Trognos politiques » et « Gens de lettres » Wester se mit à déboulonner toutes les personnalités consacrées et réputations acquises, mettant fin aux cercles de l'adoration mutuelle qui cimentent la vie culturelle d'un petit pays et constituent la base de sa fierté collective.

Dans ce n°1 de *La Voix des Jeunes*, ce fut pourtant le manifeste du « Cénacle des Extrêmes »¹⁰ signé par Pol Michels (« Pier Vannaicken») et Gust van Werveke qui souleva la plus grande émotion. Le titre du manifeste « Wir ! » appelait les jeunes du monde entier à se soulever : « Titanenhaft wächst eine Jugend heran, die voll hymnischer Begeisterung rütteln wird an den morschen Grundpfeilern der Gesellschaft. » Face au spectacle offert par la tuerie en masse, aucun mot n'était assez fort pour exprimer le dégoût. Finis l'Art pour l'Art, la métaphysique intemporelle et la croyance à un au-delà. Le temps était à l'Action : « Und so erwarten wir Springelbendigen mit heisszuckendem Blute das Ende des Mordens, um endlich mitzuwirken an der grossen, allesbefreienden Tat des Geistes : Liebe der Liebe, Hass des Hasses, Völkerfrühling, Morgenröte ! Es lebe Europa ! »¹¹

Le mot d'ordre européen s'inspirait des écrits de Romain Rolland et Henri Barbusse. Il était un cri séditieux en ces temps de guerre européenne, un appel à déposer les armes et à fraterniser avec l'ennemi, à créer une « Internationale de l'Esprit » qui devrait réconcilier non seulement la France et l'Allemagne, mais l'Occident et l'Orient, le Nord et le Sud, et être la première étape d'une république mondiale.

Michels et van Werveke avaient passé l'examen de fin d'études secondaires en juin 1916. Michels était un fils d'entrepreneur et son frère fut notaire. « Je me rappelle que, personnellement, j'étais très lié avec les prêtres. Je les croyais un peu plus désintéressés que la moyenne des hommes, parce qu'ils distribuaient des chocolats et prétendaient racheter avec nos sous les malheureux négriillons. La Bible avec ses images me tenait lieu de tous les contes de fées du monde. »¹² Van Werveke dessinait son ami sous des traits ascétiques : « Die schwarzen, etwas fettigen Sträh-

Die Aktion,
périodique
expressionniste

allemand dans
lesquel Michels
publia



Der Kampf,
organe du KPL,

fondé par
Nicolas Konert





Georges Schommer, président de l'Assoss (1918-1920)



Alice Welter, révolutionnaire morte de la grippe espagnole en novembre 1918



Jean-Pierre Wester, collégien

nen, die das fahle Gesicht umrahmten, vollendeten das Vorbild eines gequälten Christus, dem jeder überirdischer Glaube abhanden gekommen wäre. »¹³

Michels partit faire des études à Berlin, Il entra en contact avec Franz Pfemfert, l'éditeur de la revue expressionniste *Die Aktion* et, grâce à lui, avec les principaux tenants de l'avant-garde littéraire, Karl Otten, Julian Gumpertz, Wieland Herzfelde, Yvan Goll, Ret Marut.¹⁴ Michels professait un refus de la violence. Pour réinventer le monde il voulait agir sur les esprits et les âmes, se servir de mots nouveaux et porter un autre regard sur les choses. La ferveur de Michels pour l'expressionnisme, le futurisme, le cubisme et le dadaïsme était plus qu'une extravagance d'adolescent, elle était la condition d'une prise de conscience radicale et authentique.

Gust van Werveke resta en 1916 aux Cours Supérieurs à Luxembourg avant de retrouver Michels à Munich l'année suivante. Le 10 mars 1917, il commença une chronique de politique internationale dans la *Volkstribüne*. La Révolution d'Octobre marqua pour lui un tournant : « Ich habe mich mehr als einmal scharf gegen die Arbeiter-und Soldatenräte ausgesprochen ; diesmal kann ich es nicht » (3.11.1917)¹⁵. « Die Bolschewiki-Regierung hat sich behauptet. Der Friede kommt. Schon schweigen die Waffen an der Ostfront. Schon bringen bisher feindliche Soldaten Trinksprüche aus in Städten, die noch vor Tagen unter dem Feuer der Geschütze der Zerstörung entgegensehen. [...] In München kam die Meldung spät abends an. Man hörte sie wie im Rausch. [...] So wie heute in Russland werden bald in Nieuwport und Altkirch die 'Feinde' sich in die Arme fallen » (8.12.1917).

En septembre 1917, J.P. Wester signala l'arrivée d'un compagnon des beuveries estudiantines de Munich, Nicolas Konert. Né en 1891, il appartenait à la première génération de l'Assoss et s'était découvert tardivement une vocation politique. « Quand j'ai vu venir à travers l'allée sa longitudinale silhouette d'un pas de demoiseau, la tête penchée sur l'épaule, portant le menton en avant à la façon d'un chien qui nage ; comme s'il voulait marquer ainsi son intention à ne pas se laisser submerger par tout ce qu'il y a autour de lui de petites et de mesquineries bourgeoises, mon cœur tressautait de joie. » Wester remarqua « un grain de mépris qui marquait le coin de ses lèvres [et] le geste dont il tirait le devant de son gilet pour se dresser bien droit devant moi ». Il constata que son ami avait abjuré l'alcool et était devenu sérieux.¹⁶

Le 30 décembre 1917, Konert envoya à Karl Kautsky, le grand théoricien de la social-démocratie allemande, la première de onze lettres que Gast Mannes a mises à jour : « Ich bin Luxemburger Student und habe mir vorderhand zur Aufgabe gestellt mit einigen Freunden den einheimischen Sozialismus neu zu begründen. [...] Aber in diesem Augenblicke kann es für uns sich nicht ausschliesslich darum handeln, innerhalb der eng gesteckten Landesgrenzen zu wirken. »¹⁷ Les Luxembourgeois étant « gleichsam zur Internationalität prädestiniert », il proposait de s'entremettre entre socialistes français et allemands et de s'entretenir avec Kautsky de problèmes tactiques et de projets d'édition. En attendant, il lui envoya un récent numéro de *La Voix des Jeunes*.¹⁸

Konert (« Lukas ») n'avait aucun goût pour les extravagances littéraires de Michels ni pour les aimables provocations de Wester. Il s'était assigné comme but d'enseigner aux étudiants luxembourgeois les principes du marxisme et de leur apporter les données de base du bolchévisme, les obligeant à se confronter avec d'autres repères, d'autres traditions, d'autres cadres de pensée.

C'est à Munich que la révolution éclata le 6 novembre 1918 et on peut dire que les Luxembourgeois étaient au premier rang. Van Werveke participa à la réunion du Conseil des ouvriers et soldats qui décida la destitution du roi de Bavière et l'institution du gouvernement révolutionnaire de Kurt Eisner. Il aurait été choisi comme secrétaire de cette assemblée mémorable. Alice Welter aurait fortifié les cœurs par son foulard rouge et son enthousiasme juvénile. Le futur Dr. Franz Demuth aurait participé au désarmement des soldats prussiens et même le futur inspecteur Paul Staar se serait mêlé à la foule. Seuls Michels et Konert arrivèrent trop tard.¹⁹

L'Assoss participa aux événements avec passion, occupant le terrain, présente partout

À Luxembourg, le *Tageblatt* du 8 novembre 1918 parut sous le titre « Der Abend der Braganza » visant explicitement la Grande-Duchesse et sa mère, une Bragance. Dans *La Voix des Jeunes*, Georges Schommer lança un fulmineux « Nous et les Bragance » et Georges Ulveling appela dans le *Capellener Echo* à l'abdication de la Grande-Duchesse. Le 10 novembre, Paul Palgen annonça à l'Hôtel Brosius la création de la « Ligue française », dont Georges Schommer assuma le secrétariat et dont l'Assoss fournit l'essentiel des troupes. L'Assoss participa aux événements avec passion, chantant, chahutant, contestant, occupant le terrain, présente partout, *Le Luxemburger Wort* le constata lors de l'arrivée des troupes américaines, le 21 novembre: « Die rabiatesten Mitglieder der 'Assoss' wurden herbeigerufen und nun zog ein Grüpplein von 30 Mann abermal zum Schloss und rief 'Vive la république ! Abdiquez !' » Et lors de l'arrivée des troupes françaises, le 22 : « Auch die hochsinnige Schar der Assoss-Schreier war auf den Beinen. Dem Palais nahen einige Dutzend Jünglinge und Mägdelein, der Chor der roten Garde. » Et lors de l'assemblée constitutive de la Ligue Française, le 24 : « Wir sind bei den paar Luxemburger Bolschewisten ! Kein Wort der Verurteilung ist stark genug um uns gegen ihren Landesverrat zu erheben. » Et en réponse à Georges Schommer, le 30 : « Das Luxemburger Volk, das auf der Scholle seiner Väter sitzt, erhebt mit der letzten Energie Einspruch dagegen dass diese kosmopolitischen Jünglinge, die keinen Sinn für Heimat haben, sich jetzt unterfangen die Heimat der wahren und echten Luxemburgern zerstören zu wollen. »

Le 5 janvier 1919 se constitua l'Action Républicaine avec le concours de Georges Ulveling qui s'assura du soutien de l'adjudant-chef Eiffes de la Compagnie des Volontaires et négocia avec le commandant de La Tour avant de passer à l'action et de proclamer la république. Le 11 janvier 1919, Gust van Werveke envoya un communiqué de victoire à son ami, l'instituteur Marius Wagner : « De la Chambre des députés que nous tenons occupée depuis hier, nous, c'est-à-dire les forces républicaines et le Comité de salut public, je t'envoie, maintenant, quatre heures du matin, salut et mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre si glorieusement. Quand tu recevras ma lettre, les événements auront peut-être déjà passé sur nous ; peut-être aussi que le drapeau républicain flottera sur la capitale et tout le pays. Quoi qu'il en soit, j'ai eu le bonheur de vivre encore ces heures (après Munich) et c'est de cœur ému que je t'écris ces lignes, qui, j'en conviens, n'ont pas de sens, mais qui te disent que je suis heureux et que je te souhaite la même chose. »

Vingt jours plus tard il dut déchanter : « Oui, nous avons été battus ; oui, notre belle république a été sabotée après une durée de six heures. Mais le premier pas est fait, et nous ferons le second, dès que nous n'aurons pas à redouter une intervention française ; nous le ferons, nous autres étudiants, s'il le faut à mains armées, mais sans nous occuper de ces soi-disant politiciens qui n'ont ni l'esprit nécessaire pour concevoir une idée, ni le courage de la réaliser si on la leur met sous le nez. »²⁰

La défaite était lourde, mais pour des jeunes qui avaient survécu à l'ennui de sept ans de gymnase et aux privations de quatre ans de guerre, il n'était pas question de capituler. Il fallait maintenant choisir entre la France et la République, entre la bourgeoisie et le prolétariat, et plus que jamais refuser toute forme de nationa-

lisme, celui étriqué des prétendus patriotes de la Nationalunion et celui emprunté des partisans de la Grande Nation. Il fallait aller plus loin, regarder plus loin.

Schommer choisit la France ; van Werveke, Michels, Konert choisirent le parti de la Russie révolutionnaire encerclée, affamée, contrainte à la guerre, mais toujours debout, la cause du prolétariat luxembourgeois, fier des conquêtes de novembre 1918, qui le 13 août 1919 passa à l'assaut de la Chambre des Députés. Après l'échec de la révolution allemande, l'exode des étudiants révolutionnaires avait commencé. Ils quittèrent les universités allemandes pour les universités françaises. À Paris, Konert, Michels et Ignace Bessling, un proche de l'instituteur socialiste Hubert Clement, entrèrent en contact avec le groupe Clarté fondé par Henri Barbusse, dont le but était de réunir les intellectuels par-dessus les frontières nationales et de fonder une « Internationale de l'esprit ». Une section luxembourgeoise fut constituée le 7 octobre 1919 avec van Werveke, Hubert Clement, Frantz Clément, Nicolas Braunshausen, Oscar Stumper, J.P. Wester et Marguerite Mongenast-Servais.

En septembre 1919, *La Voix des Jeunes* cessa de paraître, mettant en avant des difficultés financières. L'assemblée générale d'avril 1920 vit s'affronter les partisans et les adversaires d'une politique francophile. Pol Michels reprocha au comité dirigé par Schommer d'avoir fait entrer l'Assoss dans la Confédération internationale des étudiants et d'avoir refusé d'intervenir en faveur de Nicolas Konert expulsé de France pour faits de bolchévisme.²¹

Le 27 novembre 1920, Nicolas Konert s'adressa de Luxembourg au militant communiste suisse Jules Humbert-Droz : « Nous venons de fonder à Luxembourg un hebdomadaire communiste *Der Kampf* qui est l'organe de l'aile gauche du parti socialiste et que nous vous adresserons régulièrement. Nous voulons en faire une feuille de combat tout à fait internationale. » Le nouveau journal mena la propagande pour l'adhésion du Parti socialiste luxembourgeois à la IIF Internationale et Konert fut l'un des 18 délégués qui quittèrent le 2 janvier 1921 le congrès de Differdange pour fonder le Parti communiste. Konert recruta ses collaborateurs dans le vivier intellectuel de l'Assoss. Pol Michels fut de tous le plus ardent et le plus proluxe, envoyant ses flèches dans toutes les directions de l'arc en ciel politique.

L'échec de la grève générale de mars 1921 conduisit à un climat de démoralisation et de recherche de boucs émissaires. Les intellectuels ralliés au communisme souffraient comme des cibles de choix : « Es ist daher eine Schande für Moskau, dass ihr Bourgeoisöhnchen euch in die Arbeiterbewegung hineinmischen konntet, um der Reaktion und dem Kapital, nicht der Revolution dienen zu können. [...] Und du lumpiger Pol Michels hast die Frechheit, du der du als 'Junius' in den 'mammonistischen' Blättern zeichnest, erlaubst dir, von Feigheit und Verrat der kämpfenden Proletariern zu schreiben. [...] Allzulange habe ich mir von euch Bummlern Lukas, Michels, Marx, Schmit, Kill u. dgl. Frechheiten gefallen lassen. »²²

En juillet 1921, les militants communistes firent l'aveu suivant : « Wie ihr übriges festgestellt haben werdet befindet sich unser Parteiorgan *Der Kampf* seit einiger Zeit nicht mehr auf der Höhe, welche für eine kommunistische Zeitung mindestens erfordert ist. Die Ursache ist die, dass der bisherige Redakteur, gen. Lukas, angeblich nicht mehr über genügend Zeit zur Leitung des Blattes verfügen kann, weil er, nach eigenen Angaben seine Studien beenden will, um einen bürgerlichen Beruf ergreifen zu können. »²³

À Paris, Pol Michels rédigea son testament politique : « Vor Jahren glaubten wir noch unbedingt an das heilige Russland, an die leninistische Weltkommune. Vor Jahren warteten wir beharrlich auf die Sendlinge des Ostens, die eines roten Abends herangerast kämen mit Axt und Fackel in den Erlöserhänden. [...] Eine Revolution kann beides sein : Triumph des Geistes und Mitläuferschaft des Pöbels. Aber letzten Endes behält der Mob Recht. »

La fête était finie. Les artistes tiraient leur révérence enterrant les espoirs les plus fous. Finis l'Aurore des temps nouveaux, le Printemps des peuples, l'Internationale de l'esprit. Les révoltés rentraient dans le rang. Le mouvement étudiant atteignait ses limites naturelles, celles d'une génération et celles d'une classe. ●

Cet article fait partie d'une histoire de l'Assoss et de l'Unel à paraître en octobre 2021 sous le titre *Générationss. Assoss – Unel : 1912-2022* aux Éditions Capybarabooks.

¹ Pour cette suite nous renvoyons, en plus des sources citées dans la première partie, aux recherches de Gast Mannes, notamment : *Pol Michels: Choix de textes*, 2004, 304 p. ; *Luxemburgische Avantgarde. Zum europäischen Kulturtransfer im Spannungsfeld von Literatur, Politik und Kunst zwischen 1916 und 1922*, 2007, 423 p. ; « Die Darstellung der luxemburgischen Politik und Gesellschaft in Nicolas Konerts Briefen an Karl Kautsky (1917-1919) », dans *Arts et Lettres* 2/2011, p. 23-50 ; *Die Luxemburg Connection. Ret Marut/B. Traven, Pol Michels und Gust van Werveke*, 2013, 120 p. ; « Gust van Werveke, politischer Leiter und Chefredakteur des Escher Tageblatt » dans : *Radioscopie d'un journal: Tageblatt 1913-2013*, 2013, p. 56-65.

² Indications biographiques fournies par Arnaud Sauer.

³ Gust van Werveke : « Jahrgang 1896. Aus dem Roman Paul Robert » dans *Die Junge Welt*, 1930, p.35. Voir aussi les suites du roman publiées dans *Les Cahiers Luxembourgeois*, 1927/28.

⁴ Georges Schommer : *L'Histoire du Scoutisme, Annuaire de l'AGEL 1916*, Robert Stumper : « In memoriam Georges Schommer », *Land*, 3.3.1961.

⁵ Crise déclenché par la volonté de la grande-duchesse Marie-Adélaïde d'imposer à une majorité parlementaire de gauche un gouvernement de droite, ce qui était considéré par la gauche comme un coup d'État.

⁶ Gust van Werveke : « Skizzen zu einem Roman, IV », *Cahiers Luxembourgeois* 1928, p. 308 ; idem: « Jahrgang 1896. Aus dem Roman Paul Robert », *Junge Welt*, 1930, p.35-36 ; *Tageblatt*, 21.1.1916, Voir également :*Tageblatt*, 5.1.1916 ; 11.1.1916 ; 15.1.1916, 3.2.1916.

⁷ *Tageblatt*, 12.9.1916 : « Die Sozialdemokratie im Weltkrieg »

⁸ Albert Hoefler. *Roman eines Lebens*, CNL, Mersch, 2013, p.66.

⁹ Quatre pharmaciens jouèrent un rôle politique sous le régime français: Couturier, Hochhertz, Seyler.et Heldenstein. Marie-Marguerite Seyler, fille de Jean-Guillaume Seyler, pharmacien au Puits Rouge et commissaire de police, épousa François Heldenstein, pharmacien à Echternach. Constance Heldenstein, la fille des époux Heldenstein-Seyler, épousa Jean-Pierre Brimmeyr (1799-1876), pharmacien, professeur, bourgmestre et historien, l'arrière-grand-père des soeurs Schommer-Brimmeyr et Wester-Brimmeyr. Jean-Pierre Brimmeyr rédigea ses *Souvenirs et Causeries* de la période de la Révolution et de l'Empire en 1869 sur la base d'un carnet de notes laissé par son grand-père.

¹⁰ Le Cénacle des Extrêmes comprenait outre les deux signataires Alice Welter, le futur ingénieur Justin Zender et le futur économiste Paul Weber.

¹¹ *La Voix des Jeunes*, n° 1, août 1917

¹² Pol Michels: Bilan d'une génération, *Cahiers Luxembourgeois* 2/194

¹³ Voir note 6

¹⁴ Voir note 1

¹⁵ Rappelons que la Révolution d'Octobre, appelée ainsi par référence à l'ancien calendrier russe, s'est produite le 7 novembre 1917, l'article du 3.11.1917 a été rédigé le 27.10.1917. Il faut attendre le numéro du 17 novembre pour voir évoqué « le coup d'État maximaliste » du 7 novembre..

¹⁶ *La Voix des Jeunes* n° 2, septembre 1917, p. 7 « Munich. Souvenirs »,

¹⁷ Lors d'une réunion informelle le 7.4.1917 à Esch il fut décidé de réorganiser le parti social-démocrate. Le premier congrès du parti refondé eut lieu le 21.10.1917. Voir Ben Fayot : *Sozialismus in Luxemburg*, p. 176-181.

¹⁸ Gast Mannes : *Luxemburgische Avantgarde*, p.48-60

¹⁹ Gust van Werveke: Die Münchener Novemberrevolution, *Annuaire de l'AGEL*, 1918-19.

²⁰ Gust van Werveke, ANLux, FD 041,9, voir Gast Mannes.

²¹ *Luxemburger Zeitung*, 8.4.1920

²² Antoine Krier dans *Soziale Republik*, 8.6.1921. La diatribe visait Nicolas Konert (« Lukas »), Pol Michels, Charles Marx, étudiant en médecine, Gustave Schmit, étudiant en Allemagne ainsi que Jean Kill, instituteur.

²³ Archives Centre Jean Kill, Dossier KI 1, p.192-193, copies provenant des archives russes (RGASPI), microfilm déposé à la BNL: Alex Weber et J.P. Krier à l'Internationale communiste., le 8 juillet 1921.

MAUX DITS D'YVAN

Les im-patients

« Three men in a boat »... qui prend l'eau de toutes parts. En brûlant la priorité pour se faire vacciner, les trois administrateurs des Hôpitaux Robert Schuman se sont embarqués dans une sale galère, et il ne semble pas qu'ils aient fini de ramer, alors qu'ils voulaient simplement échapper à la barque de Charon, le nocher qui amenait les âmes des Grecs défunts dans l'au-delà des eaux du Styx. La sagesse de l'oracle de Delphes aurait dû cependant leur mettre la puce à l'oreille : en voulant éviter le pire, contre le dessein du destin, on ne fait souvent que le précipiter. « Le scandale n'est pas surprenant. Pas plus que l'absence d'excuses de la plupart des concernés ou leurs explications vaseuses et agressives. Chez les professionnels de santé, l'épisode inquiète. Il ne faut pas que le discrédit soit jeté sur la campagne de vaccination. » C'est en ces mots que *Le Monde* commente l'abus de priorité ... au Liban où on a, il est vrai, bien plus encore qu'au Luxembourg, l'habitude des passe-droits que s'accorde la caste des privilégiés.

Mieux qu'une anecdote, ce lamentable détail est un symptôme. Nous sommes, après tout, dans le domaine médical, et le virus contamine à la fois le corps humain et le corps social. Le symptôme, dont l'étymologie renvoie à l'accident et à la coïncidence, fait donc « survenir ensemble » des signes qui témoignent d'un dysfonctionnement. Il revient au médecin (en médecine) et au sociologue (en politique) de recueillir ces signes, de les interpréter et de proposer un remède. Depuis Hippocrate, tous les médecins le savent : il y a un moment propice pour l'application de ce remède. C'est le fameux *kairos*, du nom d'un petit dieu ailé, celui de l'opportunité, qu'il ne faut pas rater de saisir lors de son bref passage. Malheureusement, nos trois administrateurs ont confondu cette opportunité avec de l'opportunisme.

Le *kairos* relie le temps à l'efficacité. Le psychanalyste sait attendre le bon

moment pour livrer son interprétation à l'analysant. Proposée trop tôt, elle est au mieux inefficace, au pire dangereuse. Annoncée trop tard, elle est déflorée. Il en va de même pour le remède du médecin et la réforme du politicien. C'est d'ailleurs en ce sens qu'il faut entendre le mot patient. Le patient, en effet, n'est pas l'objet qui attend patiemment et passivement l'action du médecin, officier d'une autorité paternaliste. Non, le patient, ensemble avec le médecin, guette activement le moment opportun pour appliquer le traitement. Le *kairos*, pour Hippocrate, coïncide avec la crise qui est l'instant nécessaire pour poser l'aiguillage vers la guérison ou la mort. Le corps, tant biologique que social, vit au rythme de nombreuses crises, certes douloureuses et dangereuses, mais inévitables et nécessaires à son développement et à son évolution.

Mieux qu'une anecdote, ce lamentable détail est un symptôme

Pour avoir méconnu cette dimension du *kairos*, les trois indispensables à la *business continuity*, mais aussi leurs médecins, ont pris le risque de précipiter l'issue fatale. L'issue fatale d'une crise sociétale, où le virus nous oblige à redéfinir nos habitudes, nos libertés, nos priorités, nos valeurs, bref notre vivre-ensemble. Lors de sa conférence de presse, le président a évoqué les travaux d'Hercule auxquels se livre quotidiennement le conseil d'administration. Il devrait s'appliquer sans tarder à la cinquième de ses douze besognes : nettoyer les écuries d'Augias! ● Paul Rauchs



Doses de vaccin au centre de vaccination Limpertsberg



JEUX DE CLEFS

Henri le Têtu

Victor Weitzel



À en juger par les couleuvres que le Premier ministre et la Maréchale de la Cour sont obligés d'avaler avec les dits et gestes des Nassau et de leurs courtisans, tous ceux qui ont pour mission organique d'encadrer la monarchie du Luxembourg ont soit mal jaugé la personnalité de celui qui l'incarne, soit refusent de se rendre à l'évidence. Car la personne de Henri ne correspond que marginalement à ce « pouvoir à visage humain, protecteur, rassurant, partageant le destin de tous » qu'il prétend incarner dans cette interview qu'il a donnée avec son épouse dans *Paris-Match* au très flagorneur Stéphane Bern. L'interview n'ayant pas été avalisée par la Maréchale de la Cour dans sa partie politique, Henri a par cet entretien défié ouvertement l'autorité du gouvernement.

Henri, qui n'est pas le taiseux discret et timide pour lequel il passait longtemps – en fait, aucun membre de la dynastie des Nassau n'a autant parlé en public, avec ou sans l'aval du gouvernement –, a bien choisi son moment pour tenter de remettre son épouse dans le jeu. La réforme de la Cour, à laquelle il a contractuellement souscrit et qui vise entre autres à mettre Maria Teresa à l'écart des décisions, semblait pourtant avoir été mise sous toit au grand soulagement de tous les protagonistes, y compris le personnel de sa Maison et autres souffre-douleurs de son épouse. Mais voilà qu'il a utilisé le quarantième anniversaire de son mariage, qui coïncidait avec le pic de la deuxième vague de la pandémie de Covid-19, pour contrattaquer et rompre, en digne descendant d'une caste sept fois centenaire de guerriers, une lance pour sa dame avec laquelle il entretient une relation qu'il qualifie lui-même d'« assez fusionnelle ».

En déclarant qu'« on a changé d'appellation pour focaliser sur la fonction constitutionnelle du chef de l'État, mais, pour moi, la monarchie doit être portée par le couple régnant et la famille grand-ducale », Henri a assumé le risque d'entraîner le pays dans une crise constitutionnelle. Mais Henri est bien plus stratège que ses interlocuteurs politiques et institutionnels veulent l'admettre. Avec un gouvernement empiété dans la crise pandémique et qui a d'autres chats à fouetter que de cadrer un chef d'État qui bénéficie toujours d'une certaine popularité, malgré Biarritz, malgré d'autres bizarreries qui ont interloqué l'opinion publique depuis vingt ans, Henri a poussé son avantage en vrai militaire issu de Sandhurst, où il a dû apprendre comment être aux aguets et tendre des embuscades dans un conflit asymétrique.

C'est que Henri, qui est un grand têtù et qui est doté de la patience du chasseur, est le chef d'une famille très ancienne, dont la devise « je maintiendrai » l'insère dans une autre logique temporelle que celle des démocraties. Il le dit lui-même à Stéphane Bern : « Les politiciens, remplacés au fil des élections, sont soumis aux

aléas de l'opinion. Nous, nous avons le temps. Cela permet distance et recul. » Autrement dit, les chiens démocratiques peuvent toujours aboyer, la caravane dynastique passera.

Henri pratique évidemment, noblesse oblige, le culte des ancêtres. Récemment encore, il fut aperçu par une source digne de foi dans le double sens du terme, dans la cathédrale de Spire où il se recueillait avec le Grand-Duc héritier devant le tombeau de son ancêtre Adolphe de Nassau, éphémère empereur allemand entre 1292 et 1298, déposé par les princes palatins et tué peu de temps après à Göllheim lors d'une bataille avec les troupes de son successeur désigné, un Habsbourg, avec lesquels on s'est rabi-boché depuis.

Henri n'est pas le taiseux discret et timide pour lequel il passait longtemps. Il est le chef d'une famille très ancienne, dont la devise « je maintiendrai » l'insère dans une autre logique temporelle que celle des démocraties

Le culte des ancêtres s'applique aussi à la grand-tante de Henri, Marie Adelheid, cette régente qui, pour avoir trop confondu l'Église et l'État, puis ses accointances avec les familles régnantes germaniques avec les intérêts du pays, a dû abdiquer en janvier 1919 et a failli entraîner la fin de la dynastie, sans avoir jamais été désavouée par sa famille. Le Grand-Duc n'a pas seulement fait obstruction à la recherche historique. Des membres de sa famille sont allés jusqu'à dénigrer dans des diners en ville la seule biographie exhaustive et non hagiographique qui a été écrite sur ce personnage. C'est leur droit. Mais d'autres ont le droit de juger aussi et d'en dire que cela n'est pas très malin.

Ce reflux de leur propre histoire a déclenché chez les Nassau une sorte de syndrome de Marie Adelheid, qui les conduit, au fur et à mesure où leur négationnisme historique devient plus militant trois générations après les faits, à répéter malgré eux le même type de fautes que celle qui dut abdiquer. L'intermède constitutionnel dû au cas de conscience du Grand-Duc autour de la question de l'euthanasie fin 2008 fut un début, sanctionné par une réduction des pouvoirs du Grand-Duc. La réforme de la Cour, à laquelle Henri a feint de se plier et de coopérer, se heurte maintenant à ses tentatives de revenir sur la mise à l'écart de la Grande-Duchesse.

Les choses pourraient s'accélérer. Le 17 février 2021, Alex Bodry, conseiller d'État, ancien ministre, trente ans d'expérience parlementaire, spécialisé dans le droit public et constitutionnel, a publié un tweet longuement médité, à en juger de son écriture précise et tranchante : « Si jamais la monarchie tombe un jour, elle ne s'effondrera point à la suite d'attaques venues de ses adversaires, mais par épuisement, affaiblie et déstabilisée par ses propres faux pas et contradictions. » Prémonition, parce que dans la relation fusionnelle du souverain, il y a de la fatalité à l'œuvre ? Avertissement, parce que la patience du pouvoir politique peut avoir des limites après la crise ? Être têtù et stratège risque de ne pas suffire pour maintenir. ●



C I N É M A

Virtuel à louer

●●●○○

Le Film Fund fait preuve d'un soutien indéfectible aux productions audiovisuelles en réalité virtuelle et poursuit sa collaboration avec le LuxFilmFest pour le Pavillon VR, installé dans les caves voûtées de Neimënster, jusqu'au 14 mars. Les visiteurs pourront découvrir deux programmes, d'un peu moins de deux heures, à travers l'un des six casques de réalité virtuelle disponibles sur place (photo : sb). Cette année, pas de manipulations ou d'interactions avec des « guides », mais treize films en immersion à 360°, pour la très grande majorité déjà primés dans des grands festivals internationaux. Parmi ces documentaires engagés, contes animés et spectacles audiovisuels, une œuvre réalisé

par des Luxembourgeois – *Putain de facteur humain* de Karolina Markiewicz et Pascal Piron (produit par le CNA) – et deux projets produits par des sociétés grand-ducales : *Under The Skin* de João Inada (Tarantula) et *Ayahuasca* de Jan Kounen (a_Bahn). Contraintes sanitaires obligent, les casques seront bien évidemment désinfectés entre chaque utilisateur, mais surtout, le Pavillon VR ajoute douze casques pour l'action « VR to go ». Autrement dit des casques à louer – vingt euros plus 200 euros de caution pour trois ou quatre jours –, pour regarder les mêmes programmes, mais depuis chez soi. Une action que les organisateurs pourraient prolonger au-delà du 14 mars si la demande du public est importante. [p](#)/[fc](#)

Land

05.03.2021

L A N D A R T



Imaginer le réel

●●●●●

Un problème est survenu dans l'édition de la semaine dernière : le texte présentant l'intervention d'artiste n'est pas paru. Le voici, avec nos excuses. Parce qu'un dessin en dit parfois plus qu'un long discours et parce que le domaine grouille de nouveaux talents, les pages « Land Art » de 2021 sont confiées à des illustrateurs et illustratrices du Luxembourg et de la région. C'est Keong-A Song qui ouvre le bal. Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy, elle s'est fait remarquer au Luxembourg avec *Klik*, le magazine pour enfants du Casino Luxembourg, des objets pour le Mudam ou des illustrations

pour les Rotondes. Son carnet de dessins *Le monde nomade de Mr Godinho* a été publié à l'occasion de l'exposition de Marco Godhino à la Biennale de Venise en 2019. Plus récemment, elle a transformé in situ une copie d'une gravure sur cuivre de 1598 installée dans les bureaux du Fonds culturel national en y ajoutant cent portraits de personnalités de la politique et de la culture luxembourgeoises. Keon-A Song travaille depuis quelques temps sur l'imaginaire des nuages et cherche à se laisser « aller à la découverte des histoires les plus authentiques, mystérieuses, toutes liées à des phénomènes naturels, à la nature, aux animaux et à l'espace urbain. » Pour son intervention (voir *Land* du 26.02.21), elle poursuit sa recherche autour de la transformation imaginaire de lieux réels en partant des hauts fourneaux à Belval qui deviennent un espace à habiter, proche de la nature. Un monde parallèle au notre qu'elle nomme « sauvage ». « Dans ce monde sauvage passé présent et future coexistent. Ces mondes sont peuplés de personnages inspirés d'animaux, d'histoires de personnes qui mentourent ou le plus souvent de mon propre parcours et expérience de vie ». [fc](#)

P O L I T I Q U E

Musique assise

●●●○○

Les concerts reprennent peu à peu, dans une atmosphère assez éloignée de celle du « monde d'avant », masques et places

assises n'aidant pas à mettre beaucoup d'ambiance. C'est dans ce contexte que les Assises sectorielles rock/pop/electro auront lieu ce samedi matin à la Rockhal (et en ligne sur le site du ministère de la Culture). Le point de départ du programme sera la présentation de l'état des lieux du secteur réalisé par Aurélie Colling, jeune diplômée en Music Business à Cologne. Étant donné que le secteur rock/pop/electro figure parmi les plus affectés par la crise sanitaire, l'état des lieux sur ce secteur est le premier de ceux commandés par le ministère de la Culture à faire l'objet d'une présentation. D'autres suivront. Cette recherche doit permettre de mettre en évidence les défis et les opportunités spécifiques aux musiques amplifiées pour dégager des solutions qui serviront à définir la politique culturelle. Ensuite, deux tables rondes sont annoncées : « Le secteur Rock/Pop/Electro/ Urbain au Luxembourg – un modèle (trop) particulier ? » et « Un secteur en voie de développement ? ». Musiciens, producteurs, organisateurs de festival, managers d'artistes, programmeurs de concerts y participeront. [fc](#)

Le Clae lance les débats

●●●○○

La 38^e édition du Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté se tiendra tout le week-end, en version filmée et diffusée en ligne. Comme à son habitude, le Clae prend ce moment pour interroger et mettre en lumière les questions liées aux migrations et à la citoyenneté. Quatre débats

sont ainsi au programme. D'abord l'accès au logement, avec des responsables politiques (dont Henri Kox, ministre du Logement) et des témoins. Alors qu'une nouvelle loi sur « l'accueil et l'intégration » est discutée, les questions d'intégration, de discriminations et de régularisation seront traitées lors de la deuxième table-ronde. De plus en plus perceptibles, les répercussions psychologiques de la crise sanitaire seront le sujet du troisième débat avec des psychologues, psychothérapeutes et pédopsychiatres. Enfin, la réforme de la loi sur les associations et fondations sans but lucratif, attendue depuis de nombreuses années, semble de nouveau en mouvement. Les enjeux de cette réforme seront en discussion avec Sam Tanson, ministre de la justice ainsi qu'avec des avocats, professeurs de droit et responsables associatifs. [fc](#)

Femmes du monde

●●●●○

Pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes, Neimënster se penche sur les féminismes à travers le monde et secoue nos idées reçues sur les combats menés par les femmes sur d'autres continents. Si l'Occident se plaît à penser que le féminisme lui est redevable, partout dans le monde, de nombreuses femmes revendiquent une action de longue haleine, construite et efficace, qui mène à de véritables avancées sociétales. La solidarité, l'émancipation et l'autodétermination ne sont pas l'avatar de quelques pays. Dimanche, une table ronde permettra de se pencher sur

quelques exemples, du Rwanda en passant par l'Argentine ou encore les Balkans. Projection, concert et exposition complètent le programme. [fc](#)

S C È N E S

Tom est sa mère

●●●○○



Pendant dix jours (du 5 au 14 mars), la Kulturfabrik accueille la résidence de création de *Amer Amer*, une pièce entre théâtre et performance conçue par Jérôme Michez (texte) et Elsa Rauchs (mise en scène). Sur scène, une relation se construit sous les yeux des spectateurs entre Tom (Geels), l'acteur et une invitée qui le rejoint. Cette femme n'est jamais la même et change tous les soirs. Elle monte sur scène pour jouer sa mère. Et pour cela, il va lui apprendre les gestes, les regards et les mots. Ils sont dans une voiture et doivent se dire au revoir, un au revoir qui prend du temps, en une étreinte qui ne finit pas vraiment et reste en suspens. La présentation de sortie de résidence aura lieu le 20 mars au Escher Theater. [fc](#)

Scène citoyenne

●●●○○

Le collectif Independent Little Lies (ILL) mène, depuis 2017, le projet Biergerbühn, un espace de rencontres et d'échanges où les participants amateurs sont encadrés par des professionnels du spectacle vivant dans des ateliers pour découvrir et pratiquer différentes facettes des arts. Dans le cadre de Esch2022, l'équipe prépare la création de *Der Besuch der alten Dame* de Friedrich Dürrenmatt et recherche des participants pour intégrer l'équipe et jouer sur scène ou travailler à la création des costumes. Les répétitions commencent mi-avril sous la direction de Linda Bonvini et Anja Hoscheit. Les principaux sujets de la pièce tels que la justice, les structures de pouvoir ou encore l'égalité y seront approfondis tant au niveau conceptuel qu'artistique. Les ateliers de couture seront dirigés par la créatrice de costumes Michèle Tonteling qui prévoit des costumes spectaculaires et extravagants comme un des éléments clés de cette production. La pièce sera présentée en octobre 2021 au Echer Theater avec Marc Baum, Fabienne Hollwege, Sascha Ley, Jean-Paul Maes, Annette Schlechter dans une mise en scène de Claire Thill. Aucun prérequis n'est demandé. Inscriptions : [biergerbuehn.lu](#). [fc](#)

Danse aérienne

●●●●○

Mourad Merzouki et la compagnie Käfig font partie de ceux qui ont amené le hip hop de la rue à la scène. Ils travaillent au carrefour du cirque, des arts

martiaux, des arts plastiques, de la vidéo, comme ont avait pu l'apprécier dans le fascinant *Pixel* en 2018. Ils reviennent avec leur dernière création, *Vertikal*, qui aborde un nouvel espace, celui de la verticalité et des techniques aériennes où les dix danseurs et danseuses quittent littéralement le sol (photo : Laurent Philippe). Les jeux de contacts entre les interprètes en sont bousculés car le danseur est tour à tour socle et porteur ou au contraire voltigeur, marionnette animée par le contrepoids de ses partenaires au sol. La légèreté et l'impression de voler bousculent les repères du vocabulaire de la danse hip-hop. Pour accompagner les voltiges, le compositeur Armand Amar fusionne cordes et instruments électroniques. Les 5 et 6 mars au Grand Théâtre de Luxembourg. [fc](#)



DANSE

L'aléatoire de l'aléatoire

Sur le papier, le *Trip* de Jennifer Gohier et Grégory Beaumont rassemble nombre d'éléments qui, même sans un grand déploiement d'excès, conquerraient facilement les foules. Situé au cœur des années hippies, et avec toute l'imagerie que développe cette décennie 60-70, *Trip* promet un monde d'évasions cosmiques à la lueur des lumières de scène et sous des airs de musique psychédélique. Pourtant, si le spectacle dans son ensemble peut charmer, il laisse aussi quelques lignes de déception à digérer. Comme un trip sous acide, la montée est brûlante et excitante, mais la descente s'impose pénible, jusqu'à grincer des dents... Ce *Trip* là, lui aussi laisse une humeur mitigée.

Il faut admettre un fort travail de composition d'images : *Trip* est un spectacle de tableaux

Du fond de la salle les lueurs des néons des sorties de secours éclaboussent la salle du Kinneksbond d'un reflet verdâtre artificiel. Si tout ce décorum sécuritaire n'a rien à voir avec le *Trip* qui s'apprête à débiter devant nous, l'atmosphère de la salle est planante, les couleurs perçues dans la semi obscurité ondulante à la manière d'une aurore boréale. La Compagnie Corps in situ commence son *Trip* chorégraphique et dès la première scène, Woodstock n'est pas loin. Sur des tapis persans, chaque danseur s'installe pour une première phase préparatoire avant la transe. Suspendue au-dessus d'eux, une imposante structure métallique circulaire tient le plafond technique – entendez les lumières – sorte de relique divine, vénérée par les interprètes. C'est plutôt censé quand on connaît l'importance de la lumière dans la danse, véritable révélateur des corps dans l'antre si neutre du cube de scène. Et à l'image du Matrimandir, « le temple de la mère », considéré comme l'âme d'Auroville par ses habitants « hauts perchés », ce grill circulaire serait l'âme de la pièce, le prescripteur de ce trip spectaculaire.

Les musiciens, tels des chamanes, accompagnent la montée des danseurs

par des riffs exaspérants, amorçant une douce désacralisation de la scène, devenue le lieu d'une aventure intérieure qui semble parfois plus stimulante pour les interprètes que pour les spectateurs. Car, si on ne peut pas retirer une magnifique ardeur dans l'exécution, la désorganisation de certains actes écrase notre regard qui se languit d'un ensemble plus homogène par moment. Pourtant l'énergie des danseurs est sans compter. Cette intensité devrait stimuler l'attention, et le fait, mais suggère aussi une forme d'ennui.

Si l'on sent par-ci, l'héritage des performances à la Nijinski, comme celle de l'incroyable solo de l'élève dans le *Sacre du Printemps*, où le corps se torture de mouvement, pour jouer sa révolte avant son sacrifice ; par-là, le chaos organisé, entraîné par la transe des danseurs, tourne parfois en une parade de corps aux gestes lancés sans dialogue – et donc sans réponse – entre eux.

Il faut admettre un fort travail de composition d'images : *Trip* est un spectacle de tableaux. À l'instar de la grande scène d'amour en groupe : une vision sculpturale éblouissante de la liberté sexuelle de jadis, chorégraphiée par des corps qui se lient et se délient, se déshabillent, se touchent et se baisent, sans jamais n'abandonner la pudeur des corps face à un public. Et c'est tout le paradoxe, alors qu'on s'enfonçait presque dans notre fauteuil molletonné, voilà que le groupe tire tout cela dans une direction captivante jusqu'au terme de la pièce. L'une des autres forces de *Trip* c'est de montrer des corps « normés », des danseurs qui savent aussi nous ressembler. C'est un intéressant niveau de dialogue avec le public et le couple de direction artistique en émet un autre celui d'un vrai récit : l'histoire d'un trip sous acide en trois étapes, du paradis, au bad trip, pour revenir au réel.

Au final, l'avis mitigé qui ressort de *Trip* vient de son inconstance. Quand un tableau nous subjugue de beauté, les fulgurances chorégraphiques sont brisées par l'aléatoire d'une scène parfois trop libertaire, la technicité de certains danseurs s'efface devant d'autres moins gracieux, la minutie d'une combinaison disparaît dans le laisser aller de la suivante... Mais tout cela est en fait propre à un trip sous hallucinogène, car « l'aléatoire » de *Trip* tient à la fois du propos qu'il engage, c'est à dire s'installer dans un voyage spirituel personnel et inconnu, aléatoire de fait, mais également d'une forme de « laisser faire » chorégraphique qui nous fait parfois perdre le focus. Alors s'il s'agissait de nous confondre dans une forme de délire, c'est une réussite, si le but était de l'orchestrer, on n'y est pas encore. ● Godefroy Gordet



Ce grill circulaire serait l'âme de la pièce, le prescripteur de ce trip spectaculaire

LUXEMBOURG FILM FESTIVAL

Die Condicio der angolanischen Luft

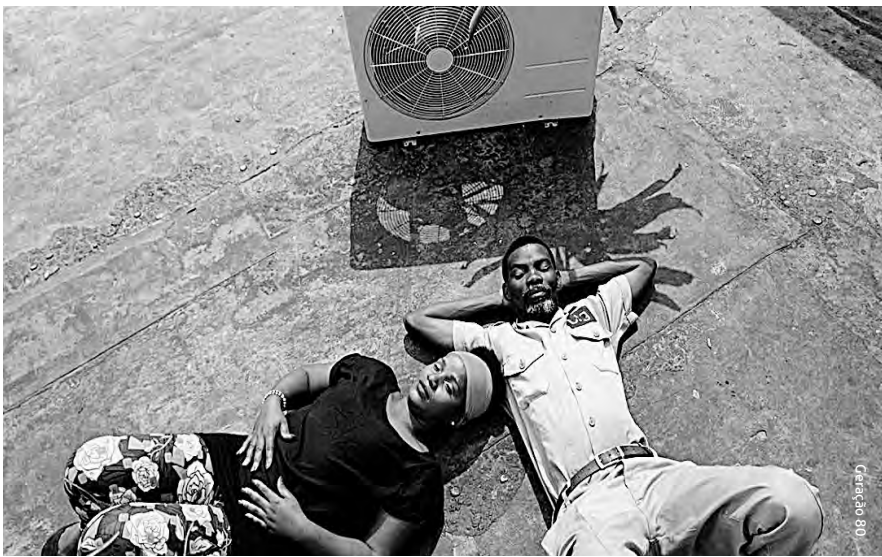
Tom Dockal

Für Filmemacher/innen sind ihre ersten Spielfilme Segen und Fluch zugleich. Niemand stellt irgendwelche Ansprüche, aber gleichzeitig gilt es, Eindruck zu hinterlassen. Es geht nicht darum, einen perfekten filmischen Wurf abzuliefern. Was zählt, ist die vom Film ausgehende Kraft, die sich nur als eine Notwendigkeit definieren lässt, die die Künstler/innen angetrieben hat, diese oder jene Geschichte filmisch erzählen zu müssen. Manchmal kommt ein Debütfilm daher, der einem dieses Einmaleins des Kinos spürbar vor Augen führt. Ein solcher Filme ist *Ar condicionado* – auf Englisch *Air Conditioner* – des angolanischen Regisseurs Fradique.

Etwas ist faul in der Hitze des Staates Angola, vor allem der seiner Millionenhauptstadt Luanda. Aus unbekannten Gründen geben sämtliche Klimaanlage der Stadt den Geist auf. Menschen sterben an Hitzeschlägen. Zu allem Überfluss lösen sich die Anlagen von den Mauern, krachen metertief zu Boden und erschlagen ahnungslose Passant/innen. In diesem an kühler Brise mangelnden Umfeld wandelt der schwächliche Hausmeister Matecedo. Er wird von dem Dienstmädchen Zezinho damit beauftragt, eine der defekten Anlagen schnellstens wieder fit zu machen. Der Besitzer der Wohnung ist nämlich sehr schlecht gelaunt und hätte die Reparatur am liebsten schon am Tag davor erledigt gewusst. Matecedo aber ist ratlos und verliert sich auf dem Weg zur Reparaturwerkstatt seines Vertrauens in seinen Gedanken und in dem urbanen Dschungel Luandas.

Hinter dem Künstlernamen Fradique versteckt sich der gebürtige Angolaner Mario Bastos. Nach seinem Filmstudium in den USA und einer dokumentarischen Arbeit über Angolas Geschichte als portugiesische Kolonie und den darauffolgenden jahrzehntelangen Bürgerkrieg ist *Air Conditioner* sein Spielfilmdebüt. Weltpremiere hatte es auf dem Rotterdamer Filmfestival, das ein besonderes Augenmerk auf ex-

Air Conditioner wird auf dem Luxembourg Film Festival im Wettbewerb präsentiert



perimentelle Vorgehensweisen in Dramaturgie und Form legt.

Der Regisseur weiß seinen knapp 70 Minuten kurzen Film derart mit Ideen zu überladen, dass sie die Zuschauer/innen zu erschlagen drohen wie die Klimaanlage die Figuren im Film. Manche dieser Ideen fliegen über einen hinweg, andere schafft man, auf gesellschaftlicher und politischer Ebene zu fassen, wieder andere auf einer rein filmischen. Bastos gelingt es durch die Ideenflut, jeglicher einfachen Kategorisierung oder Positionierung zu entfliehen – und dabei fängt der Film mit didaktisch-studentischen Definitionsvorschlägen à la Duden der Wörter *air* und *condition* an. Ery Clavers Kamera, ständig in Bewegung, ähnelt fast dem unsichtbaren Luftstrom, der trotz kaputter Klimaanlage langsam seine Bahnen zieht. Durch seine Bilder und den Blick von José Kiteculos Hausmeister Matecedo, der die ahnungslosen und trotzdem geübten Blicke von uns Zuschauer/innen wie-

derspiegelt, bekommt der Film den Anschein eines mäandernden Tagtraums. Zeit und Raum verschmelzen in der magisch-realistischen Hitze der porträtierten Stadt und ihrer Menschen, denen der Regisseur bei allem künstlerischen Gestus eine enorme Empathie entgegenbringt.

Dass Angola seine Vergangenheit nicht hinter sich gebracht hat, ist dabei zu spüren. Mit dem Verstehen ist das eine andere Sache. Aber das scheint Fradique weniger am Herzen zu liegen, als eine eigenartige Energie zwischen den hohen Gemäuern in Luanda und den Menschen aufzubauen. Eine Energie, die zusammengesetzt zu sein scheint aus nicht verarbeiteter Vergangenheit und der Luft der Marktwirtschaft; einer Luft, die die soziale Schere zwischen Arm und Reich größer macht und sich so bald nicht abkühlen wird. Wie es zu dieser Abkühlung kommen wird, scheint auch für den Regisseur unklar. Aber dass die Fassade bröckelt und Klimaanlage hinabstürzen, ist für seine künstlerische Bestandsaufnahme klar. ●

Une soirée pour deux trios

Kévin Krocze

La place du marché, dans le centre-ville d'Echternach, est plutôt calme sur les coups de 19 heures. En ce samedi 27 février, le centre culturel Trifolion accueille les derniers retardataires. Au programme ce soir, deux trios de jazzmen. L'indéboulonnable Reis-Demuth-Wiltgen Trio, suivi du Yonathan Avishai Trio. La formation du pianiste franco-israélien a été programmée en remplacement de l'Enrico Pieranunzi Italian Trio, dont la venue a été remise en cause par les injonctions que l'on sait. Lorsque Marc Demuth, Michel Reis et Paul Wiltgen montent sur la scène de l'Atrium, l'auteur de ces lignes est immédiatement confronté à une certitude, suivie d'une légère inquiétude. La certitude d'assister à un concert de qualité d'abord, tant-il est vrai que les trois Luxembourgeois ne déçoivent jamais ou si peu souvent. Puis, l'inquiétude de ne rien trouver de nouveau à dire puisque tout, ou presque, a déjà été dit à leur sujet et sur leur musique.

Dès les premières minutes, un sentiment de familiarité s'installe. Leur style mélodique si singulier raisonne dans la salle et dans les têtes de celles et ceux qui ont déjà pu les voir et les entendre jouer sur une scène. Les trois compères enchainent des morceaux extraits de leur nouvel album *Sly* (paru chez Cam Jazz). Cette musique si reconnaissable, pas loin du déjà-vu, arrive à surprendre. Même si ce nouvel opus, qui s'inscrit dans le sillon tracé par leurs précédents projets, ne renouvelle pas le genre, il agrandit encore leur palette de couleurs musicales. Par ailleurs, trois clips très réussis réalisés par Émile V. Schlessler ont été diffusés sur YouTube à quelques semaines d'intervalle. Dans *Diary of an unfettered mind* et *No storm last forever*, on voit, tour à tour, les artistes jouer frénétiquement dans un environnement ultraviolet et être attaqués par des pointeurs

lasers, puis se déchaîner sous une pluie de confettis dorés. Sur *VIRAL* enfin, on admire des images en gros plans encerclés. Une esthétique foisonnante retransmise par le pianiste, le batteur et le contrebassiste sur les planches d'Echternach.

À l'entracte, beaucoup de visages familiers. Les artistes sont salués de toutes parts. La seconde partie de soirée est assurée par Yonathan Avishai au piano, Yoni Zelnik à la contrebasse et Donald Kontomanou à la batterie. Il faut d'ailleurs voir les tronches tirées par ce dernier pour le croire. Le visage du percussionniste devient un instrument à part entière. Il fait partie de ces musiciens ultra expressifs, jouant à pleines dents, aux sourires communicatifs et aux yeux plissés se contractant davantage à chaque reprise ou mouvement un tantinet acrobatique. Après chaque

morceau, il pose ses partitions à terre et abreuve son pupitre de nouvelles antisèches, sur lesquels il ne posera pourtant jamais aucun regard, aussi furtif soit-il. Yoni Zelnik n'est pas en reste. Il est comme absorbé par les vibrations des cordes de sa contrebasse. Le visage vers le ciel, les yeux clos et la bouche grande ouverte, il communique avec son instrument pour des numéros maîtrisés et sans extravagance.

Yonathan Avishai quant à lui, joue sans fausse note, tout en sobriété. Lorsqu'il prend la parole, humble, il rend hommage au regretté Chick Corea et répète à trois ou quatre reprises à quel point ce concert est « spécial » pour lui. Le trio reprend des standards de Cole Porter ou de Duke Ellington. Malgré un passage molaire vers le milieu du set, la simplicité de la performance laisse un goût agréable à l'audience. ●

Le trio Reis-Demuth-Wiltgen



Le griot Kentridge

Marianne Brausch

Les récits de William Kentridge faits de dessins, sculptures, installations visuelles et sonores sont un envoûtement au Mudam

Être honoré du Premium Imperiale au Japon, ce n'est pas seulement recevoir une très haute distinction. William Kentridge l'a reçu en 2019 et cela veut dire devenir un « trésor vivant ». Les Japonais fêrent d'esthétique, celle qui court à travers toute leur histoire et qu'ils ont su transmettre et transformer des temps anciens à aujourd'hui, récompensent ainsi un artiste contemporain, qui peut être dessinateur, sculpteur, vidéaste, scénographe, comme l'est Kentridge. C'est enfin distinguer une pensée qui traverse l'œuvre et qui relie l'individu à l'universel.

William Kentridge et son œuvre, sont, pour citer le philosophe et historien de l'art Walter Benjamin, comme un grain de riz qui contiendrait tout l'univers. Car s'il est un homme blanc sud-africain et si son œuvre est nourrie de l'histoire de son pays, son propos illustre une quête universelle : celle de la dignité humaine, qui, au cours de l'histoire passée, présente et future, aura été, est et sera encore à défendre, acquérir ou reconquérir. William Kentridge, illustre ce bien précieux à travers ce qu'il connaît : l'Afrique du Sud de l'apartheid, la nation « arc-en-ciel » de Nelson Mandela et le pays moderne qui n'est pas devenu une société multi-ethnique égalitaire.

Né en 1955 dans une famille blanche de Johannesburg, William Kentridge est l'enfant d'un couple de juristes activement anti-apartheid. Voilà esquissés en

Ce sont des récits oraux auxquels Kentridge donne forme

une phrase l'homme, sa famille et le contexte. Quant à l'œuvre, on a envie de dire que William Kentridge est un griot visuel. Car ce sont des récits oraux auxquels Kentridge donne forme en dessins, sculptures, animations et installations sonores.

Visitions donc l'exposition. On entre dans le grand hall du Mudam où on est tout de suite enveloppé par une musique. C'est comme une lamentation antique, un chant corse polyphonique, une ode sacrée chrétienne, une mélodie d'un peuple sans terre. Cette musique douce, dans le grand hall-cathédrale de Ieoh Ming Pei, jaillit de quatre entonnoirs géants, qui sont comme des mégaphones, de ceux qu'on utilise généralement pour crier des ordres ou des revendications. Car on peut être pacifique et savoir qu'il faut toujours résister. D'ailleurs l'œuvre s'intitule *Almost Don't Tremble*. Au mur grimpe un arbre, qui prend appui sur le dallage comme s'il allait y prendre racine. On peut donc s'imaginer que l'arbre va encore grandir, s'épanouir. Que l'on va pouvoir s'asseoir sous son ombre. D'ailleurs ne s'appelle-t-il pas *Shadow* ? À moins que cela ne veuille dire que nous sommes comme chacune de ses feuilles et qu'un jour, nous allons en tomber laissant les branches nues ?

Cette supposition, on va la vérifier à l'étage, dans la galerie Est. Voici en effet l'arbre, entouré de citations, qui nous rappellent que notre vie n'est qu'un passage sur terre (*Leaning on the Air*). Car bien sûr, William Kentridge nous interroge. On peut lire en toutes lettres *It is not enough, The inused years of your life, You will (for 20 minutes) have great happiness...* Nous venons de pénétrer dans l'atelier de William Kentridge, c'est ce que suggère la mise en scène : dessins sur tables sur tréteaux et lampes d'architecte, petites sculptures rangées sur des étagères murales et grandes œuvres posées sur des palettes. Ce sont des pièces du puzzle qui donnent les clés de lecture des deux œuvres animées au fond, *City Deep* et *Sibyl*. Gamelle, assiette, cafetière, sont des objets de la condition des ouvriers des mines de diamants, le chant celui de leur peuple ;

la prophétesse danse sur les pages d'un savoir peut-être trop cartésien, son chant est divinatoire comme le fut peut-être celui de la Pythie de Delphes ou celui des sirènes qui détournèrent Ulysse du cours de son voyage ? Il n'est pas interdit d'avoir des références occidentales pour guides dans l'œuvre de Kentridge.

Mais revenons à Johannesburg. Asseyons-nous dans la galerie Ouest et regardons le défilé de ses habi-

tants : mineurs, communautés des églises africaines, gens ordinaires portant des bagages, fanfare jouant la musique d'un township. *More Sweetly Play the Dance* donne son titre à l'exposition du Mudam. On sort du musée en emportant pour longtemps ce récit visuel et sonore du griot Kentridge. Porté à un degré esthétique et dramatique exceptionnel, ce théâtre d'ombres de la condition humaine, est un bien rare et précieux. Oui, Kentridge est bien un trésor vivant. ●

L'exposition *More Sweetly Play the Dance*, dure jusqu'au 30 août 2021 au Mudam. Publication *Waiting for the Sibyl* (éd. Walther König) et livre d'entretiens de Denis Hirson avec William Kentridge *À pas de panthère* (éd. Dilecta), disponibles au Mudam Store



More sweet play the dance, l'œuvre qui donne son titre à l'exposition

Le décor, cette grande illusion

Pablo Chimienti

« Je m'intéresse aux décors de cinéma depuis longtemps », explique Paul Lesch, le directeur du CNA. « Il y a une dizaine d'années j'avais donné une conférence sur les films tournés au Luxembourg, mais dont l'histoire ne se passe pas au Luxembourg. Lors d'une réunion du festival, on en a reparlé avec Alexis (Juncosa, le directeur artistique du Luxembourg City Film Festival, ndlr) et on a eu l'idée de faire une exposition à ce sujet ». Ce sera *Ready. Set. Design. Le décor de cinéma au Luxembourg* présentée jusqu'au 11 avril au Ratskeller du Cercle Cité.

« Il suffit de poser une cabine téléphonique à la gare de Luxembourg pour faire croire qu'on est à Londres ou un palmier à Remich pour se croire à Tel Aviv », s'amuse Paul Lesch qui a travaillé sur l'exposi-

tion avec ses collaborateurs du CNA, Yves Steichen et Chiara Lentz. Une exposition imaginée en quatre parties : « Derrière et devant le clap », « La grande illusion », « Mir wëllen iech ons Hémecht weisen » et « All that glitters is not gold ».

Si les visiteurs sont accueillis par le bureau en bois d'Hannah Arendt réalisé par Luc Ridremont et décoré par Manuel Demouling pour le film de Margarethe von Trotta (*Amour Fou*, 2012), c'est principalement à travers des photographies et des vidéos que l'exposition s'exprime. Sur un premier mur, le visiteur est plongé dans les coulisses du septième art grand-ducal. « Derrière et devant le clap » montre la production d'un film « from script to screen ». « On a fait une série d'interviews et réalisé que toutes les personnes qui travaillent

sur un film sont d'une manière ou d'un autre en lien avec le décor, doivent s'adapter à lui, s'arranger avec lui, analyse Paul Lesch. On a donc voulu montrer, de manière pédagogique, les différentes étapes d'un film à travers l'angle du décor. On a parlé non seulement au producteur qui doit financer le décor, au scénariste qui l'imagine et au réalisateur qui le précise, mais aussi aux gens qui travaillent dans l'ombre et que les spectateurs ne connaissent souvent pas : location scout, location manager, art director, chef opérateur, ingénieur du son... ». Une belle manière de mettre en valeur les professionnels grand-ducaux tout en offrant aux visiteurs un aperçu des coulisses du cinéma à travers différents documents de travail comme le script de *Secret Passage* d'Ademir Kenovic (Delux productions, 2004), le storyboard de *Thés dansants* d'Andy Bausch (Samsa Film, 1993) ou encore un call sheet de *Perl oder Pica* de Pol Cruchten (Red Lion et Amour Fou, 2006).

Sur un second mur, place à « La grande illusion », point de départ de l'exposition. À travers deux grandes cartes, l'une du pays, l'autre de la capitale, et de nombreuses photos, le visiteur redécouvre le Fond-de-Gras dans un film situé à Berlin, reconnaît l'Hôtel de ville d'Esch-sur-Alzette à Vienne, le cimetière de Bonnevoie à Jérusalem ou encore Echternach à la Nouvelle Orléans grâce au miracle du cinéma. On pourrait passer des heures devant ces deux cartes à voir et revoir les châteaux de Vianden, Brandebourg et d'Ansembourg, mais aussi le lac de la Haute-Sûre, la Petite Suisse, les vignes de la Moselle, les friches sidérurgiques du sud ou encore tous ces lieux de la capitale devenus, avec un peu d'inventivité, quelques accessoires, un bon cadrage et quelques sons rajoutés en postproduction : Paris, New York, Vienne ou encore des coins d'Égypte, du Chili ou d'Australie. C'est surprenant et ludique.

Si la troisième partie, « Mir wëllen iech ons Hémecht weisen », sur le Luxembourg vu par les cinéastes locaux reste un peu abstraite – « c'est un début de travail sur la manière dont les réalisateurs luxembourgeois, des années 80 à nos jours, ont repris ou cassé les clichés qui collent à chaque région du pays » notent les commissaires qui vont approfondir le sujet dans un livre –, la quatrième partie « All that glitters is not gold » sur le projet « Venise-sur-Alzette » est remarquable. Les cinéphilos du coin n'ont pas oublié ce décor de 22 500 mètres carré recréant la Cité des Doges au XV^e siècle crée par Delux Production en 2001 pour les besoins de *Secret Passage* ; mais

Une exposition à la fois ludique et didactique, historique et muséale, pour cinéphiles et pour le grand public

les nouveaux arrivants au pays découvrent probablement grâce à l'exposition que différents long métrages jusqu'en 2007 dont *Girl With a Pearl Earring* de Peter Webber avec Scarlett Johansson et Colin Firth (2003) ou *The Marchant of Venice* de Michael Radford avec Al Pacino, Jeremy Irons et Joseph Fiennes (2004) ont été tournés à Belval.

Si on peut regretter l'absence de décors de films documentaires ou d'animation – « on a dû se limiter, on a donc dû faire des choix » reconnaissent les commissaires –, et un son trop bas pour les différentes vidéos – afin d'éviter que ça devienne cacophonique en sachant que les casques prévus n'ont pas pu être installés à cause de la Covid –, *Ready. Set. Design* est une exposition la fois didactique et historique, ludique et muséale, pointue et grand public qui devrait intéresser bien au-delà du seul cercle des cinéphiles. ●

Ready. Set. Design. Le décor de cinéma au Luxembourg. Jusqu'au 11 avril au Cercle Cité. Entrée libre. Visites guidées les samedis à 15h



Quand Venise était implantée à Belval



**Syndicat Intercommunal de
Dépollution des Eaux résiduaires
du Nord (SIDEN)**

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 30.04.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture:
L'ouverture de la soumission aura lieu dans la salle des soumissions affichée à la réception du bâtiment administratif du SIDEN, à Blesbruck, L-9359 Bettendorf.

Intitulé :
Assainissement de la commune de Esch-sur-Sûre

Description :
– U1163-08 Construction d'une station
dépuration (350 EH) et d'un bassin
d'orage (120 m³) à Neunhausen ;
– Travaux d'équipements électroméca-
niques.

Conditions de participation :
– Nombre minimal des références pour
des ouvrages analogues et de même
nature : 3 références
– Chiffre d'affaires annuel minimal
dans le métier concerné :
2 000 000 euros

**Modalités visite des lieux/réunion
d'information :**
La visite des lieux est laissée à l'appré-
ciation du soumissionnaire.

**Conditions d'obtention du dossier de
soumission :**
Sous peine de nullité, les documents de
soumission sont à télécharger sur le Por-
tail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des offres :
Les offres sont à remettre à l'adresse et
dans la salle prévue pour l'ouverture
de la soumission ou à déposer sur le
Portail des marchés publics (www.pmp.lu)
conformément à la législation et à la
réglementation sur les marchés publics
avant les dates et heures fixées pour
l'ouverture. Les offres sous forme papier
doivent porter l'inscription « Soumis-
sion pour... ».

Informations complémentaires :
Le début des travaux est prévu pour
octobre 2021 et le délai d'exécution est
de 335 jours ouvrables.

**Date de publication de l'avis 2100433
sur www.marches-publics.lu :**
04.03.2021

Le bureau du SIDEN :
Ali Kaes, président
Claude Thill, 1^{er} vice-président
Fernand Mergen, 2^{ème} vice-président
Henri Rinnen, membre
Romain Schroeder, membre

**Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics**
Administration des Bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 08.04.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-
sivement à remettre via le Portail des
marchés publics avant la date et l'heure
fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiseries métalliques
(portes métalliques et habillages divers)
(MCL10.1) à exécuter dans l'intérêt de
la construction du bâtiment Jean Mon-
net 2 de la Commission européenne à
Luxembourg.

Description succincte du marché :
L'immeuble se décompose en :
– Bâtiment principal de 8 étages (dont
2 niveaux techniques) d'environ
138 400 m² ;
– Bâtiment tour de 24 étages (dont 2
niveaux techniques) d'environ
48 200 m² ;
– Bâtiment nommé « Welcome Pavil-
lon » d'environ 3 800 m².

*Les travaux du présent lot se décom-
posent essentiellement en la fourniture et
mise en œuvre/pose de :*
– Env. 648 portes acier avec et sans
exigence feu ;
– Env. 555 portes avec remplissage en
verre, avec et sans exigence feu ;
– Env. 2 portes coulissantes grillagées ;
– Env. 50 portes de compartimentage
feu en acier avec exigence feu ;
– Env. 27 portes sectionnelles, rideau
coupe-feu, portail coulissant ;
– Env. 12 portes tambours en façade ;
– Env. 4 portes tourniquet ;
– Équipements portes :
– Béquilles, contacts ;
– Butoirs ;
– Barres antipanique ;
– Ferme-portes ;
– Ventouses ;
– Ouvre-portes.

La durée des travaux est de 855 jours
ouvrables, à débiter au 2^e trimestre
2022.

Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des
charges :**
Les documents de soumission peuvent
être retirés via le Portail des marchés
publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements
complémentaires**

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation
sont indiquées dans les documents de
soumissions.

Réception des offres :

Les offres sont à remettre via le Portail
des marchés publics (www.pmp.lu).

**Date d'envoi de l'avis au Journal
officiel de l'U.E. :**
04.03.2021

**La version intégrale de l'avis
n° 2100401 peut être consultée
sur www.marches-publics.lu**

**Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics**
Administration des Bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 16.04.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-
sivement à remettre via le Portail des
marchés publics avant la date et l'heure
fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'équipements techniques
des serres à exécuter dans l'intérêt du
bâtiment G du Lycée technique agricole
à Gilsdorf.

Description succincte du marché :
– Systèmes d'eau ;
– Systèmes d'alimentation en chauffage
et en refroidissement / appareils d'air
/ systèmes d'eau ;
– Systèmes haute tension ;
– Systèmes spécifiques à l'utilisation ;
– Automatisation des serres.
La durée des travaux est de 80 jours
ouvrables, à débiter le troisième tri-
mestre 2021.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix
unitaires.

Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des
charges :**
Les documents de soumission peuvent
être retirés via le Portail des marchés
publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements
complémentaires**

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation
sont indiquées dans les documents de
soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail
des marchés publics (www.pmp.lu).

**Date d'envoi de l'avis au Journal
officiel de l'U.E. :**
04.03.2021

**La version intégrale de l'avis
n° 2100426 peut être consultée
sur www.marches-publics.lu**

**Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics**
Administration des Bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.04.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-
sivement à remettre via le Portail des
marchés publics avant la date et l'heure
fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de serrurerie à exécuter dans
l'intérêt de la construction de la Maison
de soins à Bascharage.

Description succincte du marché :
– 700 m de mains-courantes ;
– 330 m garde-corps ;
– 85 m² construction métallique avec
lamelles acoustiques.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix
unitaires.
Début des travaux : 4^e trimestre 2021
Durée des travaux : 90 jours ouvrables

Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des
charges :**
Les documents de soumission peuvent
être retirés via le Portail des marchés
publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements
complémentaires**

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation
sont indiquées dans les documents de
soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail
des marchés publics (www.pmp.lu).

**Date d'envoi de l'avis au Journal
officiel de l'U.E. :**
04.03.2021

**La version intégrale de l'avis
n° 2100414 peut être consultée
sur www.marches-publics.lu**

**Ministère de la Mobilité et des
Travaux publics**
Administration des Bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.04.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-

sivement à remettre via le Portail des
marchés publics avant la date et l'heure
fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission de contrôle technique à exé-
cuter dans l'intérêt de la construction
du Lycée Michel Lucius à Luxembourg-
Kirchberg.

Description succincte du marché :
Le maître de l'ouvrage chargera le
bureau de contrôle de la mission de
contrôle technique concernant la
stabilité et la durabilité de l'ouvrage,
y compris les installations techniques
et les équipements dans l'intérêt de la
réalisation du Lycée Michel Lucius à
Kirchberg – Luxembourg.

La durée des services est de 5,5 ans,
à débiter au premier trimestre 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix
unitaires.

Section IV : Procédure

**Conditions d'obtention du cahier des
charges :**
Les documents de soumission peuvent
être retirés via le portail des marchés
publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

**Section VI : Renseignements
complémentaires**

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation
sont indiquées dans les documents de
soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail
des marchés publics (www.pmp.lu).

**Date d'envoi de l'avis au Journal
officiel de l'U.E. :**
04.03.2021

**La version intégrale de l'avis
n° 2100420 peut être consultée
sur www.marches-publics.lu**

**Notice of Appointment
of a Liquidator under
Section 204 of the BVI
Business Company Act.**

**FAULKNER ENTERPRISES INC.
– BC N°. 266141**

(In Voluntary Liquidation)

Notice is hereby given pursuant to
Section 204, subsection (b) of the BVI
Business Companies Act, 2004 that the
Company is in voluntary liquidation.
The voluntary liquidation commenced
on 6th January, 2021. The Liquidator is
Philippe Lambert, with address at
**4 Rue de Kleinbettingen,
L-8362 Grass, Luxembourg.**

Dated January 6, 2021.

(Sgd.) **Philippe LAMBERT**
Voluntary Liquidator

O P É R A

Démystifications

Lucien Kayser

Les lieux culturels, dans la plupart des pays, cela fait des mois et des mois qu'ils n'accueillent plus de public. Au grand dam de tout le monde. Et pourtant ils ne baissent pas les bras, même là où il faut le plus d'efforts. À l'opéra. Et paradoxalement, jamais on n'a eu plus de premières à suivre, seulement, il fallait le faire per stream, et souvent, des semaines après, quelquefois plus, il est possible de profiter (gratuitement) de cet opéra nouveau, digital. Qui n'a pas seulement ses répercussions sur le public, on voit autre chose, on regarde autrement ; des fois, on entend mal, comme pour la première genevoise de *La Clemenza di Tito*, où la qualité du son a été affectée lors du direct, pour être corrigée par la suite, mais la retransmission n'a été accessible que jusqu'à dimanche dernier.

Souvent, le temps est ainsi compté, jusqu'au 15 mars pour le *Freischütz* munichois, 5 avril pour l'*Orphée* de Zurich, *Aïda* de l'Opéra national de Paris offrant un délai plus long sur Arte ; il arrive aussi, une des lacunes, des moindres certes, de notre chère Europe, que vous ne verrez pas *Jenufa*, de la Berliner Staatsoper, c'est réservé aux publics allemand, autrichien et suisse via 3SAT. Voilà pour nous autres destinataires. Du côté de la réalisation, c'est plus compliqué encore. Les règles de distanciation par exemple jouent pour l'orchestre, les chœurs, les chanteurs ; on allège les partitions, on porte des masques, on ne fait pas se rapprocher trop les protagonistes. A Zurich, c'est même la séparation extrême, avec l'orchestre et les chœurs dans la salle de répétition, à la Kreuzplatz, à un kilomètre de l'Opernhaus, et le son retransmis ;

Des salles, en majorité en huis clos, des spectacles d'une grande radicalité

Marthaler en joue pour l'ouverture, avec une jeune femme se promenant sur la scène avec une enceinte musicale portable.

De quoi applaudir déjà à tant d'invention et de prouesse. Ce n'est pas l'essentiel. Les spectacles, à se demander si la pandémie y a poussé, mais le choix des metteurs en scène, bien antérieur, le laissait prévoir, n'y sont pas allés de main morte, pour la plupart. Quitte à scandaliser ceux qui en veulent depuis toujours à ce qui porte le nom incontournable de *Regietheater*. Des conceptions radicales, se détournant du sujet (apparent), de la lettre des livrets. Pour dans les meilleurs cas pousser à des couches profondes, ou alors on parlera de démystification, de déconstruction.

Plus de romantisme, plus de forêt dans le *Freischütz* de Tcherniakov (et qu'en sera-t-il de la mer dans le *Fliegender Holländer* cet été à Bayreuth ?). Tout ce qui est resté en matière cynégétique, c'est la couleur

verte du pullover de Max. Mais autrement il tient plus de Lafcadio, invité à tirer sur une personne anonyme, pas de crime gratuit donc, ça lui servira pour gagner Agathe et faire sa place, son chemin dans l'entreprise de son futur beau-père. L'aristocratie terrienne a été remplacée par le milieu des affaires, la gorge aux loups est bordée de bâtiments aux amples vitrages, on se croirait au Kirchberg. Cela fonctionne tant bien que mal, on est surpris quand même d'entendre parler ou chanter de pitié et de vertu.

Ah, dans les opéras, on invoque toutes sortes de dieux, de divinités. C'est le cas aussi pour Amnérís, Radamès et Aïda, pas de chance pour eux. On reste plus ou moins en Egypte à Paris, côté musée et vitrine archéologique, mais le regard de la Néerlandaise Lotte de Beer s'avère décapant, en dénonce un autre, occidental sur l'Orient, on se rappelle que Verdi a écrit l'opéra pour l'ouverture du canal de Suez, et la marche triomphale s'en ressent, défilé d'images, de tableaux parmi les plus célèbres de l'histoire de la peinture. On reste dans l'art avec l'empereur Titus de Milo Rau, *Kunst ist Macht*, est-il projeté en grand, et l'opéra mozartien devient alors porteur de la nouvelle idéologie de la classe dirigeante, deux ans après la Révolution française, toujours à la gloire du pouvoir aristocratique, saupoudrée de tolérance.

C'est tout autre chose avec Christoph Marthaler, pas de retournement, pas de bouleversement à attendre. Les décors d'Anna Viebrock ne changent guère, le cérémonial des personnages non plus : les trois chan-

teurs sont rejoints ici par sept acteurs. Et ces derniers se passent sans cesse des urnes, nous sommes bien en enfer, mais que ce soit dans la vie (on se souvient des amours de Tristan et d'Isolde naguère) ou dans

tel au-delà, le désir, ou l'ennui carrément, ça revient au même. On adhère ou non. Surprise quand même, il est rare de voir exploser un vase auquel on voue d'habitude de bien pieux sentiments. ●



Max (Pavel Cernoch), danseur impétueux plus que chasseur adroit

B E R L I N A L E

Filmfestspiele in Zeiten von Corona

Martin Theobald

Die Internationalen Filmfestspiele von Berlin sind in diesem Jahr dort angekommen, wo man sie sich heimlich hinseht, aber doch nie haben wollte: auf der heimischen Couch. In Zeiten von Corona glaubten und hofften die Berliner zu lange, auch in diesem Jahr ein traditionelles Filmfestival veranstalten zu können. Ob der Inzidenzwerte und des halbherzigen Berliner *Lockdowns* ein kaum nachvollziehbarer Gedankengang. Aber die Fiktion sucht immer nach dem Guten, Wahren, Schönen und Abspielbaren in Zeiten geschlossener Kinos und Filmtheater. Letztendlich in der Realität angekommen, strickte man seit Jahresbeginn hektisch an einer alternativen Form. Herausgekommen ist eine Zweitteilung des Festivals. In dieser Woche gab es über den Streaming-Dienst der Berlinale jeweils ab 7 Uhr morgens die Filme für 24 Stunden zum Anschauen für Akkreditierte des Festivals. Die Jury, so ließen die Verantwortli-

chen verlautbaren, seien in Berlin, schauten sich die Wettbewerbsbeiträge in einem Kino an und werden dann an diesem Samstag zur Preisverkündung schreiten. Im Juni soll ein zehntätiges Publikumsfestival folgen. Dann soll auch die Preisverleihung stattfinden.

Nun ist die Berlinale also dort angekommen, wo sie selbst nie hinwollte: auf einer Streaming-Plattform. Und jede/r Betrachter/in hat die Fernbedienung in der Hand, um schnell vorspulen zu können, die Pausetaste zu drücken oder hin und her zu zappen. Letztendlich ist dies aber der logische Schritt in der Genese des Kinos und der Entwicklung der Filmwirtschaft. Das Publikum hat einer Marotte des Zeitgeists folgend seine Vorliebe für Serien entdeckt, die oft um einen dünnen Plot entwickelt und längst auserzählt sind, wenn die Handlung in die dritte oder vierte Staf-

fel weitergesponnen und bis zur achten Staffel ausgemolken wird. Die Zerfaserung der Handlung, der Charaktere über Stunden ist lieber gesehen, denn die kongruente Erzählung in einem zweibis dreistündigen Film. Dieser erfordert Konzentration – nicht nur für den Filmschaffenden.

Doch auch die Filmindustrie hat sich auf eine zwiespältige Liaison mit den Streaming-Anbietern eingelassen. Einerseits locken diese mit dem großen Geld und der unbändigen Gier nach neuen Stoffen, andererseits werden sie vom Massengeschmack und dem unbedingten Willen zur Vermarktbarkeit getrieben. Das Kino wird zum Contentproduzenten, das den Streamern willfährig folgt. Dies mag in Zeiten wie diesen hilfreich sein, wenn ob geschlossener Kinos nur noch der Online-Kanal als Distributions- und Vertriebsplattform Geld und Zuschauer/in bedeuten kann. Es ist also logisch, dass das Filmfestival diesem Trend folgt und sich ins Internet verlagert, denn einen alternativen Termin und alternative Möglichkeiten der Präsentation angeboten hätte. Filmfestspiele sind vor allen Dingen auch stets ein Ort des Austauschs von Künstler/innen, Kritiker/innen und Betrachter/innen, eine Leinwand für Produktionen, die es kaum zu einem Streaming-Dienst schaffen.

Luxemburg ist in diesem Jahr mit zwei Filmen in Berlin vertreten. Im Wettbewerb läuft die rumänisch-luxemburgisch-kroatisch-tschechische Koproduktion *Barbadeală cu bucluc sau porno balamuc* (*Bad Luck Banging or Loony Porn*) von Regisseur Radu Jude. Der Film ist ein Spiegelbild der viralen Gesellschaft, die die Anonymität des Internets ausnutzt, um über alle und alles zu urteilen. Dabei schafft die Social-Network-Gesellschaft sich einen eigenen Wertekonsens aus restaurierten Saubermannattitüden, pseudopolitischer Besserwisserie, scheinheiligem Chauvinismus, unverhohlenem Rassismus, übergrieffiger Frauenfeindlichkeit und grotesken Verschwörungstheorien. Jeder hat dabei eine Meinung,

ein scheinbar fundiertes Werturteil. Ausgangspunkt im Film ist dabei ein Video, das einen Mann und eine Frau beim Sex zeigt. Das Video dreht im Internet seine Runden, wird munter geteilt und kommentiert, belacht und verrissen, bewertet und gelikt. Und obwohl die Protagonisten Masken tragen, wird die Frau erkannt. Eine Lehrerin, die eigentlich Vorbild sein muss oder soll. Alle haben eine Meinung dazu. Die Debatte wird zu einem Tribunal – über konsensualen Sex, Pornografie und allen selbstgerechten, selbstgefertigten Werten. Radu Jude inszeniert diesen Film als ein Triptychon, der zwischen medien- und gesellschaftskritischem Ansatz, über die enzyklopädische Betrachtung von Werten und Symbolen der heutigen Zeit bis hin zum Grundsatzdiskurs von Gegenwartsheldinnen und Onlinestars reicht.

In der Sektion „Generation“, die sich Filmen für junge Menschen widmet, läuft die deutsch-polnisch-luxemburgische Koproduktion *Mission Ulja Funk*. Ein klassischer *Roadmovie* über Wissensdurst, Fakten und Welteinsichten. Angezettelt von der zwölfjährigen Ulja, die als jüngstes Kind einer russlanddeutschen Familie in einer deutschen Kleinstadt lebt. Sie ist etwa eigensinnig, hegt jedoch eine große Begeisterung für die Wissenschaft und eckt mit ihrem Entdeckerdrang regelmäßig bei ihrer streng religiösen Oma Olga an. Als Ulja einen kleinen Asteroiden entdeckt und feststellt, dass dieser in wenigen Tagen auf die Erde stürzen wird, ist der Ofen aus. Im sprichwörtlichen Sinne. Oma Olga verbannt alles, was mit Wissenschaft zu tun hat, aus Uljas Leben. Doch sie lässt sich nicht entmutigen und heuert ihren Klassenkameraden Henk an. Der kann nicht viel – außer Autofahren. Gemeinsam machen sie sich auf die Reise nach Belarus, um den Absturz des Asteroiden mit eigenen Augen beobachten zu können. Ihnen auf den Fersen: Oma Olga, der Rest der Familie, Pastor Brotz (gespielt von Luc Feidt) und die halbe Gemeinde. Von luxemburgischer Seite produzierte Bernard Michaux von Samsa Film. ●



Bad Luck Banging or Loony Porn



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu
La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

La vie est un long effluve tranquille

Cyril B.

En France où, depuis environ un siècle, l'unité nationale ne se structure pas autour d'une famille royale mais plutôt à coup de rediffusions de comédies plus ou moins réussies avec Louis de Funès, Bourvil ou Kad Merad, tout le monde connaît l'agueusie. Dans le film *Laïla ou la cuisse*, Charles Duchemin est frappé de cette tare après avoir abusé de produits Tricatel, marque imaginaire à côté de laquelle une saucisse Bifi de station-service mériterait une place au rayon viande de luxe de chez Cactus. Temporairement privé d'odorat et de goût, le personnage joué par Louis de Funès parvient à compenser son handicap grâce à son sens aigu de l'observation et à l'imagination des scénaristes. Depuis bientôt un an, même sans avoir été contaminés par le coronavirus et être victimes de l'un de ses effets secondaires les plus répandus, nous sommes tous confrontés à un environnement beaucoup moins riche en odeurs, et nous compensons comme nous le pouvons.

Depuis une année, on a ménagé nos nez, dans la mesure où la situation sanitaire nous préserve d'un grand nombre des micro-agressions olfactives qui constituaient auparavant notre quotidien. Les conduits de ventilation qui annonçaient dès le petit matin à toute l'entreprise le menu de la cantine, surtout les jours maudits de choucroute ou d'andouillette, sont un lointain souvenir.

Grâce à la visioconférence, vous pouvez désormais organiser des réunions l'après-midi sans craindre de vous retrouver face à un groupe de collègues partis tester la nouvelle saveur à base d'ail du plat du jour de chez Bacano. La promiscuité gênante dans la salle de l'Atelier et le coude à coude avec de grands chevelus aux aisselles délaissées vous manque certainement moins que les concerts que vous alliez y écouter. Les jauges en vigueur dans les piscines municipales ou à la patinoire de Kockelscheuer ont à la fois réduit le nombre de visiteurs et l'âcreté de l'odeur de vieilles chaussettes dont les vestiaires de ces endroits semblent condamnés à souffrir inéluctablement. Et puis, last but not least, avec les restrictions portées aux rassemblements familiaux, vous échappez aux visites à « Tata Shalimar » ou « Papy nicotine ». C'est un constat général : distanciation physique et port du masque réduisent la probabilité d'être importuné par des effluves corporelles étrangères. Par contre, malheur à ceux qui souffrent d'une haleine fétide. Ce sont sans doute ces gens-là qui portent le masque sous le nez, histoire de respirer un peu d'air frais.

Pourtant, les parfums font partie de notre expérience du monde. Et c'est peut-être l'une des explications du retour à la mode de la raclette



depuis les douze derniers mois. Même le lendemain matin, votre intérieur garde une trace de l'odeur rassurante du fromage fondu. Quoi de mieux pour le mental que l'emmement ? Faute de restaurant ou de café, on se prend à rêver à des fragrances d'oignons rissolés, de croissants chauds, de poulet rôti à la broche ou de café fraîchement moulu. Malheureusement, les marchands de désodorisant d'intérieur persistent à proposer des senteurs « fleur d'oranger et nuit étoilée » ou « je ne sais quel rituel oriental » pour les toilettes, lieux pourtant communément admis comme peu appropriés pour y cultiver des agrumes, y dormir ou y pratiquer une séance de yoga... Certains automobilistes ont même décroché les arbres magiques de leur rétroviseur pour y suspendre une collection de protections buccales, selon un rituel étrange, peut-être inspiré des « attrape-rêves » des indiens ojibwé, censés empêcher les cauchemars et filtrer les mauvais esprits.

Grâce au covid-19, depuis un an, je vois maintenant mieux sans mes lunettes qu'avant. Ce n'est pas un symptôme, c'est la buée. Dans quelques semaines, grâce à cette pandémie, je vais peut-être apprécier les odeurs de barbecue de mes voisins. Mais ce serait tellement plaisant de retrouver les sens ordinaires... ●

Stil

LES BULLES



Monde du voyage

Notre Luxair nationale a récemment été la cible de députés et de rumeurs en ligne parce qu'elle a arrêté de servir à bord des avions du crémant local à ses clients, qui devaient déjà se contenter d'un sandwich en option des plateaux-repas sur les vols de courte durée. Cela malgré le fait que le breuvage en question est un des plus basiques, pas mal de voyageurs lui préférant un jus ou un verre d'eau. Devoir accepter de surcroît que le marché national

de mousseux tourne au vinaigre et soit remplacé par des bulles françaises n'a pas du tout plu ceux qui insistent pour qu'on n'achète et ne serve que du local. Si on ne peut pas leur donner tort, il est quand-même intéressant de noter que l'absence d'une coupe de pétillant peut mener à un vrai tollé, alors que ça n'a choqué personne que la même Luxair ose nous proposer en pleine pandémie de nous envoler vers Dubaï, émirat arabe de luxe, devenu le point de ralliement des blogueurs/euses qui se font offrir des séjours dans des palaces incluant la teuf de luxe et des soirées des mille et une nuits sur des yachts, si possible en l'absence de masque de protection. Le but étant de vendre du vent aux amateurs de bling-bling et de fausse jet set. La cerise sur le gâteau ? Le fait que l'émir du lieu est soupçonné de séquestrer depuis quelques années sa propre fille, la princesse Latifa ne semble

choquer personne. Tant que le champagne coule à flots, on oublie la triste réalité. Sauf s'il n'y en a plus dans les avions Luxair. Là, on râle. GD

LA POPOTE

L'autre take away

Il est réjouissant de constater avec quel dynamisme Christophe Schivre a réussi à transformer en pleine pandémie son restaurant La table de la Chapelle, (rue de Neudorf), en une agréable épicerie à l'ancienne, dont les



étagères sont remplies de produits choisis avec soin et souvent même des inédits. Pour ne pas laisser au client la possibilité de s'ennuyer et de devenir blasé, Christophe ajoute ou change à des articles au fur et à mesure, ce qui permet aux riverains et autres de tester du neuf en permanence. La dernière trouvaille bien sentie sont les petits plats mijotés par la société Léon & Marcel, établie en Meurthe-et-Moselle (photo : GD). Ce sont les rejetons des deux nommés de l'enseigne qui ont eu l'idée de créer une société de livraison et take away gastronomique un peu différente. Lui étant cuisinier et elle diététicienne, il est question de ne proposer que des plats concoctés selon un bon équilibre nutritif. Viande, poissons, fruits, légumes et autres produits alimentaires ne sont livrés que par des producteurs du coin choisis avec soin et proposant en majeure partie du bio. Chaque

semaine une vingtaine de plats sont ainsi mijotés, tous de saison et élaborés en maison. Pour avoir goûté le coq au vin et lardons bio vosgiens, on ne peut se montrer que satisfait de la légèreté du plat, cuisson impeccable et légumes bien croquants. La maison s'adresse aussi aux sociétés et les prix seront dégressifs par rapport au nombre commandé par semaine. leonetmarcel.fr GD

L'EXCURSION

Beau Nord

Les frontières se ferment de nouveau un peu partout, et lorsqu'elles restent ouvertes le voyageur doit présenter un test, ne peut aller dans tous les endroits ou se retrouve dans une région où il ne peut plus bouger dès la nuit tombée.

Bref, voyager devient de plus en plus handicapant et si on ne veut décidément pas rester tout le temps chez soi, la « Vakanz doheem » est une alternative au « Bleiw doheem ». À cet effet, la région du nord est sans doute la plus jolie à exploiter, car remplie de petits bourgs chaleureux au joli centre, et qui sont en général bien organisés en auto-pédestres et autres lieux culturels. Il n'est plus nécessaire de vous motiver à visiter des classiques comme le château de Vianden ou l'expo *Family of man* à Clervaux, ceux-ci faisant partie du patrimoine le plus connu et le plus couru. Mais non loin de cela, au bord du lac de la Haute-Sûre, se trouve un endroit dont on parle moins et qui figure pourtant parmi les plus intéressants. L'ancienne draperie, héberge le centre d'information du parc, mais on y trouve aussi le musée de la draperie (ou Duchfabrik), avec



celui qu'on appelle « Wiewesch Léo » et qui active encore à lui tout seul les machines restaurées (photo : GD). Cet homme est un passionné et une mine d'information. Il vous dira tout sur la façon dont il tisse chaque jour des centaines de mètres de produits en laine comme sur l'historique du lieu. Vous combinez la visite avec un tour en bateau solaire et votre journée ne vous laissera que de bons souvenirs. naturpark-sure.lu GD



land immobilier

« PROTÉGÉS » MAIS DÉMOLISSABLES
LE PARADOXE DE PÉTANGE



„WIR BEDAUERN DAS SEHR“

KÄTHOLISCHE UND SOZIALER WOHNUNGSBAU KIRCHE

G A F F E A U G A F I !

LES AGENCES IMMOBILIÈRES
DANS LE COLLIMATEUR DE L'ENREGISTREMENT

LE POUVOIR DES PROPRIÉTAIRES

QUATRE LIVRES POUR COMPRENDRE
LE MARCHÉ IMMOBILIER

LES CONSERVATEURS

T O U S N I M B Y ?

Expropriations

Bernard Thomas

Le 18 avril 2020, le député André Bauler (DP) expliquait au Parlement pourquoi les promoteurs et agences immobilières ne pouvaient prétendre aux 2,5 milliards d'euros de prêts bancaires garantis par l'État : « Après tout, il s'agit de soutenir l'économie réelle et non des tendances spéculatives dans le secteur immobilier. » Giorgetti, Kuhn & Co se voyaient ainsi exclus de l'« économie réelle »... par le DP. Induit par le choc initial du grand confinement, ce moment de clairvoyance s'avéra de courte durée.

Diffusée le 1^{er} janvier 2021 sur *RTL-Télé*, l'interview de Nouvel An de Xavier Bettel (DP) se concluait sur cette candide confession du Premier ministre : « Vous savez que c'est mon opinion personnelle : un logement vide qui pourrait être utilisé demain mais qui est laissé à l'abandon durant des années pour des raisons de spéculation, *dat ass fir mech och net an der Rei*. Mais c'est mon opinion personnelle. Je ne parle pas comme... Je vois déjà les membres de mon parti s'exclamer : 'Oh, mais que dit-il là ?!' »

Durant l'été 2020, le DP s'était farouchement opposé à l'idée de son ministre des Finances, Pierre Gramegna, d'abolir le taux d'amortissement accéléré, un des stéroïdes fiscaux qui dopent l'investissement dans la pierre et contribuent ainsi à la surchauffe. (Ce dispositif fut toutefois décéléré.) Au DP, la défense des rentiers

fonciers et immobiliers tient du réflexe pavlovien. Un clientélisme qui se passe de toute justification politique, programmatique ou idéologique.

La pandémie a provoqué le crash de l'immobilier commercial et de bureaux, et donc accéléré la ruée vers l'immobilier résidentiel. Aux statisticiens et économistes, les taux de croissance annuelle dépassant les treize pour cent apparaissent comme *unheimlich*. Plus que sur les loyers (obtenir cinq pour cent du capital investi semble désormais improbable), les petits et grands investisseurs tablent sur la perspective d'une plus-value. En attendant, ils profitent des nombreuses optimisations fiscales auxquelles l'investissement immobilier donne droit. En parallèle, des fonds d'investissement, *family offices* et promoteurs belges découvrent l'eldorado luxembourgeois, tandis que le Brexit draine des « talents » hautement rémunérés. Sur un marché peu profond, ces tendances se font ressentir.

Pour de plus en plus de résidents, le pays devient invivable. L'Observatoire de l'habitat a constaté que le « taux d'effort » (la part des revenus engloutis par le loyer) des ménages pauvres est passé de 41,7 à 63,9 pour cent entre 2010 et 2018. Une forme d'accaparement des salaires. Et on disait que les Luxembourgeois n'aimaient pas l'idée d'expropriation...

ACQUISITIONS | SALES | RENTALS | VALUATIONS | INSURANCE | REAL ESTATE CONSULTING

DO YOU WANT
YOUR SALE OR RENTAL
TO CLOSE SUCCESSFULLY?

GET STARTED WITH
A REALISTIC VALUATION *
OF YOUR PROPERTY.

OUR VALUATIONS ARE ACCURATE & RELIABLE,
FREE & NON-BINDING. NO OVER-, NO UNDERRATING.
NO DECEPTIVE CLIENT PITCHING. NO STORYTELLING.
* NO BULLSHIT ASSESSMENTS.

PAUL FABECK
OWNER & FOUNDER

BRICKS REAL ESTATE SOLUTIONS
SOLUTIONS IMMOBILIERES
EXCELLENCE IN REAL ESTATE

2, PLACE DE NANCY | L-2212 LUXEMBOURG | T: 26 44 11 61 | INFO@BRICKS.LU | WWW.BRICKS.LU

Index

23

Tendances récentes

Prix de l'immobilier résidentiel
Observatoire de l'habitat

24

« Protégés » mais démolissables

Sur 1 131 immeubles repérés par le Service des sites et monuments, la commune de Pétange n'a retenu que 189
Bernard Thomas

25

Les conservateurs

Une conservation avec Paul Ewen, le président de la Lëtzeburger Denkmalschutz Federatioun, sur les réflexes Nimby, le modernisme de Retter et les impératifs de la croissance
Bernard Thomas

26

„Wir bedauern das sehr“

Vor fünf Jahren war die katholische Kirche groß in den sozialen Wohnungsbau eingestiegen. Mittlerweile setzt sie wieder auf den freien Markt
Peter Feist

27

Gaffe au Gafi !

Les agences immobilières dans le collimateur de l'Administration de l'enregistrement
Bernard Thomas

28

Le pouvoir des propriétaires

Quatre livres pour comprendre un marché en pleine surchauffe
Bernard Thomas

Coordination : Bernard Thomas
Photos : Sven Becker

Tendances récentes

Observatoire de l'Habitat

Prix de l'immobilier résidentiel

Les prix des logements ont augmenté très régulièrement entre le début de l'année 2010 et le milieu de l'année 2018 : l'indice des prix des logements fourni par le Statec indiquait une hausse des prix comprise en moyenne entre 4,5 et cinq pour cent par année sur cette période. Cette hausse des prix s'explique avant tout par des déterminants structurels, et en particulier par la très forte demande en logements, elle-même alimentée par un taux de croissance de la population supérieur à deux pour cent en moyenne annuelle depuis 2010. La hausse des prix des logements au Luxembourg est nettement supérieure à la moyenne des pays de l'Union européenne, mais elle n'est pas un cas totalement isolé pour autant.

Si l'on se limite aux pays voisins du Luxembourg, la hausse des prix relevée au Luxembourg entre 2010 et 2018 n'était que légèrement supérieure à celle relevée en Allemagne (qui s'élevait en moyenne à +4,6 pour cent par an au niveau national depuis 2010), mais assez nettement supérieure à celle relevée en Belgique (+2,5 pour cent par an) et en France (+1,5 pour cent par an en moyenne). Dans certaines grandes villes allemandes caractérisées par une forte croissance démographique et économique depuis 2010 (telles que Munich et Berlin), la hausse des prix des logements était très comparable à celle relevée au Luxembourg jusqu'en 2018.

Néanmoins, la hausse des prix relevée au Luxembourg depuis le milieu de l'année 2018 (+13,6 pour cent par exemple, entre le troisième trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020) a été très nettement supérieure à la croissance tendancielle relevée auparavant. Elle est également très supérieure à celle relevée en Allemagne dans le même temps (et, a fortiori, à celles observées en Belgique et en France). Même la crise sanitaire et ses premières conséquences économiques et financières au cours de l'année 2020 n'ont pas fait fléchir les prix de l'immobilier résidentiel au Luxembourg. L'activité sur ce marché a été soutenue, et les prix ont continué à progresser fortement du fait d'une demande importante, tant des accédants à la propriété que des investisseurs locatifs. Voilà pourquoi il importe de rester vigilant dans les prochains mois et d'analyser avec précision les évolutions à venir.

Sur le marché locatif, l'indicateur des loyers annoncés des appartements a augmenté à un rythme très similaire à celui des prix de vente : environ 4,1 pour cent par an entre 2010 et 2020.

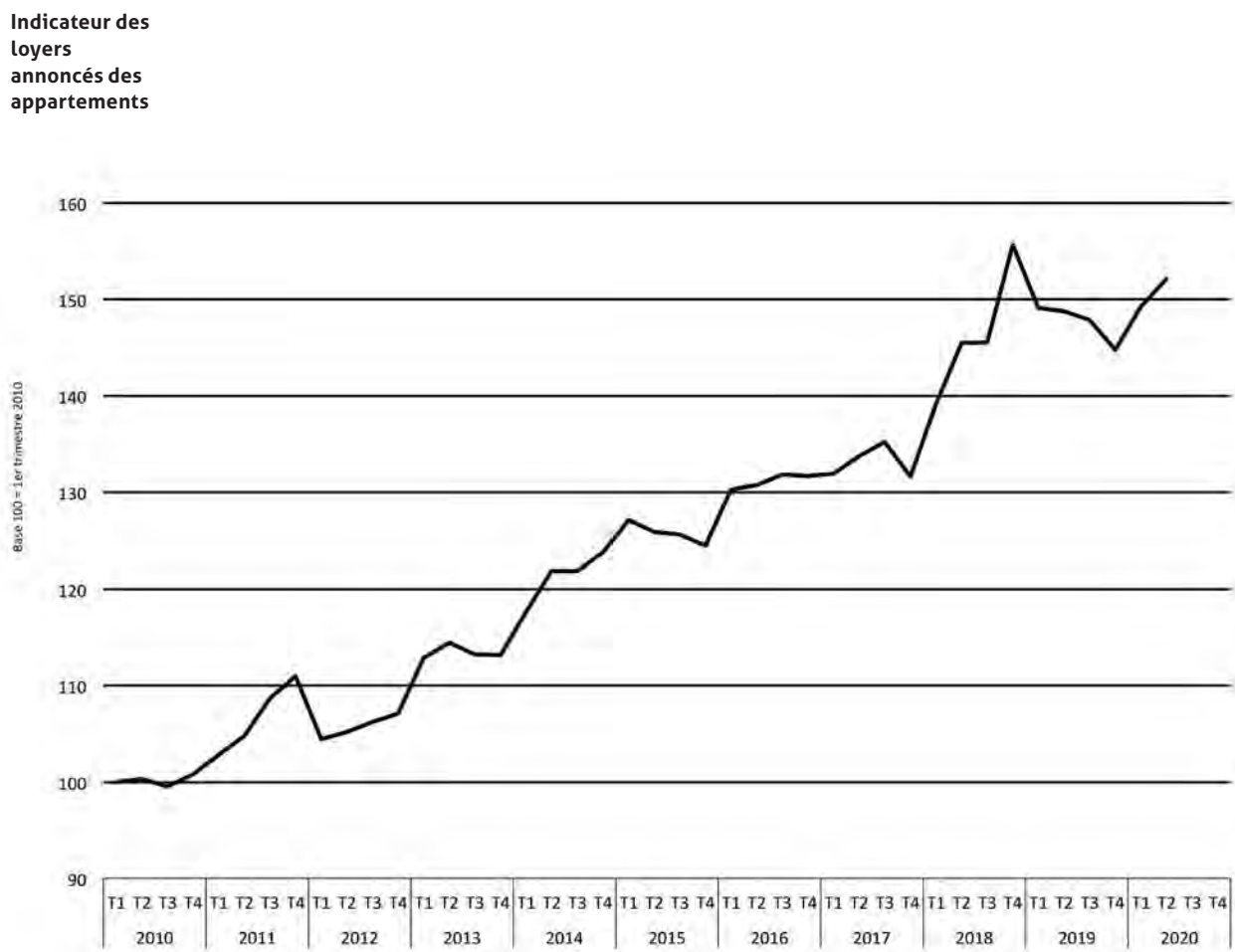
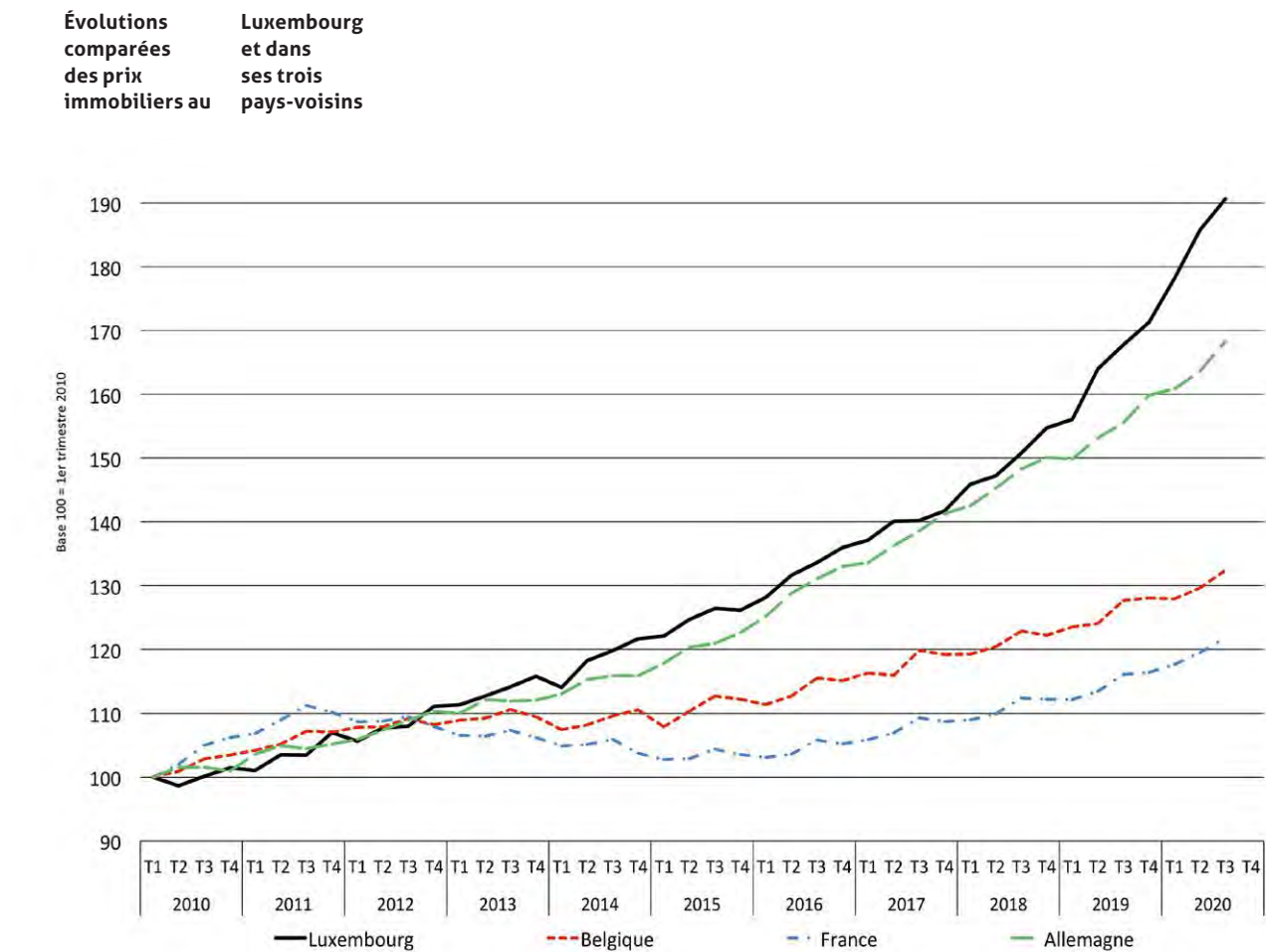
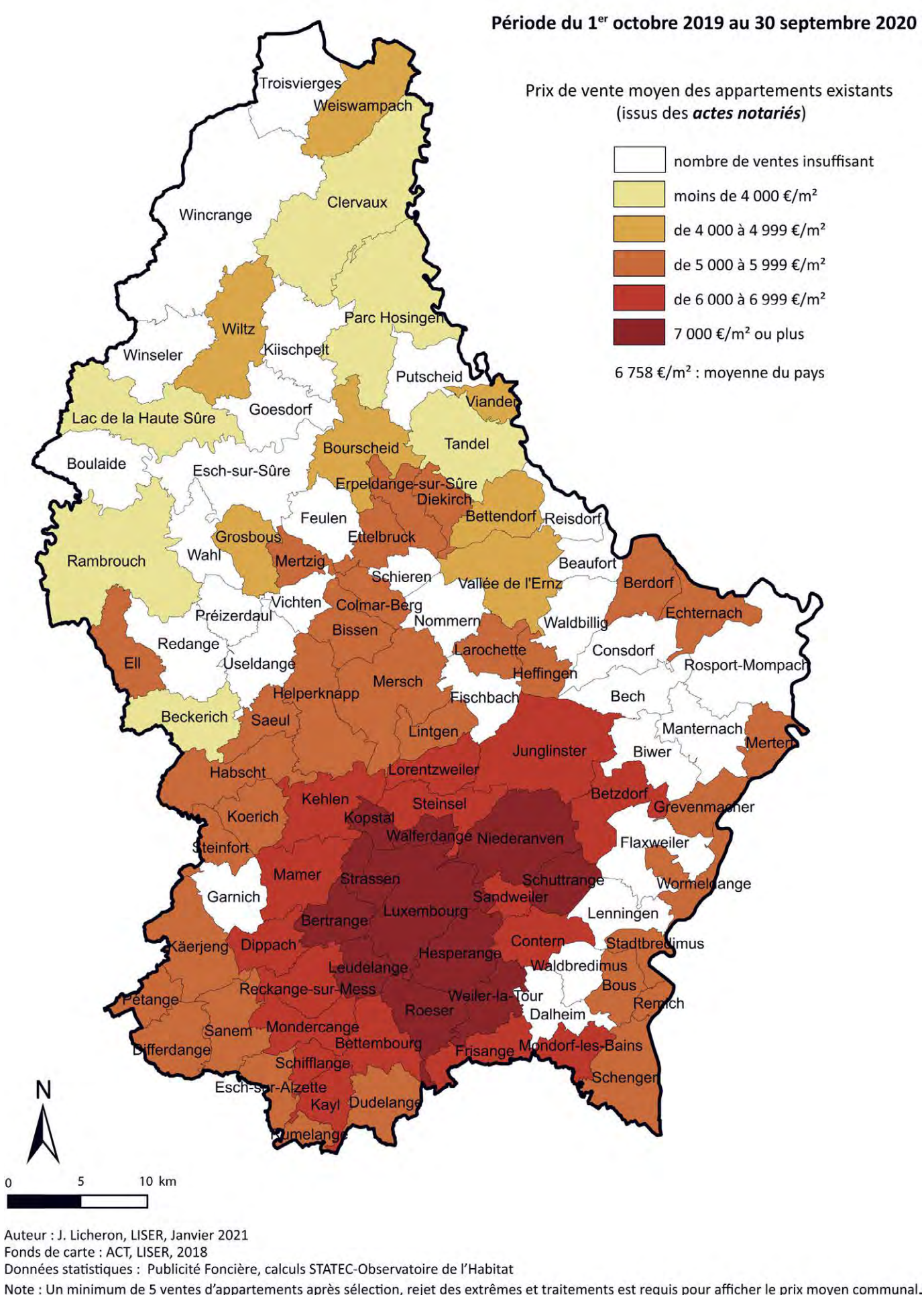
Depuis le milieu de l'année 2018, toutefois, les loyers annoncés ont connu des évolutions contrastées (avec des fluctuations trimestrielles difficiles à expliquer). Ils sont globalement restés relativement stables, les investisseurs locatifs ayant visiblement modéré leurs objectifs. Notons ici qu'il s'agit de la hausse des loyers pour de nouveaux contrats de bail, alors que les loyers des locataires en place (loyers en cours de bail) ont augmenté beaucoup plus modérément, à un rythme proche de l'inflation.

Les différences de prix sont également importantes pour un territoire de la taille du Grand-Duché de Luxembourg. Par exemple, pour la vente d'un appartement existant, les prix de vente s'échelonnent du simple au double selon les communes : moins de 4 200 euros le mètre carré en moyenne dans un grand nombre de communes du nord et de l'ouest comme Clervaux et Wiltz, contre près de 10 000 euros le mètre carré à Luxembourg-Ville (avec, là encore, de fortes disparités selon les quartiers). Ces différences se sont encore accrues sur les dernières années.

Finalement, la hausse des prix des logements a évidemment des conséquences sur le budget des ménages, en tous les cas ceux qui supportent pleinement un tel coût : en 2018, plus d'un tiers (36 pour cent) des ménages étaient des propriétaires remboursant un emprunt, et 25 pour cent étaient des locataires sur le marché privé. En tout, ce sont donc six ménages résidant au Luxembourg sur dix qui remboursent un emprunt ou paient un loyer.

Pour mesurer les conditions d'accès et de maintien dans le logement, il est intéressant d'analyser le taux d'effort des ménages, qui mesure le rapport entre le coût du logement et le revenu disponible d'un ménage. L'analyse du taux d'effort entre 2010 et 2018 montre une hausse globale pour l'ensemble des ménages, quoi qu'elle soit un peu plus marquée chez les locataires. Si les taux d'effort des accédants récents et des propriétaires étaient presque identiques en 2010 (environ trente pour cent), il est passé à 32,6 pour cent en 2018 pour les propriétaires avec emprunt (+5,7 pour cent sur la période) et à 36,7 pour cent pour les locataires (+23,3). Toutefois, ces statistiques sont disponibles pour l'instant seulement jusqu'en 2018, c'est-à-dire avant l'accélération de la hausse des prix de l'immobilier résidentiel relevée depuis mi-2018. Il sera donc très intéressant d'observer avec précision les évolutions de ces statistiques dans les prochaines années. ●

Ventes d'appartements existants





Repérés par le SSMN mais faiblement protégés par la commune : maisons en bande dans la Rue Michel Rodange à Pétange

« Protégés » mais démolissables

Bernard Thomas

Sur 1 131 immeubles repérés par le Service des sites et monuments, la commune de Pétange n'en a protégé que 189. Du passé faisons table rase ?



Rue de la Chiers à Pétange

En matière de protection du patrimoine, Pétange apparaît comme le cancre du pays. C'est ce qui ressort d'un tableau établi par le Service des sites et monuments nationaux (SSMN) qui compare le nombre d'immeubles identifiés comme dignes de protection et les immeubles effectivement classés par les communes dans leurs plans d'aménagement général (PAG). Sur 1 131 bâtiments repérés par le SSMN, Pétange n'en a protégé que 189. Dans la capitale, ce rapport s'établit à 5 924 sur 6 334, à Bettembourg à 540 sur 552 et à Echternach à 447 sur 494. Même dans les autres communes qui classent peu (Clervaux, Wiltz, Mersch, Mertert, Kehlen, Frisange), cette relation est de un sur deux, et non de un sur cinq comme à Pétange.

Entre la commune et le SSMN, les avis auraient « significative-ment divergé », expliquait le maire de Pétange, Pierre Mellina (CSV), en décembre 2019 au *Wort*. « On nous a dit : '1 300 maisons sont à protéger dans votre localité'. Mais nous n'étions pas du tout d'accord que cela s'avérerait nécessaire dans l'ampleur prévue par l'administration de protection du patrimoine ». « Les Sites et Monuments n'étaient pas contents. Ils avaient une autre vue », admet Mellina face au *Land*. Et d'ajouter : « S'ils veulent protéger ces bâtiments, ils n'ont qu'à le faire eux-mêmes. Ils peuvent lancer une procédure de classement national... »

L'attitude de Mellina peut être analysée sous deux angles : un bourgmestre qui écoute les doléances de ses citoyens, ou un élu qui cède facilement aux pressions de ses électeurs. Au conseil communal, Pierre Mellina thématiseait dès février 2015 cette encombrante liste des 1 300 bâtiments que venait de lui transmettre le SSMN. L'ancien fonctionnaire du Statec, épé-rière député (deux mois en 2013 avant que le gouvernement n'écarte), mettait en garde que la liste n'allait « pas rendre heureux tous les citoyens de notre commune » : « L'un ou l'autre ne va pas être satisfait quand différentes choses ne pourront pas être construites. Cela va naturellement avoir une incidence sur l'aspect financier de son terrain ou de sa propriété. »

Un mois plus tard, Mellina rappelait aux conseillers commu-naux que « l'un ou l'autre propriétaire ne va certainement pas nous envoyer des fleurs si nous commençons avec de telles choses ». Au conseil communal, il ne se trouvait personne pour remettre en cause l'approche laxiste en matière de protection du patrimoine adoptée par la majorité (dominée depuis 21 ans par le CSV). En septembre 2017, le vote sur le nouveau PAG se fit à l'unanimité avec une seule abstention, celle de Joé Thein. L'Élu d'extrême droite (Déi Konservativ) avait lancé une diatribe confuse contre « le trafic » et la « géographie de la popu-lation », livrée dans un pur jargon *völkisch* : « Vous favorisez, de manière consciente ou inconsciente, la décadence de toute vie sociale, écologique et ethno-culturelle ».

Mellina explique au *Land* que, plutôt que de classer les mai-sons individuelles – qui ne seraient « pas exceptionnelles en elles-mêmes » –, le conseil échevinal aurait préféré protéger des « couloirs de rues », « cinq, six maisons qui forment une suite ». De nombreuses rues furent classées comme « secteurs protégés d'intérêt local ». Des « centaines » de maisons en bande seraient ainsi « protégées autrement », affirme Mellina. Certes, ajoute-t-il, le propriétaire peut « les démolir », mais les nouvelles constructions qui les remplacent devront respec-ter le parcellaire et les gabarits existants. « Si les nouvelles mai-sons gardent la structure caractéristique, alors c'est ok. Mais on ne veut pas voir de toits plats par exemple. »

« La qualité architecturale des façades et la substance bâtie des immeubles ne sont pas protégées », écrit le SSMN au sujet du PAG de Pétange. Bref, une maison située dans le « secteur protégé » n'est en réalité pas protégée, elle peut être aplaniée et remplacée par une nouvelle construction. Le cas de Pétange soulève la question de ce que vaut la protection des secteurs « sensibles » ou « protégés » de certaines com-munes. À Pétange, elle est *light*, voire *ultra-light*. La défini-tion de « secteur protégé » que retient le PAG de Pétange est très laxiste : « Les bâtiments se trouvant dans le secteur protégé peuvent être transformés ou être remplacés par une nouvelle construction mais doivent maintenir ou reprendre l'alignement et le gabarit de l'immeuble existant. »

Le maître d'ouvrage ne pourra donc se permettre trop d'ex-travagances. Si le propriétaire n'est pas tenu de « reconstruire dans le même style » comme aime à le répéter maire, il est pourtant prié de faire un « raccord esthétiquement valable » et de « s'intégrer harmonieusement » dans le secteur. Le ré-glement impose également des matériaux et couleurs « tra-ditionnels de la région », interdisant des revêtements de façades en carrelage ou en couleur « vive ».

Le nouveau PAG interdit surtout la fusion de parcelles adja-centes. Le rythme d'une rue, son apparence générale, son par-cellulaire seraient ainsi préservés. Il s'agirait d'éviter le « Kuddel-Muddel », dit Mellina, c'est-à-dire qu'un promoteur rachète trois maisons avoisinantes pour y ériger une grande résidence. (Ce que l'ancien PAG permettait.) Et de promettre qu'« en fin de compte, la réglementation à Pétange sera aussi efficace que celle de Dudelange, Esch ou Schiffflange ». Trois ans après l'introduction du nouveau PAG, il arriverait ainsi « moins sou-vent » que d'anciennes maisons soient démolies.

À l'inverse de Pétange, d'autres communes dont le paysage urbain est caractérisé par des maisons en bande, notamment Dudelange et Bettembourg, auraient « mené des efforts consi-dérables afin de protéger et conserver cette typologie d'im-meubles représentative pour leurs tissus bâtis », écrit le SSMN au *Land*. La Ville de Luxembourg a protégé environ un tiers de ces bâtiments, en les classant ensembles « sensibles » ou « pro-tégés ». Pour la « majorité » de ces maisons, « la démolition d'un immeuble respectivement sa défiguration par des travaux de transformation ou d'assainissement énergétique » serait interdite, assure le SSMN.

Le paradoxe de Pétange : Des « centaines » de maisons seraient « protégées autrement », affirme le maire Pierre Mellina. Le propriétaire pourrait « les démolir », mais devra respecter l'ancien gabarit pour les nouvelles constructions

Seulement 189 immeubles ont fini par être classés « bâtiments protégés », c'est-à-dire qu'ils « ne pourront subir aucune dé-molition, transformation modification ou agrandissement qui peut nuire à la valeur historique, culturelle, artistique ou esthétique ou altérer leur gabarit ou leur aspect architectu-ral. » À des dizaines de Pétangeois qui ne voulaient pas voir leurs propriétés frappées de ces « servitudes », le conseil communal de Pétange avait donné une suite favorable, levant entièrement la protection pour 48 pour cent des réclamations (et partiellement pour vingt pour cent). Cette attitude bien-veillante a fini par saper la légitimité communale pour les cas où la classification fut maintenue. En 2018, les quatre copro-priétaires (en indivision) de l'ancienne résidence du directeur de l'usine de Rodange ont traîné la commune devant le tri-bunal administratif. (L'affaire est actuellement en deuxième instance.) Soulignant que la commune n'avait classé qu'une petite fraction des immeubles repérés par le SSMN, ils se présentaient comme victimes d'un « traitement différent et discriminatoire » : « Les considérations tenant à l'importance des frais de rénovation, respectivement tenant au souhait de réaliser un projet immobilier auraient cependant amené le conseil communal, pour d'autres maisons situées sur le ter-ritoire communal de Pétange [...], à ne pas procéder à un classement en tant qu'immeuble protégé ».

Face au *Land*, le maire explique être « en négociation pour trouver un arrangement » avec les propriétaires. « La réaction immédiate des propriétaires, c'est de dire : 'Vous classez mon immeuble ? Alors rachetez-le !' On l'a fait pour une vieille ferme à Lamadelaine. Les propriétaires y avaient prévu un lotissement. Après le classement, ils nous ont demandé d'ache-ter la ferme. Ce qu'on a fait pour 900 000 euros. Mais pour la maison de direction à Rodange, on parle quand même de deux millions d'euros... »

La question de la protection du patrimoine se poserait-elle de manière différente pour les communes pauvres que pour les communes riches ? Selon l'indice socio-économique publié par le Statec en 2017, Pétange compte parmi les communes dont le salaire médian est le plus bas (2 788 euros), et le taux de chô-mage (9 pour cent) et de bénéficiaires de RMG (5,2 pour cent) les plus élevés. « Certaines gens nous disent : 'Nous devons descendre dans la cave pour aller aux toilettes, et vous voulez protéger nos maisons ?!' », dit Mellina. Or, d'autres communes ouvrières ont montré moins de frilosité à protéger leur patri-moine bâti : Differdange a classé 1 092 immeubles sur 1 690 repérés, Rumelange 268 sur 347 et Larochette 216 sur 227.

La commune frontalière de Pétange (20 000 habitants) forme un territoire très hétérogène. Elle englobe la ville de chemi-nots Pétange (les CFL y gèrent un centre de maintenance) ainsi que les anciennes localités sidérurgiques de Rodange et de Lamadelaine, mais également des zones Natura 2000. Dans la commune on trouve donc des fermes rurales, des maisons de cheminots, des villas d'ingénieurs et des colonies ouvrières. (Même si dans *Luxemburges Arbeiterkolonien und billige Wohnungen*, la référence en la matière, même 27 ans après sa parution, Antoinette Lorang pointe l'avarice histo-rique des maîtres de forges de Rodange au début du siècle dernier : « In Rodange baute die Hütte keine Werkswohnun-gen für Arbeiter, obwohl das Unternehmen häufig Schwierig-keiten hatte, Arbeiter zu bekommen. Angeblich war die Fir-ma sehr darauf bedacht, ihre Kosten möglichst zu dämpfen. Überdies wohnten viele Arbeiter jenseits der Grenze, da die Mieten in Frankreich billiger waren. »)

Dans son avis, la Commission d'aménagement (un aéropage d'urbanistes réunis par le ministère de l'Intérieur pour aviser les PAG) évoque un tissu urbain « bien préservé », malgré des interventions « malheureuses » intervenues au cours des dernières décennies. La commission d'aménagement fait un panégyrique de Pétange avec son « patrimoine bâti riche et diversifié », ses « innombrables rues homogènes », ses « es-paces-rues attractifs », ses maisons aux éléments décoratifs remontant pour certaines à « la Belle Époque tardive ». Cette richesse patrimoniale serait protégée par le nouveau PAG, écrivait la commission d'aménagement. En ajoutant : « du moins partiellement ». Le ministre de l'Intérieur, Dan Kersch (LSAP), approuva le PAG en mars 2018. ●

Les conservateurs

Bernard Thomas

Conversation avec Paul Ewen, président de la Lëtzebuenger Denkmalschutz Federatioun, sur les réflexes Nimby, le modernisme de Retter et les impératifs de la croissance

Paul Ewen (49 ans),

est neuropsychologue et travaille à la Sécurité sociale. Au début des années 2000, de retour au Luxembourg après des études en Autriche et en Angleterre, il s'improvise *deputy sheriff* du Service des sites et monuments nationaux (SSMN). « En tant que citoyen », il commence à rédiger des demandes de classement pour des vieux bâtiments et les adresse au SSMN. (La loi autorise qu'une telle demande soit introduite par « un particulier », pas nécessairement propriétaire de l'immeuble concerné). « On fait une recherche parmi la quinzaine de critères prévus par les Sites et Monuments pour voir lesquels pourraient s'appliquer. On y joint le numéro de cadastre, l'adresse et une photo. La demande de classement doit alors être avisée par la Cosimo [Commission des sites et monuments nationaux]. » Le bilan serait « mitigé », estime Ewen, la moitié des demandes déboucheraient sur un avis positif. En 2010, Ewen s'engage dans Luxembourg patrimoine, présidé alors par Romain Modert, association qu'il quitte quelques années plus tard pour en fonder une nouvelle, dénommée Mouvement patrimonial.

En mars 2020, Ewen a immatriculé la Lëtzebuenger Denkmalschutz Federatioun (LDF). Cette nouvelle superstructure veut rassembler les associations et initiatives locales qui s'engagent pour la protection du patrimoine. (Des groupes Facebook comme « Luxembourg under destruction » ne sont pas admis, tant qu'ils ne se sont pas constitués officiellement.) Parmi les six associations fondatrices, on trouve beaucoup de patriotes locaux. La Biergerinitiativ Kielen veut préserver la paix et la tranquillité, et revendique « des zones de faible densité au centre de chaque localité dans laquelle le caractère local doit être absolument sauvegardé ». Quo Vadis Käerch affiche son traditionalisme et entend lutter « contre les constructions modernes aux nuances 'blanc et gris' à toit défigurant la silhouette et le caractère des villages ». Les bourgeois des Lampertsberger Geschichtsfreñn veulent « examiner le passé historique » de leur quartier.

Paul Ewen tente, lui, de développer un discours alternatif sur la propriété. Il veut dissiper les « peurs irrationnelles » que provoqueraient les « servitudes » liées à un classement : « Qu'est-ce qui est plus important ? Les droits de propriété privée ou l'intérêt public ? C'est une question primordiale que le Luxembourgeois doit apprendre à se poser. Il doit comprendre qu'il n'a pas que des droits privés, qu'on s'arroge de manière égoïste, mais qu'il est responsable pour tout le pays, pour toute la communauté. Car, quelque part, les anciennes maisons appartiennent à toute la société. »

Larochette, ou la restauration do-it-yourself

Ewen vit dans le pittoresque village de Larochette et siège au conseil communal de cette petite *Majorz-Gemeng*. (Il dit ne pas avoir de carte d'un parti politique.) Il habite une ancienne maison datant du XVIII^e siècle qu'il a entièrement rénové. Pour réaliser les travaux, il a pu compter sur l'aide financière (jusqu'à cinquante pour cent des coûts) ainsi que sur les conseils techniques prodigués à titre gratuit par le SSMN.

Larochette est la commune la plus portugaise du Luxembourg : 44 pour cent de ses habitants sont de nationalité portugaise, devant les Luxembourgeois (41 pour cent). Dans son mémoire de licence soutenu en 2004, Jorge Freire Coimbra a fait une cartographie de toutes les maisons de Larochette selon la nationalité de ses occupants. La présence portugaise se concentre dans le centre historique du village, tandis que les Luxembourgeois habitent surtout dans les pavillons des cités plus récentes. Les anciennes maisons en contre-bas du château ont été retapées lors des week-ends et grâce à la solidarité communautaire. Une forme improvisée et composite de protection du patrimoine, assez éloignée de celle cultivée par le *Bildungsbürgertum*.

À Larochette, les immigrants portugais ont-ils donc sauvé un patrimoine séculaire qui, sans eux, serait tombé en ruine ? « Oui, l'arrivée de ces communautés a contribué à sauvegarder ces maisons », dit Paul

La croissance serait « un fait politiquement neutre », estime Paul Ewen qui craint de passer pour un passéiste

Ewen. Mais, ajoute-t-il, affirmer que les Luxembourgeois n'auraient pas sauvé ces maisons, ce serait de la « pure spéculation » : « Il s'agit souvent de maisons troglodytes, bâties dans le roc. C'est-à-dire que, souvent, il est matériellement impossible de les transformer en objets avec lesquels vous pourriez réaliser une plus-value. »

Le Plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Larochette a classé 216 bâtiments (sur les 227 repérés par le SSMN). Pour la « zone du secteur sauvegardé », c'est-à-dire les bâtiments situés dans l'axe de vue sur le château, le PAG impose un strict purisme localiste en interdisant « tous pastiches d'une architecture étrangère à la région » : Les fenêtres doivent ainsi être à deux ouvrants « divisés chacun en un carreau carré et un carreau rectangulaire », les bancs de fenêtres et les escaliers d'entrée « en pierre naturelle de la région ou similaire », les gouttières verticales en zinc.

Paul Ewen avoue que les propriétaires des maisons anciennes « ne sont pas toujours contents » de ces conditions, et parle d'un « processus d'apprentissage » : « Le technicien de la commune me dit sou-

vent : 'On voit que c'était de nouveau le week-end ; une porte d'entrée qui était protégée vient d'être enlevée. Elle est partie...' Et je tiens à dire qu'il y a autant de Luxembourgeois que de Portugais parmi les gens qui font ça. À ce qu'il paraît, les gens adorent bricoler... » Le conseil échevinal serait « sensibilisé » à la question et essaierait d'intervenir. Il arriverait ainsi que des remises en état soient imposées, mais cela ne se ferait pas systématiquement (« des fois oui, des fois non ») : « Et ass eng kriddleg Geschicht... » Ewen croit dans la « Signalwirkung » des sanctions. « Si on ne donne jamais de sanctions, cela se sait vite dans les petites communautés villageoises. Et alors tout le monde n'en fait qu'à sa tête. »

Faut-il sauver Retter ?

Comment Ewen se positionne-t-il par rapport aux buildings modernistes des années 1970, aujourd'hui cinquantenaires ? (C'est-à-dire aussi éloignés dans le temps que l'étaient les villas art déco aux premiers protecteurs du patrimoine qui se mobilisaient contre la destruction du boulevard Royal.) Faudrait-il par exemple classer le Forum Royal, ce Léviathan haut de quatorze étages érigé par l'architecte-promoteur Paul Retter en 1975 ? « Non, c'est affreux ! » La réaction est épidémique : « Retter, c'est le destructeur de la ville ! Ces bâtiments n'ont aucune valeur... Ils ne sont pas à leur place. Ils ont été construits uniquement pour maximiser les profits. » Or, l'encombrant héritage de Retter, une trentaine de grands bâtiments encerclant le centre-ville, va probablement survivre une grande partie du XXI^e siècle. C'est qu'il s'agit de copropriétés rassemblant chacune une multitude de propriétaires qu'il sera difficile de mettre d'accord sur un nouveau projet de promotion.

Depuis Vauban, peu d'architectes ont marqué la ville comme Paul Retter. Quand on lui donne à penser que Retter peut aussi être vu comme l'architecte qui a pensé de nouveaux volumes et que ses bâtiments résidentiels incarnent la modernité brutaliste, Ewen botte en touche. Il préfère se référer à l'autorité des experts : « Si la question d'un classement devait un jour se poser pour ces bâtiments, ce ne serait ni au ministère de l'Intérieur, ni au conseil échevinal, ni à vous, ni à moi de trancher ; ce serait aux historiens d'art d'y réfléchir et d'en décider. »

Protection communale

Ewen « conteste » le système dual qui combine protection nationale et communale ; celui-ci conduirait à un « ping-pong législatif ». Au niveau des communes, la décision des bâtiments à classer serait « politique ». Puisque le prochain conseil échevinal pourrait la défaire, elle ne s'inscrirait « pas dans la durée ». Prise entre ces deux compétences, la protection du patrimoine finirait « broyée » : « Imaginez un instant que la protection de l'environnement ou les programmes scolaires soient définis par chaque commune... Ce n'est pas comme ainsi que vous mettez sur pied un État. » Ewen rêve d'un système de classement unique, organisé par paliers et coordonné au niveau national. Une position de principe qui

porte le risque de renoncer au terrain communal, qui reste pourtant déterminant.

Gentrification

Les jeunes activistes de « Stoppt de Bagger », un mouvement né en 1987, luttent contre le dépeuplement du centre-ville, occupaient des villas boulevard Joseph II et essayaient de développer des modèles urbanistiques alternatifs. Or, en 2021, les conservateurs du patrimoine ont largement abandonné cette critique de la gentrification. Par moments, ils peuvent paraître pédants, pleurant chaque pierre démolie mais pensant peu en termes d'urbanisme. Préoccupés par « l'authenticité » architecturale, ils ne s'expriment ainsi plus sur la destruction de la mixité sociale dans les quartiers populaires, un processus pourtant manifeste dans la capitale. « Ces questions sociales sont indépendantes de la discussion sur la protection du patrimoine, dit Ewen. Ce phénomène existe, mais ce n'est pas un sujet pour la Denkmal-schutz Federatioun. »

Le souci du seul patrimoine bâti ne risque-t-il pas de conduire à un assainissement stérile des quartiers anciens, vidés ainsi de leur substance sociale, une muséification perceptible depuis les années 1980 dans les faubourgs de la capitale et les rues entourant le Marché-aux-Poissons ? Paul Ewen critique le Fonds de rénovation de la Vieille Ville pour ses restaurations « extrêmement luxueuses, à la sauce luxembourgeoise » (« *Dat muss net onbedéngt sinn* ») : Puis les unités ont été mises aux enchères. Et en plus, la commune ne surveillait pas si l'acquéreur allait y habiter ou non. C'est-à-dire qu'on pouvait acheter un appartement en tant qu'objet de spéculation et le laisser vacant. Cela sera également le cas de l'ancien cloître de Saint François qui ne sera certainement pas entièrement habité, mais servira à parquer de l'argent, mais bon, là il s'agit d'un projet privé. »

Nimby

Comment voit-il le risque d'une instrumentalisation par des Nimby (*not-in-my-backyard*) camouflant leurs intérêts personnels sous des invocations de l'intérêt général ? Ce ne serait pas un vrai problème, estime Ewen, tout au plus un phénomène « marginal », « sporadique ». La question se poserait, lorsque des riverains veulent activer des associations pour leurs propres besoins. « Souvent, il ne s'agit pas d'une question de patrimoine, mais de gens mécontents qu'une résidence soit construite dans leur rue. »

Ewen préfère éviter la question de la croissance économique et démographique. Il ne voudrait pas prendre « une prise de position dogmatique », dit-il. La croissance serait « un fait politiquement neutre » et ne se situerait pas en contradiction avec une politique de protection. Voulant éviter d'apparaître comme un « Ewriggstriger » (un passéiste), il préfère situer le problème du côté des nouvelles constructions auxquelles « personne ne s'identifie » : « C'est vraiment du n'importe quoi ce que nous construisons dans ce pays... » ●

Travaux de rénovation à Larochette



Paul Ewen, le président de la Lëtzebuenger



Denkmalschutz Federatioun, en interview Zoom

La Villa Marx, avenue du Dix Septembre, attend sa démolition





Presse-Empfang
in der
erzbischöflichen
Residenz, 2011

„Wir bedauern das sehr“

Peter Feist

Vor fünf Jahren war die katholische Kirche groß in den sozialen Wohnungsbau eingestiegen. Mittlerweile setzt sie auf den freien Markt

Ist der soziale Wohnungsbau für die katholischen Kirche eine wichtige Einnahmequelle? Was Weihbischof Leo Wagener dem *Radio 100,7* am 24. Dezember sagte, konnte man so verstehen. Die Kirche, so Wagener, benötige „unbedingt andere Pfeiler von Einnahmen, zum Beispiel im Immobilienbereich“. Es gebe, fuhr er fort, „Pfarreien, die wirklich ganz weit gegangen sind, die auch im Bereich des sozialen Wohnungsbaus große Projekte gemacht haben. Wir müssen also viel aktiver werden, auch in diesem Bereich, um in Zukunft unsere Subsistenz abzusichern“.

Die Subsistenzfrage scheint sich für die Kirche akuter zu stellen als noch vor einem Jahr. Der Weihbischof hatte sich als „Invité vum Dag“ am Morgen von Heiligabend 2020 auch über die Auswirkungen der Corona-Seuche geäußert: Ein Drittel der Kirchgänger/innen bleibe mittlerweile zu Hause; vor allem ältere Menschen, vermutlich aus Sorge, sich anzustecken. Dadurch seien die Einnahmen aus Spenden und Kollekten je nach Pfarrei um 30 bis 40 Prozent zurückgegangen. In dem Interview hielt Leo Wagener es für unwahrscheinlich, dass der Kirchenbesuch wieder den Stand vor Ausbruch der Pandemie erreichen werde. Und er schloss nicht aus, dass Kirchen aus Geldmangel aufgegeben werden müssten.

Auf Nachfrage des *Land* bestreitet Leo Wagener jedoch, mit „anderen Pfeilern von Einnahmen“ den sozialen Wohnungsbau gemeint zu haben. „Mir ging es um den Wohnungsbau für den freien Markt, für die Mittelschicht. Wir haben ja eine Reihe von Grundstücken.“ Diese Art Wohnungsbau wolle das Bistum entwickeln. Im sozialen Wohnungsbau dagegen sei die Kirche von der Regierung „entmutigt“ worden. „Wir bedauern das sehr. Wir waren da richtig eingestiegen, wir hatten direkt Projekte für 200 bis 300 Wohnungen.“

Und die waren schon als Einnahmequelle gedacht – jedenfalls vor zwei Jahren. Kirchenfabriken und der *Kierchefong*, der am 1. Mai 2018 Rechtsnachfolger aller Kirchenfabriken geworden war, können wie gemeinnützige Vereine und Stiftungen für den Bau sozialer Mietwohnungen staatliche Subventionen beantragen. Die Subventionssätze sind ähnlich hoch wie die für Gemeinden und die beiden öffentlichen Bauträger Fonds du Logement und Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM). Ein wichtiger Unterschied

wird gemacht, wenn die Wohnungen fertig sind und vermietet werden: Dann müssen Gemeinden, Wohnungsbaufonds und SNHBM die Mieten nach einer einheitlichen „Sozialformel“ festlegen. Die Formel ist kompliziert, unter anderem berücksichtigt sie das verfügbare Nettoeinkommen eines Haushalts. Deshalb lagen die sozialen Mietpreise Anfang 2019 im landesweiten Schnitt bei knapp 4,50 Euro pro Quadratmeter.

Dagegen fasst das Wohnungsbau-Beihilfengesetz Vereine, Stiftungen und der *Kierchefong* als „private Träger“ auf. Sie sind nicht an die Sozialformel gebunden; was sie an Mieten erheben, regeln Konventionen mit dem Wohnungsbauministerium. Im Januar 2019 aber ergaben Recherchen des *Land*, dass das Ministerium nicht imstande war zu kontrollieren, welche Mieten tatsächlich erhoben wurden (*d'Land*, 11.1.2019). Und *Kierchefong*-Präsident Norbert Haupt hatte in der Vorweihnachtszeit 2018 – ebenfalls im *Radio 100,7* – die Finanzlage der Pfarreien gar nicht so schwarz sehen wollen: Als die „Trennung von Kirche und Staat“ nahe, genauer gesagt, das Ende der öffentlichen Finanzierung des Kirchenbetriebs, hätten die Kirchenfabriken „nicht geschlafen“. Es gebe, erzählte er, „Kirchenfabriken, die ganz viel Arbeit geleistet haben, die Projekte im sozialen Wohnungsbau gemacht haben, um nachher Einnahmen zu bekommen und die Kirchen, die Katecheten, um all das funktionieren zu lassen“.

Der Eindruck, dass der Kirchenbetrieb über den Umweg des sozialen Wohnungsbaus kofinanziert werde, stellte sich vor zwei Jahren auch deshalb ein, weil Haupt gegenüber dem *Land* einräumen musste, dass in von Kirchenfabriken gebauten Wohnungen Mietpreise von bis zu zehn Euro pro Quadratmeter erhoben werden. Zumindest in neueren Wohnungen. Was zwar beim damaligen Stand nur halb so viel war wie auf dem freien Markt und noch immer dem Maximum entspricht, das Sozialagenturen berechnen, wenn sie Wohnungen stellvertretend für Privatbesitzer vermieten. Verglichen mit der Sozialmiete aber schien dem *Kierchefong* ein beträchtlicher Erlös zu winken. Dazu schien zu passen, dass die Zahl der Mietwohnungsprojekte, die Kirchenfabriken und später der *Kierchefong* zur Subvention einreichten, wuchs, während die politischen Diskussionen um die Abschaffung der Kirchenfabriken konkreter wurden. 2017 überschritt die

2019 erreichte die Zahl der Sozial-Projekte der Kirche mit 318 Wohnungen ihren Höchststand. Seitdem wurden keine neuen mehr eingereicht: Das Wohnungsbauministerium hatte die Regeln geändert

Zahl der in Kirchen-Projekten geplanten Mietwohneinheiten die hundert. In den Jahren zuvor waren es allenfalls zwanzig. Im November 2019 wurde mit Plänen für 280 Mietwohnungen und 38 Studentenwohnungen der Höchststand erreicht.

Neue Projekte habe der *Kierchefong* seitdem keine eingereicht, bestätigt das Wohnungsbauministerium. Im Sommer 2019 hatte die damalige Ministerin Sam Tanson (Grüne) die Regeln geändert. Hatte sie im Februar 2019 auf die *Land*-Veröffentlichung hin erklärt, „es kann nicht sein, dass öffentliche Gelder, die wir zur Verfügung stellen, für andere Zwecke genutzt werden“ (*d'Land*, 15.2.2019), zeigte sich ein knappes halbes Jahr später, dass damit nicht nur Kontrollen gemeint sein sollten: Bis Juli 2019 konnte eine mit Staatszuschuss gebaute Mietwohnung nach Ablauf von zwanzig Jahren auf dem freien Markt verkauft werden. Diese Frist verdoppelte Sam Tanson auf vierzig Jahre. Der *Kierchefong* war entrüstet, auch weil die Entscheidung der Ministerin sehr plötzlich fiel. Das *Luxemburger Wort* sprang ihm bei und fand, das sei „an Dreistigkeit kaum zu überbieten“.

Die Wogen von damals haben sich geglättet. „Vierzig Jahre waren für uns einfach zu viel. Damit legt man ein Vermögen über beinahe zwei Generationen fest“, erklärt Weihbischof Leo Wagener. Eine Gemeindeverwaltung habe mit

vierzig Jahren weniger Probleme als eine Pfarrei, glaubt er. „Es kann ja niemand wissen, welche Kosten innerhalb dieser Zeit auf die Pfarrei zukommen.“ Außerdem zeige die Erfahrung, dass Mietwohnungen nach ungefähr dreißig Jahren renoviert werden müssten. „Dass die Renovierung staatlich bezuschusst werden könnte, wurde uns damals nicht so deutlich gesagt.“ Ein weiterer Streitpunkt sei die Frage gewesen, ob Erlöse aus dem Sozialwohnungsbau in diesen reinvestiert werden müssten. Leo Wagener findet es noch immer „schade“, dass damals kein Deal möglich war.

Aber die Entscheidung der damaligen Wohnungsbauministerin war nicht nur eine politische, nachdem die Äußerungen des *Kierchefong*-Präsidenten Ende 2018 im Radio darauf hatten schließen lassen, dass die Regeln breit ausgelegt wurden. Das Ministerium verdoppelte die Frist bis zum Weiterverkauf auf dem freien Markt für sämtliche Träger – auch für die öffentlichen, die dann in Erbpacht verkaufen können. Einerseits sollte mit staatlicher Unterstützung errichteter Wohnraum generell länger als Mietwohnraum mit niedrigeren Preisen erhalten bleiben. Andererseits war das Teil einer größeren Operation: Die Subventionen für Neubauwohnungen sollten an eine Entscheidung der EU-Kommission über Staatsbeihilfen angepasst werden. Sam Tanson kündigte damals an, sämtliche Projekte „konform zu machen“ (*d'Land*, 6.9.2019). In der Kommissions-Entscheidung steht, aus Beihilfen für Projekte, die im allgemeinen Interesse ausgeführt werden, dürfe nur ein „bénéfice raisonnable“ entstehen. „Vernünftig“ demnach der gültige Swap-Zinssatz plus hundert Basispunkte. Da der Swap im Moment nahe Null liegt, kann der Erlös kaum höher sein als ein Prozent. Zurzeit jedenfalls.

Vielleicht war es neben den vierzig Jahren auch diese Argumentation, die *Kierchefong* und Bistum die Lust auf sozialen Wohnungsbau nahm und sie jetzt auf den freien Markt setzen lässt, um, wie Leo Wagener sich ausdrückt, über „eine sichere und rekurrente Einnahmequelle“ zu verfügen. Wer auf dem freien Markt vermietet, darf laut Mietgesetz jährlich bis zu fünf Prozent vom investierten Kapital als Erlös aus der Miete erzielen. Leo Wagener versichert, „so teuer wie auf dem freien Markt vermieten wir nicht“. Mehr als die „erschwinglichen zehn Euro“ pro Quadratmeter nehme der *Kierchefong* aber. ●

Gaffe au Gafi !

Bernard Thomas

Vingt-sept fonctionnaires de l’Enregistrement sont chargés de vérifier si les mille et une agences immobilières appliquent les dispositions anti-blanchiment. Les sanctions administratives commencent à pleuvoir

Pour les agences immobilières, les dispositions anti-blanchiment marquent un début de régulation. En 2020, l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED) a procédé à 22 contrôles (37 en 2019) pour vérifier si elles avaient mis en place un dispositif anti-blanchiment. Environ 70 pour cent des agences contrôlées auraient donné lieu à des sanctions administratives, estime-t-on à l'AED. Un taux de positivité qui indique que ce secteur n'a pas encore assimilé le « changement de paradigme ». Pour cibler ses contrôles parmi le millier d'agences existantes, l'Enregistrement fait une analyse préalable du chiffre d'affaires et du nombre de transactions des agences.

La multiplication des contrôles reflète la mobilisation générale en amont de l'inspection du Groupe d'action financière (Gafi) initialement prévue pour 2020 et repoussée à cause de la pandémie. Alors que les cinq évaluateurs devraient s'intéresser de près aux acteurs non-financiers, l'AED doit prouver l'« effectiveness » de son Service criminalité financière (huit fonctionnaires) et de son Service anti-fraude (19 fonctionnaires). Les agences immobilières sont incluses dans le champ de la lutte anti-blanchiment depuis 2011. Après une première période de « sensibilisation » et de « prévention », voici donc venu le temps des sanctions.

Officiellement, le Luxembourg compte plus d'agences immobilières que de salons de coiffure

Elles peuvent monter jusqu'à 10 000 euros. En juillet 2019, une agence avait saisi le tribunal administratif pour faire annuler une sanction prononcée pour non-respect des obligations anti-blanchiment. Pour un de ses clients, l'agence avait omis de dresser une « notation du risque » et de vérifier l'identité du bénéficiaire effectif. Elle ne pouvait pas non plus fournir une « preuve matérielle » que ses employés avaient suivi des formations continues en matière d'anti-blanchiment. Devant les juges, le délégué du gouvernement expliquait qu'étant donné que le secteur immobilier était considéré « à risque », il reviendrait « aux professionnels de démontrer par le biais de pièces matérielles et probantes que les dispositions anti-blanchiment seraient bien remplies, c'est-à-dire qu'ils ont notamment bien identifié leurs clients et que cette identité a bien été vérifiée. » Le tribunal donna raison à l'AED, l'agence préféra ne pas poursuivre l'affaire en appel.

Publiée en septembre par le ministère de la Justice, l'*Évaluation nationale des risques* pointait du doigt l'immobilier : « This sector is sizable and fragmented, driving significant money laundering risks ». Au Luxembourg, il existerait 2 329 agents

immobiliers, lit-on dans ce *risk assessment* gouvernemental, cumulant un chiffre d'affaires de quelque 2,6 milliards d'euros. (Officiellement, le Luxembourg compterait donc deux fois plus d'agences immobilières que de salons de coiffure.) Il s'agit d'un secteur éclaté, sans véritable représentation officielle. Fondée en 1971 par Willy Hein, un ex-policier reconverti dans la promotion, la « Chambre immobilière du Grand-Duché de Luxembourg » tente de se positionner comme garante de « qualité » et de « déontologie ». Son nom témoigne d'un souci de respectabilité poussé jusqu'à l'usurpation institutionnelle. Car il ne s'agit en réalité pas d'une chambre professionnelle, comme le sont la Chambre des métiers ou la Chambre du commerce auxquelles toutes les entreprises sont légalement tenues de s'affilier et de payer une redevance, mais d'une simple ASBL qui regroupe, d'après la liste des membres publiée au Registre de commerce, 217 membres.

Le nombre d'agents immobiliers est artificiellement gonflé par une multitude de personnes ne faisant que très peu d'opérations, qui sont « dans

l'immobilier » comme on poursuit un hobby. C'est la ruée vers l'or : 600 personnes s'inscrivent tous les ans aux formations « accès aux professions de l'immobilier » de la House of training. Des réseaux comme Remax (quinze agences affiliées) fonctionnent exclusivement avec des *freelances* payés à la commission : « Chez Remax vous apprécierez l'indépendance. Vous pourrez mener vos propres affaires sans avoir les tracas d'un patron », promet son site luxembourgeois. Aux intéressés, on fait miroiter la fiction méritocratique de l'*American dream* : « Votre succès est seulement limité par votre capacité et votre détermination et non par les restrictions que l'on retrouve dans des environnements plus conventionnels. »

Malgré des pratiques de consommation ostentatoires, que la sociologue française Lise Bernard analyse comme un moyen « de cristalliser, de manière plus ou moins durable, une réussite souvent menacée », ces agents apparaissent comme les archétypes de « la précarité en col blanc ». La course aux mandats est impitoyable : Rien n'est

acquis, tout est à conquérir. Pour « entrer un bien », tous les coups sont permis : *carpet bombing* de prospectus, réseaux d'indices, harcèlement des propriétaires vendant ou louant en direct, estimations de valeur fantaisistes. Dans cet environnement dopé, l'exigence d'« une vigilance constante » dès l'entrée en relation (notamment sur les origines des fonds et l'identité des clients) fait l'effet d'un choc culturel. « Certains agents ne savent pas qu'il existe quelque chose comme l'anti-blanchiment », avoue le président de la Chambre immobilière, Jean-Paul Scheuren.

Tôt ou tard, les agences pourraient-elles se voir forcées à prendre un abonnement chez World-Check, Thompson Reuters ou une autre base de données recensant les personnes « politiquement exposées » ou « à risque élevé » ? « Vous pouvez totalement oublier qu'à l'heure actuelle, quelqu'un soit connecté à une telle base de données », dit Scheuren. « Je regarde qui le client est, où il travaille, si sa situation financière correspond à ce qu'il veut acheter. » Il explique avoir déjà envoyé une déclaration de soupçon à la Cel-

lule de renseignement financier (CRF) qui aurait répondu « dans les 24 heures », lui donnant le feu vert pour signer un contrat de location.

L'inclusion des agents immobiliers dans le champ anti-blanchiment semble leur donner une importance qu'en réalité, ils n'ont pas. Leur rôle se cantonne à celui d'intermédiaires non-essentiels. D'autant plus qu'au Luxembourg, ce sont les notaires qui garantissent la dimension juridique de la vente. Les opérateurs ont tendance à se refiler la patate chaude : les avocats aux fiduciaires, les notaires aux banques, et cetera. Jean-Paul Scheuren estime ainsi que « 99,99 pour cent » des transactions passeraient par une banque luxembourgeoise : « Tous ces efforts pour zéro virgule zéro zéro un client ? » Mais la lutte anti-blanchiment suit une autre logique qui veut que chacun fasse les contrôles de son côté, indépendamment des autres professionnels intervenant dans la même transaction.

L'*Évaluation nationale des risques* classe le secteur immobilier comme « high risk » : « They often involve large monetary transactions and offer the ability to conceal the true source of funds. [...] Products offered are particularly suited to laundering since they include physical assets such as lands and houses which enable storage of monetary value and potential to reap returns [...]. The large number of customers [...] could offer a level of anonymity to criminals ». En 2014, alors qu'elle était juge d'instruction en charge de la CRF, Doris Woltz s'interrogeait : « À travers l'Europe, les gens s'étonnent que les salaires stagnent, mais que les prix immobiliers continuent de s'envoler. On peut donc se poser la question sur l'origine des capitaux qui vont dans ce secteur ».

Selon, l'*Évaluation nationale des risques*, les agences ne compteraient qu'une « petite proportion » de clients non-résidents : entre trois et quatre pour cent. En mars 2015, Philippe Vermast, le gérant de l'antenne luxembourgeoise de Sotheby's, se livrait à une interview candide avec le *Wort*. Il évoquait « la clientèle qui essaie de se rapprocher de son argent » : « Ils viennent de Belgique, de France ou les Russes... de plus en plus ». Le marché immobilier luxembourgeois et ses plus-values drainent le capital international, notamment via des *family offices* rachetant des immeubles résidentiels entiers pour le compte de leurs clients *high-net-worth*.

Enregistrée par le Parlement une semaine après le début du grand confinement, la loi est passée quasi-inaperçue. Le 21 mars 2020, la Chambre des députés vota à la quasi-unanimité d'inclure les promoteurs immobiliers dans le champ de la lutte anti-blanchiment. Le député libéral et avocat d'affaires Guy Arendt sermonnait les députés : « Nous ne pouvons laisser la moindre place au doute quant à notre détermination. [...] Notre politique en faveur de la transparence sur la place financière a sacrément amélioré [*zerguttst verbessert*] notre image mondiale ». À la veille de la visite (deux fois repoussée depuis) des cinq évaluateurs, il faudrait adopter toutes les recommandations de leur émissaire, le Gafi. Bien que les promoteurs ne fussent pas visés par la directive, le gouvernement les incluait. Le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), avouait qu'en matière de lutte contre le blanchiment, le gouvernement s'était écarté de sa tradition ancestrale des transpositions a minima (« toute la directive et rien que la directive ») : « Nous avons fait ici l'arbitrage de retenir pour chaque point la mesure la plus sévère, soit celle du Gafi soit celle de la directive, selon laquelle était la plus sévère. » ●



En haut : agence immobilière ; en bas : siège de l'AED



Le pouvoir des propriétaires

Bernard Thomas

Quatre livres pour comprendre un marché immobilier en surchauffe – Notes de lecture

Italo Calvino, *La spéculation immobilière*, 1957

« La spéculation immobilière » est le roman auquel on aurait pu s'attendre de la part d'un écrivain luxembourgeois, et le fait que le sujet soit resté largement inexploité illustre la modestie de ce qu'on appelle « Luxemburgensia ». Le court roman a été rédigé en 1956-57 par l'auteur italien Italo Calvino. (Gallimard a sorti une traduction en livre de poche ; 179 pages.) On y suit les déboires de Quinto, un intellectuel de gauche, issu d'une vieille famille de propriétaires doliveraies, qui décide de revenir dans son village natal pour s'y lancer dans une promotion immobilière. Le récit se passe dans un petit bourg de la côte ligure aux prises avec un boom de la construction, provoqué par le début du tourisme de masse et par la moyenne bourgeoisie de Milan et de Turin qui veut son petit appartement sur la Riviera italienne. Contrairement aux Luxembourgeois, Quinto est contraint par la fiscalité de développer une parcelle du terrain familial. Il doit payer l'impôt de succession sur l'héritage paternel, « un impôt qui paraît raisonnable, tant qu'il est considéré de l'extérieur mais qui, lorsqu'on le sent tomber sur soi, a la propriété d'apparaître inadmissible ».

Chez l'homme de gauche et ancien partisan, la fiscalité fait naître « la rancune ancestrale contre le fisc des agriculteurs de Ligurie, parcimonieux et hostiles à l'État ». Rancune à laquelle vient s'ajouter « l'obsession, impossible à chasser, des honnêtes gens qui pensent être les seuls ruinés par les impôts 'alors que les gros bonnets, on le sait, parviennent toujours à se défilier' ». Surtout, s'éveille en Quinto la crainte d'être « un mauvais propriétaire, qui ne sait faire fructifier ses biens et qui, à une époque de mouvements continus de capitaux, de trafics d'influence et de circulation de traites, reste à tourner les pouces en laissant se dévaluer ses terrains ». Bref, le communiste

Le foncier n'est pas une propriété comme une autre. Ce n'est pas le propriétaire qui en crée la valeur ex nihilo, mais le collectif

Quinto découvre son « devoir bourgeois » et le « frisson du risque ». Il prend la posture de la personne « pratique et brusque, qui ne se fie qu'au concret ».

Quinto fait donc « comme les autres », et lance un projet immobilier. Il s'agit d'édifier une maison aussi haute que le permet le règlement des bâtisses et contenant un nombre maximal de mini-appartements. Il s'allie avec Casiotti, un entrepre-

neur improvisé, rusé et brutal, contre lequel ses amis le mettent en garde. C'est un « homme nouveau », arrivé « de la montagne avec des pantalons rapiécés », montant « des chantiers partout, maniant des millions, faisant la pluie et le beau temps à la mairie, au Bureau technique. » Quinto pense pouvoir se prémunir en mobilisant son réseau d'anciens camarades de classe, des fils de bourgeois comme lui, qui sont devenus avocats, notaires ou architectes. Ceux-ci lui promettent « un contrat exprès pour Casiotti », un contrat « aussi enchevêtré qu'un buisson », un contrat dont l'entrepreneur ne pourra s'écarter d'un millimètre. Mais c'est sous-estimer Casiotti...

Samuel Stein, *Capital City*, 2019

Dans *Capital City* (Verso Books, 202 pages), l'urbaniste américain Samuel Stein évoque « the rise of the real estate state », qu'il définit comme « a political formation in which real estate capital has inordinate influence over the shape of our cities, the parameters of our politics and the lives we lead. » La ville s'en trouverait réduite en stratégie d'investissement et les urbanistes dégradés en *wealth managers*. « Private development for private accumulation », c'est ainsi que Stein résume l'urbanisme à l'ère néolibérale. (La firme de private equity BlackRock est aujourd'hui le plus grand propriétaire immobilier au monde.) Stein rappelle que le « real estate state is most firmly grafted onto municipal governments, because this is where much of the capitalist's state's physical planning is done. » Par leur appareil administratif, les communes luxembourgeoises apparaissent comme particulièrement débordées par ces intérêts puissants.

Cette nouvelle hégémonie du capital immobilier serait le corollaire de l'affaiblissement de l'industrie manufacturière, son contrepoids

historique. La bourgeoisie industrielle avait un intérêt à ce que ses ouvriers trouvent des logements abordables. Sur le marché immobilier, elle était un allié objectif de la classe ouvrière. « The presence of industry means there is a capitalist – not only a labor – demand for government-sponsored affordable housing and rent control » Or, l'industrie a abandonné les villes européennes et américaines. Sur le territoire de la Ville de Luxembourg, ce qui restait de l'industrie (Paul Wurth, Villeroy & Boch, Heintz van Landewyck) a délocalisé ses sites de production et s'est reconverti dans... la promotion immobilière. Alors que chaque hausse du salaire social minimum est immédiatement absorbée (ou expropriée) par les propriétaires immobiliers (lire page 23), le silence des fédérations patronales sur la question peut étonner. Elles restent sous la coupe d'une minorité de chefs d'entreprise autochtones, dont le capital d'ancrage est proportionnel à ses intérêts dans l'immobilier, ce capital jadis décrié comme « improductif ».

Certains promoteurs investissent beaucoup pour redorer leur image à coups de publiereportages et de « consultation citoyenne ». Pharos, le fonds d'investissement spécialisé d'Eric Lux, a ainsi doublé ses « public relations expenses », qui sont passés de 305 000 euros à 614 000 euros, notamment pour vendre à l'opinion publique son mégaprojet « Rout Lëns ». Lux a mis en ligne un site internet sur lequel les citoyens pouvaient donner leur avis et a organisé des ateliers de consultation. Samuel Stein reste, lui, sceptique face à de telles messes de la transparence : « Planners must proceed with enough openness and transparency to maintain public legitimacy, while ensuring that capital retains ultimate control over the processes' parameters. The people must have their say, but their options must be limited. »

New Economics Foundation, *Rethinking the economics of land and housing*, 2017

Édité par un *think tank* de gauche basé à Londres, l'ouvrage collectif (253 pages) démonte les fondamentaux de la « propriété foncière », du « marché immobilier » et de la « politique du logement ». Les auteurs prennent une perspective historique : « Much of the diverse evolution of different national economies can be attributed to their differing histories of landownership and its interaction with political power ». Quelques pages plus loin, les auteurs notent : « Because landed wealth is immobile, rooted in one place, and inherently embedded in the socioeconomic structure, it is particularly vulnerable to expropriation; therefore, landowners tend to seek political power to protect their property ».

Ce pouvoir s'exerce avec d'autant plus de force au niveau communal, là où se prennent les décisions concrètes touchant au développement urbain. Évoquant les dynamiques Nimby (« not-in-my-backyard »), les auteurs notent qu'elles sont

congénitales à la nature de la propriété foncière : « Homeowners who oppose a development are by definition highly concentrated in a single place, and hence able to exert localized democratic power. Those excluded from ownership – or even from housing at all – and who might stand to benefit from the provision of new homes, have little or no effective representation in the democratic process ».

Selon les auteurs, le retrait progressif de l'État britannique des logements sociaux aurait redessiné la carte électorale : « The last thirty years have witnessed an expansion in the number of voters who have a vested interest in the buoyancy of the housing market, and a marked decline in the constituency of voters with an interest in social housing ». Cette nouvelle économie politique ressemble fortement à celle que le Luxembourg connaît depuis des décennies. Dorénavant, les « rentiers », donc une classe sociale dont les revenus proviennent de la possession d'une ressource rare ou exclusive, ne sont plus aujourd'hui une petite minorité : « Today the beneficiaries of the rentier economy are not a handful of landed aristocrats, but a huge number of ordinary homeowners, including a smaller but growing subset who have used the wealth in their homes to acquire multiple properties to let out to those excluded from ownership. Nonetheless, their role in the economy is directly analogous to the landowners of the eighteenth and nineteenth centuries. »

Les économistes de la New Economics Foundation pensent avoir identifié le début d'un inversement du cycle historique : « Up to a point, the rise of individual private property ownership can democratize economic power and enable economic development [...] But beyond a certain point, the entrenched power that landownership brings, starts to work in the opposite direction, enabling landowners to monopolize the surplus generated from growth, and increasing inequality. Eventually, these processes stifle economic growth and undermine the political legitimacy of the private property system itself. »

Florian Hertweck (édit.), *Architektur auf gemeinsamem Boden*, 2019

Le professeur d'architecture à l'Uni.lu, Florian Hertweck, a rassemblé les contributions d'une trentaine de ses amis architectes, artistes, activistes, feuilletonistes et chercheurs. C'est donc surtout l'angle comparatif qui rend la lecture intéressante. On apprend ainsi qu'à Amsterdam, 85 pour cent du foncier sont en possession communale, avec 120 000 baux emphytéotiques en cours. (C'est qu'aux yeux des Néerlandais, le foncier résulte d'un effort collectif pour maintenir les Pays-Bas au sec.) On apprend également qu'à Munich, les promoteurs doivent dédier au moins trente pour cent de leurs projets au locatif subventionné. Christiane Thalgott, ancienne *Stadtbaurätin*, s'en réjouit : « Aux yeux du promoteur qui construit pour des millionnaires, le voisinage immédiat avec des gens habitant des logements subventionnés provoque une baisse de valeur ».

Pour les auteurs de *Architektur auf gemeinsamem Boden*, le foncier n'est pas une propriété comme une autre. Car ce n'est pas le propriétaire qui en crée la valeur ex nihilo, mais le collectif. Cette conception fut jadis exprimée par Lee Kuan Yew, le fondateur et « despote éclairé » de la cité-État de Singapour : « Je ne voyais pas de raisons pourquoi des propriétaires fonciers privés profiteraient d'une hausse de la valeur créée par le développement économique et des infrastructures financées par des moyens publics ». Au bout de plusieurs décennies d'expropriations, quasiment cent pour cent du foncier à Singapour appartient désormais à l'État, une politique qui a jeté les bases de la croissance fulgurante de cette juridiction offshore. Or, élaboré dans une « démocratie en partie autoritaire et illibérale » (qui reste pourtant une référence au Luxembourg), un tel « Steuerungsmodell » ne pourrait être transposé en Europe, lit-on dans l'ouvrage collectif dirigé par Hertweck.

Les propriétaires fonciers restent les grands absents de cet ouvrage. Ils ne s'expriment pas, leur idéologie n'est pas élucidée. Mais une interview publiée à la fin du livre fournit quelques éléments. L'architecte-urbaniste luxembourgeoise Christine Muller évoque le foncier comme une affaire de famille « émotionnellement chargée » : « Tant qu'il n'y a pas de liquidités dans les familles, il n'y a pas de disputes. Je conseille de nombreux petits propriétaires fonciers et je les accompagne chez des gestionnaires de fortune ou à la banque. C'est alors que je me rends compte que la principale raison de ne pas vendre les terrains provient – à côté de la dévalorisation de l'argent – de la peur de disputes familiales. Car alors le fils voudra par exemple une Porsche, et c'est là que les bisbilles commencent. » ●